

**SOUVENIRS INTIMES D'UN PETIT CULTIVATEUR AU BOCAGE NORMAND
ou LES MÉMOIRES D'UN MAIRE RURAL AU XX^e SIÈCLE**

par ROBERT DECAEN (1905-1993), maire de BERNIÈRES-LE-PATRY

Préambule

Robert Decaen, auteur d'une étude sur l'histoire de la commune de Bernières-le-Patry, avait également rédigé ses mémoires. Ce texte manuscrit, non publié de son vivant, est intéressant au plus haut point pour quiconque s'intéresse à la commune de Bernières-le-Patry et plus globalement à l'histoire de la paysannerie dans le Bocage normand. Ce récit, dont il manque ici le début, décrit concrètement les difficiles conditions de vie d'autrefois et l'avènement progressif de la société que nous connaissons. C'est avec un grand respect pour mon ancien maire que j'ai retranscrit ses mémoires.

Emmanuel Hamel

TOME II (1914-1930)

La guerre et ses conséquences.

L'ennemi ayant échoué dans son plan primitif porta ensuite ses efforts en direction des ports de la mer du Nord afin de vaincre l'Angleterre. Français, Britanniques et ce qui restait de l'armée Belge arrêtaient les Allemands sur l'Yser au mois de décembre 1914. Après quatre mois d'opérations militaires, aucune décision n'était donc intervenue. L'ennemi n'avait pas atteint son objectif mais il occupait la plus grande partie de la Belgique, le Luxembourg et les départements du nord de la France. A l'est, les Russes qui avaient pénétré en Prusse orientale avait été défaits à Tannenberg et la Pologne était occupée par les Allemands. Devant l'ampleur que prenait le conflit, le gouvernement britannique qui n'avait envoyé sur le continent qu'une faible armée composée seulement de volontaires se décida à la longue à établir le service militaire obligatoire afin d'augmenter ses effectifs.

Bientôt, l'Italie allait se ranger à nos côtés, suivie en 1916 de la Roumanie et plus tard de la Grèce. Par contre, la Turquie et la Bulgarie allaient entrer dans le camp adverse.

Mais pendant quelques instants, laissons de côté ces événements pour parler un peu de ma famille paternelle. Mon grand-père, Constant Auguste Decaen qui jusqu'alors avait joui d'une excellente santé fut frappé de congestion pulmonaire et succomba le 2 février 1915. Né à Coulonces le 20 janvier 1844, il était le troisième fils de Julien François et de Marie Anne Victoire Pellevé. Il avait perdu son père de bonne heure, lequel avait été écrasé par un éboulement dans un puits qu'il creusait à Campagnolles. Je crois me souvenir qu'ils devaient être sept enfants de ces humbles ouvriers. Par conséquent pas besoin d'ajouter qu'ils avaient vécu dans un état proche de la misère.

Installé sur une petite ferme au lieu-dit la Maslerie en Truttemer-le-Grand, il était aussi ouvrier agricole et entreprenait aussi certains travaux complémentaires à sa tâche. C'est ainsi qu'étant occupé à creuser un puits en juillet 1870, les gendarmes lui apportèrent l'ordre de rejoindre son régiment à Paris à la suite de la déclaration de guerre à la Prusse. Il fit la campagne comme sergent dans un régiment d'infanterie et ne fut libéré qu'à la fin du printemps 1871, c'est-à-dire après la répression de la Commune.

L'abondance était loin de régner au foyer puisque ma grand-mère avait deux enfants à élever, mon père âgé de six ans et ma tante née pendant les hostilités. Il convient d'ajouter que les pouvoirs publics n'attribuaient aucune allocation militaire ni aux épouses, ni aux ascendants. Plus tard, grâce à ses

économies et à quelques menus héritages, il parvint à s'installer dans une exploitation plus importante, à la Billardière en Ménil-Ciboult, Orne, avant de se rendre à la Godardière où il termina pour ainsi dire sa carrière de fermier.

Je le revois encore avec sa haute silhouette massive, les épaules un peu voûtées par l'âge, son visage fermé où pendaient deux favoris blancs. Comme son troisième enfant, mon oncle Léon dont les facultés physiques et mentales ne lui permettaient guère de gérer ses affaires (il avait été atteint de convulsions dans son enfance), il fut donc décidé qu'après le décès de mon grand-père, que la personne qui en aurait la charge prendrait la possession de l'immeuble. Celui-ci fut donc accordé à Auguste Droulon, époux de ma tante Maria Decaen, qui habitaient depuis peu de temps à Bernières-le-Patry, au hameau de la Brouillerie. D'ailleurs, ils restèrent peu de temps en possession de la petite propriété, ils la vendirent à la famille Devilgérard à laquelle elle appartient encore aujourd'hui, et mon oncle Léon fut relégué à l'hospice de Vire où il mourut entre les deux guerres.

Seul le mobilier mort fut donc partagé. Parmi les objets faisant partie du mobilier d'intérieur, il y avait un souvenir de famille intéressant. C'était une canne en dattier sculptée, qu'un arrière-grand-oncle, capitaine d'artillerie, avait rapportée d'Afrique. Il avait pris part à la conquête de l'Algérie sous Louis-Philippe, où il avait acquis ses galons d'officier ainsi que la Croix de la Légion d'Honneur. Cette décoration que j'ai vue étant enfant avait été léguée à un grand-oncle, Victor Decaen, qui fut bourellier à Truttemer-le-Grand à la fin du siècle dernier. Ce militaire était célibataire, tous ses objets personnels avaient été distribués à ses neveux. Mon père ne conserva pas longtemps cette relique familiale, ayant toujours besoin d'argent, il la vendit à un amateur parisien peu d'années après.

Le dimanche 30 mai 1915, c'était le jour de la communion solennelle à Yvrandes, ma mère mit au monde mon unique sœur. Lorsque eut lieu le baptême quelque temps après, ma cousine germaine, Juliette Droulon, accepta d'être marraine et moi je fus parrain. Elle reçut les prénoms de Simonne Madeleine. Cela allait donc faire une bouche de plus à nourrir et comme je l'ai déjà indiqué, il n'y avait que le salaire de l'ouvrier pour faire vivre sa famille si nombreuse soit elle. La guerre qui sévissait avait ses répercussions économiques comme toujours et les prix des denrées augmentaient sans cesse alors que la rétribution salariale restait inchangée. On s'était donc adapté tant bien que mal à ce nouveau genre de vie. Par suite du départ des hommes valides, les bras manquaient. Mon père malgré ses cinquante ans passés, coupa cette année-là avec sa faux plus de 10 hectares de foin et de céréales. De jeunes garçons de treize ans et même moins à qui on n'aurait jamais voulu confier un attelage autrefois se mirent à labourer et à charrier et s'en acquittèrent très bien. Les femmes peu initiées à certains travaux agricoles se mirent courageusement à la besogne, remplaçant leur époux ou leur fils. C'est à partir de ce moment-là que dans notre Bocage on réduisit de plus en plus les superficies cultivées et qu'on intensifia l'élevage. L'habitude se prit aussi de travailler le dimanche et les offices furent moins suivis.

Les pertes sensibles que nous avions essuyées les premiers mois de la guerre furent compensées par l'appel anticipé des jeunes classes, telles que les classes 14, 15 et 16. Les hommes qui jusqu'alors avaient été exemptés en raison de leur état physique et n'ayant pas dépassé 48 ans subirent une visite médicale et à moins de maladie ou d'infirmité apparente furent appelés à leur tour au service du pays, on les appelait alors les "récupérés". Après six mois de guerre, il était apparu que celle-ci serait longue. Les Allemands s'étaient installés dans d'immenses tranchées reliées les unes aux autres par des galeries qu'on appelait "boyaux". L'ensemble formait une ligne continue de la mer du Nord à la frontière suisse. Nous fûmes obligés de les imiter, ce fut donc la guerre de position qui devait durer jusqu'en 1918. Il arrivait parfois que quelques dizaines de mètres seulement séparaient les combattants. Chaque camp avait également son réseau de fil de fer barbelé qu'il fallait réparer la nuit afin de ne pas attirer l'attention de l'adversaire et ceci dans le plus grand silence. On adopta aussi de nouvelles méthodes de combat: la grenade, le lance-flamme, enfin une arme redoutable, les gaz asphyxiants ce qui obligea les combattants à adopter un masque spécial pour se protéger. Les uniformes furent également transformés, le casque remplaça le képi et le pantalon rouge fut

abandonné. La tenue bleu horizon fut adoptée pour les troupes de la métropole et la tenue kaki pour l'armée coloniale. Pour reconnaître les différentes armes, il fallait examiner les écussons.

La plupart des soldats français laissèrent pousser leur barbe, on les appela les "Poilus" et désormais ils devinrent légendaires. Ils devaient ainsi séjourner quatre hivers, les pieds dans la boue, quelquefois de l'eau jusqu'à la ceinture face à l'ennemi parmi les rats et les poux qui pullulaient, toujours à la merci d'un bombardement d'artillerie, d'une attaque brusquée ou de l'envoi d'une nappe de gaz délétères. Telle était la vie du troupier en première ligne. Tous ces soldats, la plupart aujourd'hui disparus, ont droit à notre admiration et à notre reconnaissance. On a du mal à imaginer que des êtres humains puissent endurer de telles épreuves et pourtant des membres de nos familles ont vécu cela. Cependant, lorsqu'ils revenaient en permission, environ dix jours tous les quatre mois, ils ne paraissaient point accablés, au contraire. Je les revois encore chargés de musettes gonflées, le sempiternel bidon, la pipe à la bouche, l'air jovial, ayant confiance.

Les civils en général étaient optimistes, les femmes des ouvriers percevaient une allocation supérieure au salaire qu'aurait gagné leur mari, par conséquent n'étaient point dans la misère. Les cultivatrices amélioraient également leur situation en raison des denrées agricoles qui se vendaient plus chères, alors que la main-d'œuvre était bon marché ainsi que les fermages qui restaient inchangés. Ceci était visible à cause des achats qu'elles effectuaient. Les carrioles qui n'étaient pas bâchées furent capotées, les écrémeuses remplacèrent peu à peu les terrines, car ces dernières fabriquées en terre cuite servaient à contenir le lait qu'on y déposait après la traite. Au bout de quelques heures, la crème montait à la surface, on l'enlevait à l'aide d'une cuillère pour la mettre dans un autre récipient d'une autre forme, toujours en terre cuite. L'utilisation de l'écrémeuse augmenta le rendement en beurre.

Certains de nos paysans firent l'acquisition d'un moteur à explosion, tel le "Milot" par exemple. Ce dernier muni d'un bac rempli d'eau servait à rafraîchir. Avec ce nouveau matériel, ils purent ainsi effectuer les battages. Ce système devait remplacer peu à peu les anciens manèges à chevaux. C'est ainsi qu'au cours des années qui vont suivre, nos agriculteurs vont désormais s'équiper d'une façon de plus en plus moderne, peut-être un peu lente mais continue. Ceci était dû aux recettes plus importantes qu'ils percevaient d'une demande de plus en plus accrue.

Mon père qui fut toujours un optimiste prétendait que cette hausse consécutive à la situation ne durerait pas une fois la guerre terminée et que nous retrouverions les prix de 1914. Nous avons constaté hélas que le franc germinal devait subir d'autres dévaluations depuis cette époque.

Les exigences de l'armement qui s'imposaient avaient incité le gouvernement à faire appel à l'épargne. L'or qu'on détenait fut donc versé dans les caisses publiques et en échange on percevait des bons de la Défense nationale au taux de 5 %. Il nous fut interdit d'y apporter notre contribution, car je n'ai jamais vu à la maison une pièce du précieux métal jaune.

Quant à nous écoliers, nous avons également une tâche à remplir. L'instituteur nous désignait de temps à autre pour vendre des insignes soit au profit de l'armement, des grands blessés ou des réfugiés. Les exigences du moment avaient contraint les pouvoirs publics à réquisitionner une partie de l'Abbaye de Tinchebray qui fut convertie en hôpital pour les soldats blessés ou malades. Le tronçon de ligne de Tinchebray aux Maures fut enlevé et dirigé sur le front, il ne devait jamais être rétabli.

Tous les dimanches on lisait le supplément illustré du "Petit Journal" où figuraient sur deux pages diverses photos relatives à la guerre. Tous les mois également on pouvait regarder dans l'hebdomadaire régional "le Courrier de Flers" la liste des soldats "Morts au Champ d'honneur". On pouvait ainsi constater que cette guerre était plus meurtrière que celles d'autrefois. L'armée russe sur laquelle on avait fondé beaucoup d'espoir en raison de ses nombreux effectifs étaient très mal armée. Les troupes du tsar avaient bien envahi l'Arménie turque, occupé une partie de la Galicie et de la Bukovine aux Austro-Hongrois mais n'arrivaient pas à enrayer la poussée allemande en Pologne et dans les pays baltes.

Une armée franco-britannique fut dirigée sur la presqu'île de Gallipoli afin de s'emparer du détroit des Dardanelles, ensuite de Constantinople pour permettre aux alliés de ravitailler la Russie en armes et en munitions, mais l'expédition échoua. Pendant ce temps, la Bulgarie qui s'était jointe aux Empires centraux envahissait avec ceux-ci la malheureuse Serbie. Les débris de son armée se réfugièrent en Albanie et en Grèce. Les Alliés devant cette nouvelle menace obligèrent le roi Constantin, beau-frère de Guillaume II, à abdiquer en faveur de son second fils Alexandre qui se solidarisa avec la Serbie. Puis les puissances occidentales envoyèrent un corps expéditionnaire à Salonique où fut organisé un véritable camp retranché, et parvinrent ainsi à stopper l'avance ennemie en Macédoine. Bon nombre de nos compatriotes prirent part à cette campagne, on les appela "les Poilus d'Orient".

Le 21 février 1916, les troupes allemandes du kronprinz, après une formidable préparation d'artillerie qu'on n'avait jamais connue déclenchèrent une offensive de grand style dans le but de s'emparer de Verdun. L'état-major ennemi songeait porter un coup rude à nos troupes avant la mise en place de l'armée britannique, laquelle avait augmenté ses effectifs depuis la mise en service de la loi sur l'obligation militaire de tous les citoyens de la Grande-Bretagne. La défense de la citadelle fut confiée au général Pétain qui devait s'illustrer dans cette bataille qui devait durer dix mois et qui fut la plus meurtrière de ce conflit. Les communiqués nous signalaient les âpres combats qui se déroulèrent dans des endroits à jamais mémorables. Les forts de Vaux et de Douaumont, le bois des Caures, la cote 304 où succomba le jeune Maurice Deverre de la classe 14, fils de notre épicière, le Mort Homme si bien nommé. Si les Allemands s'emparèrent de quelques points fortifiés au début de leur offensive, à la fin de l'année ils étaient rejetés sur leurs anciennes positions. De leur côté, les franco-britanniques avaient également fomenté une attaque de diversion sur la Somme qui obligea l'ennemi à battre en retraite mais toutefois sans réussir à rompre son dispositif. De leur côté, les Italiens subirent le choc d'une puissante armée austro-allemande et furent mis en déroute sur le fleuve l'Isonzo.

Les gouvernements alliés s'émurent de ce désastre et un corps expéditionnaire franco-britannique dont faisaient partie beaucoup de soldats de la région alla rétablir la situation devenue inquiétante, arrêtaient l'ennemi sur la Piave. Le dimanche 11 juin de cette année-là, je fis ma communion solennelle dans l'église d'Yvrandes. Le sermon de circonstance, de même que la retraite, furent prêchés par l'abbé Lemazurier alors vicaire de Tinchebray. Nous étions cinq garçons, autant de filles, auxquels s'ajoutaient les enfants de la seconde communion soit au total dix-huit enfants. Mon camarade était Auguste Durand dont les parents habitaient le Vergenesté.

En raison des circonstances et de notre situation pécuniaire toujours déplorable, notre repas fut très simple. Point de parents, deux invités seulement partagèrent notre table, Madame Alix, propriétaire à la Vente Niobé chez qui mon père travaillait, et qui nous conduisit en voiture avec son demi-sang, et notre voisin et ami Ferdinand Delente. Pour cette cérémonie, j'étais également vêtu d'un costume d'emprunt. Le traditionnel brassard ainsi que l'indispensable chapelet m'avaient été prêtés eux aussi. Seul le cierge avait été acheté par mon père, il coûtait 5,50 francs ou 110 sous de l'époque. Certains de mes camarades possédaient un cierge de 25 francs. En ce temps-là, il était courant de voir les familles pauvres emprunter ces habits de cérémonie aux familles plus aisées, principalement pour les petites filles. Je fus confirmé peu de temps après à Tinchebray, siège du doyenné, par Monseigneur Claude Bardel, évêque de Sées.

Nous nous étions rendus à pied à l'église du lieu, ma mère et moi, accompagnés de mon parrain désigné pour la circonstance, Ferdinand Delente. Ce jour-là, en l'église Saint-Pierre de Tinchebray, beaucoup de soldats en uniforme reçurent également le même sacrement. Il s'agissait de blessés en voie de guérison en traitement à l'hôpital de la localité qui n'avaient pas été confirmés dans leur enfance. Après la cérémonie, on fut manger au restaurant Bonnesœur-Desvoies situé Grand Rue et là nous trouvâmes le père Gascoin qui accompagnait aussi son fils, il nous ramena en carriole chez lui au Rocher où il était fermier, ce qui nous rendait service.

La belle saison disparut une fois de plus et les hostilités se poursuivaient toujours. Les Alliés étaient maîtres de la haute mer. Les rares unités allemandes de surface qui avaient osé s'aventurer

avaient été mises hors de combat par la flotte britannique. Mais l'ennemi avait décidé de riposter par le contre blocus. Il construisit de nombreux sous-marins qui torpillèrent non seulement les navires de commerce des puissances alliées mais également les navires des nations neutres qui fréquentaient nos ports. Cette destruction causa de sérieuses inquiétudes à la situation économique des peuples. Le gouvernement fut appelé à prendre de graves mesures de restriction. Il est vrai que depuis nous en avons connu d'autres plus graves encore. Mais à ce moment-là c'était inattendu. Le sucre en morceaux disparut, il fut rationné et remplacé d'abord par le sucre en poudre, puis cristallisé. Il arriva que les tickets ne furent plus honorés et nous fûmes contraints d'utiliser la saccharine qui n'était pourtant pas agréable à goûter.

Grâce à notre ami Ferdinand qui pratiquait un peu l'apiculture, on mettait quelquefois une cuillerée de miel dans le café, c'était meilleur que la saccharine. Le chocolat manqua, le pétrole fut aussi rationné et il fallut revenir à l'ancienne méthode, s'éclairer à la bougie voire même à la chandelle de suif. Ce qui fut plus grave encore, ce fut les restrictions imposées pour le pain, principale nourriture du pauvre. Les travailleurs de force comme mon père avaient droit à 500 grammes, ma mère 350 grammes et moi-même 250 grammes. Inutile d'ajouter que la ration était facilement utilisée, surtout que la viande faisait défaut à la maison.

D'ailleurs, il était souvent difficile de s'en procurer. Les jours de congé, je me rendais à Saint-Cornier, à la boulangerie Tournerie où il fallait faire la queue en attendant la cuisson et je rapportais seulement la moitié d'un pain de 5 livres qu'on avait séparé afin de contenter davantage de clients. Pourtant c'était loin d'être du pain blanc, il était de couleur jaunâtre, étant composé d'un mélange de farine de diverses céréales y compris le maïs. La pénurie du blé et du sucre avait obligé les pâtisseries à fermer leurs boutiques depuis longtemps déjà. Les consommateurs de tabac furent privés également. Certains grands fumeurs utilisaient des balles de trèfle violet ou encore l'écorce de la vigne. Des priseurs se contentaient de "renifler" la cendre de bois !

A tout ceci s'ajouta un hiver particulièrement rigoureux qui se prolongea jusqu'au mois d'avril 1917. La longue présence de la neige sur la terre réduisit l'activité de mon père occupé dans les taillis à travailler le bois. Pour la première fois, mes parents furent contraints d'emprunter un peu d'argent pour vivre, c'était contraire à nos habitudes, car on n'achetait que ce que l'on pouvait payer, mais jamais à crédit. Si nous étions pauvres, nous étions honnêtes et nous n'avions jamais de dettes. Mon père s'en allait donc dans la neige, chaussée de ses sabots de bois, en ce temps-là les bottes en caoutchouc étaient inconnues, muni de sa hache, il nous rapportait quelques débris de souches de bois mort qui permettaient d'entretenir un peu de feu dans l'âtre de la cheminée.

Sur le front, nos pauvres poilus souffraient encore plus que nous de cet hiver mémorable. Beaucoup eurent les pieds gelés. La boule de pain devint dure comme de la pierre, le ravitaillement s'avérait difficile et le moral des troupes se trouva affecté. La guerre se prolongeait toujours et les mêmes secteurs figuraient dans le texte des communiqués; tels que le Bois le Prêtre, Tahure, Berry-aubac, l'Hartmannswillerkopf que les soldats surnommaient le "Vieil Armand".

On pouvait lire par exemple: "Dans le secteur de Rieuport, un coup de main nous a permis de ramener quelques prisonniers. En Argonne une attaque ennemie a été repoussée avec de lourdes pertes, les nôtres sont également sensibles. Sur le reste du front, duel d'artillerie. Mais les événements qui venaient de surgir en Russie allaient encore aggraver la situation militaire et politique. Les Allemands s'étaient emparés de Vilna en Lituanie, approchaient de Riga sur la mer Baltique, les troupes russes n'arrivaient pas à enrayer l'avance ennemie et subissaient de lourdes pertes, se trouvant de plus en plus démoralisées devant une telle situation.

L'hiver rigoureux avait aussi marqué son empreinte. Le régime impérial subissait l'influence néfaste de certains conseillers, notamment de Raspoutine très écouté de la tsarine. Bientôt Nicolas II allait se trouver contraint non seulement d'abandonner le commandement de l'armée mais également d'abdiquer son trône. Un gouvernement provisoire allait s'installer sous la présidence du prince Lvov

avec le leader socialiste Kerenski sur lequel on fondait beaucoup d'espoirs. En France, on semblait se réjouir de ces événements, car on croyait que le nouveau régime allait bientôt redresser la situation militaire et prendre l'initiative d'une prochaine offensive. Mais nos espoirs furent déçus.

Le nouveau gouvernement s'avéra impuissant à dominer les événements. Il fut emporté à son tour par les révolutionnaires qu'on appelait alors les Bolcheviks où dominaient Lénine et Trotski, qui devaient installer un nouveau régime et bouleverser de fond en comble la société russe. Les soldats, las de la guerre, fraternisaient avec l'ennemi et n'aspiraient qu'à la paix qui fut conclue un peu plus tard à Brest-Litovsk. La Roumanie, abandonnée par son alliée, fut également obligée de signer le traité de Bucarest. Il allait donc en résulter que les nombreuses divisions ennemies massées sur le front oriental allaient renforcer les effectifs engagés sur le théâtre occidental.

En France, le découragement animé par une certaine propagande défaitiste allait pénétrer dans l'armée. Certains régiments se mutinèrent. Des hommes politiques comme les ministres Caillaux et Malvy se trouvaient soupçonnés d'intelligence avec l'ennemi. Des difficultés existaient entre le haut commandement et le gouvernement. Les crises ministérielles étaient fréquentes. Le généralissime Joffre fut promu maréchal et remplacé à la tête de l'armée par un homme plus jeune, Nivelle. Celui-ci tenta de percer le front ennemi avant l'arrivée des renforts venant de l'Est. L'opération fut très meurtrière pour nos troupes et se solda par un échec au Chemin des Dames.

C'est alors que le président Poincaré fit appel à l'un des rares hommes de valeur de la III^{ème} République, Georges Clemenceau, surnommé "le Tigre" en raison de son tempérament combatif. Bien qu'âgé de 76 ans, il fit preuve d'un dynamisme incroyable. En peu de temps, il eut la situation bien en main. Il apporta quelques modifications dans le haut commandement, le général Foch fut placé à la tête de nos armées. Les personnalités et les individus soupçonnés de pactiser avec l'ennemi furent poursuivis et condamnés. Enfin, il rendait visite à nos soldats dans les tranchées. A ceux qui se hasardaient à l'interroger, il répondait toujours: "je fais la guerre".

En appliquant la guerre sous-marine à outrance, les Allemands provoquèrent l'entrée dans le conflit à nos côtés des Etats-Unis d'Amérique, car ils avaient torpillé le beau paquebot "le Lusitania" où devaient être engloutis de nombreuses victimes, la plupart des femmes et des enfants. La défection de la Russie allait donc être comblée par la grande puissance du Nouveau Monde. Seulement, comme l'Angleterre, les Américains n'avaient qu'une petite armée de métier. Il fallait organiser le service militaire obligatoire et le transport des troupes en Europe à travers les mers infestées de sous-marins. Le concours de cette nation ne fut donc efficace que l'année suivante.

Pendant que les hostilités se poursuivaient dans le monde avec des alternatives de succès et d'échecs de part et d'autre, nous autres enfants, nous fréquentions l'école et le catéchisme d'une façon aussi assidue qu'en temps de paix.

J'avais donc atteint ma douzième année et je devais terminer mes études primaires cette année-là. Depuis la rentrée scolaire, j'étais le premier de la classe et à partir du mois de mai comme c'était l'usage, nous restions le soir à l'étude afin de se préparer aux épreuves du certificat d'études. Il y avait trois filles et nous étions trois garçons. Mon suivant Alcide Desdoits, le troisième étant Louis Besnard qui ne voulut pas affronter l'examen de peur d'un échec. Monsieur Charlet, notre instituteur, était retraité depuis l'année précédente, mais il continuait toujours ses fonctions de secrétaire de mairie. C'était donc sa fille Mademoiselle Germaine qui lui avait succédé à l'école des garçons, tandis que sa mère moins âgée que son mari enseignait toujours à l'école des filles.

Mademoiselle Charlet pouvait être âgée de 25 ans. Au physique, c'était une gentille jeune fille de petite taille, très coquette et agréable. Elle n'avait pas tout à fait les mêmes méthodes que son père car si elle était encore rigide, elle nous laissait jouer plus longtemps aux récréations et nous avions davantage de temps pour manger. Chaque jour j'allais donc le midi prendre mon repas aux Trois Cheminées. Pour aller plus vite, j'utilisais un cerceau d'occasion qui n'était autre qu'un cercle de baril

ou une roue de métier à tisser, ce qui m'entraînait. Que de fois, je les ai donc grimpées et descendues ces collines nommées la Grande Butte et la Petite Butte. Ce genre de sport m'occasionna des inconvénients. Je m'étais blessé aux chevilles avec mes sabots, les plaies s'étaient infectées et j'eus des abcès un peu partout. La guérison définitive n'intervint que quelques mois après, c'est-à-dire toujours sans médicaments pour l'unique raison qu'il nous était impossible de payer le médecin et le pharmacien.

Ce fut donc un mercredi de juin 1917 que mes camarades et moi-même nous nous rendîmes à Tinchebray. André Besnard, âgé de 15 ans et frère de Georgette qui était de notre âge et subissait l'épreuve comme nous, nous conduisait en carriole. Il avait perdu son père alors bien jeune et assumait avec sa mère la charge d'une petite ferme qu'ils exploitaient à l'époque au lieu-dit "le Fond". L'examen comprenant les questions habituelles, orales et écrites, avait lieu à l'école primaire située au nord de la Grande Rue et dont Monsieur Mégissier était le directeur. Ceci se passa très bien, nous fûmes tous reçus de notre commune et il paraît qu'à l'échelon cantonal, j'étais en troisième position. Nous prîmes notre repas du midi à l'hôtel de la Victoire dont le tenancier s'appelait Monsieur Hamon, originaire de Saint-Cornier, hameau du Mont Renard. C'était une vieille connaissance pour nos enseignants.

A la fin de cette magnifique journée d'été, nous reprîmes en compagnie de notre jeune cocher la route d'Yvrandes. Sans perdre de temps on se dirigea vers l'église, car ce soir-là avait lieu le début de la retraite précédant la communion solennelle qui avait lieu le dimanche suivant, car à cette époque on était astreint à cette coutume. C'était l'abbé Hardouin, curé de Fresnes, ami intime de l'abbé Ledonné, qui assumait la prédication. Nous fûmes félicités par les deux prêtres qui nous attendaient et ne furent pas surpris, car la joie se lisait sur nos visages.

Pour moi, mes études se trouvaient donc achevées. Ma vie d'écolier était terminée. J'avais ainsi eu la satisfaction de sortir le premier de ma classe ainsi que du catéchisme. J'espérais un peu à ce moment là rentrer à l'école en septembre et obtenir mon certificat de dessin en fin d'année scolaire. Mon camarade d'études, Alcide Desdoits, eut la facilité de continuer, pour moi ce n'était guère possible. La pauvreté constante qui régnait à la maison, quatre bouches à nourrir pour un salaire et demi, nous obligeait à choisir une autre voie. Il est fort possible que si les lois sociales actuellement en vigueur eussent été appliquées à l'époque, mon orientation aurait été différente. Cependant, je suis obligé de reconnaître que mes parents firent le maximum en m'envoyant en classe jusqu'à douze ans, car certains écoliers dont la famille avait une situation à peu près semblable quittaient leurs études un an plus tôt. D'abord on considérait qu'un enfant d'ouvrier ayant atteint sa douzième année devait gagner sa vie et ne plus être à la charge de ses parents.

Cette année-là, mon père travaillait souvent chez une vieille dame, la mère Fournerie à Pie Chênevis, petite propriétaire exploitante, vivant seule. Avec ma mère, je fus aider à récolter les foins, puis plus tard à ramasser les pommes, car cette année 1917, la récolte fut très abondante et se termina tard dans l'automne.

Lorsque l'hiver fit son apparition, j'aidai mon père à travailler le bois dans le taillis de Riant près le moulin d'Yvrandes. Le propriétaire habitait Saint-Cornier et chaque année faisait une coupe de bois. Les gaules que l'on abattait étaient destinées la plupart du temps, soit à confectionner des cercles à fût, soit des manches d'outils, à l'exception du hêtre. Celles qui n'étaient pas bonnes à cet usage étaient mises en stères afin d'être converties en charbon de bois. Enfin les branches étaient mises en fagots et achetées par les boulangers qui les utilisaient pour la cuisson du pain.

Ce genre de travail ne me déplaisait pas. On mangeait souvent le midi sur place, on ramassait du bois mort, puis on faisait cuire un ou deux harengs salés sur les tisons, c'était notre menu. Le soir, on rapportait à la maison un fagot de bois sec sur nos épaules afin d'entretenir le feu si indispensable dans nos chaumières pendant la période hivernale. Certes, ce n'était pas l'idéal que j'avais envisagé, moi qui aurais souhaité devenir instituteur, mais pour les enfants pauvres, comme c'était mon cas, c'était une utopie, mes parents ayant à peine de quoi vivre.

A l'extérieur, la guerre se poursuivait toujours de plus en plus acharnée. Les temps étaient difficiles et pour que je gagne un peu d'argent afin d'aider mes parents, une seule solution s'imposait, travailler en ferme comme aide de culture, puisque l'on était rétribué dès le premier jour.

Mes débuts en agriculture - La guerre se termine.

Au mois de février 1918, mon père m'embaucha comme aide de culture chez une vieille demoiselle, Marie Morin, qui habitait le hameau de la Corbinière, commune de Larchamp. Je m'aperçus bientôt que je ne pourrais jamais m'adapter chez cette personne originale et maniaque. C'était une vieille fille qui semblait ignorer les conditions d'hygiène les plus élémentaires. Quelques jours après, j'avisai mes parents et je regagnais les Trois Cheminées profondément déçu de cette expérience.

Le 24 mars suivant, je me rendais à Beauchêne au lieu-dit le Goulet, chez un petit cultivateur qui s'appelait Achille Angué. Sa femme et lui étaient originaires de Saint-Cornier, avaient habité Yvrandes et la fille devenue Madame Gazier, résidente à Villeneuve-Saint-Georges, avait fréquenté la classe avec ma mère. La patronne était paralytique, le fils de la maison, Gustave, âgé d'une trentaine d'années, mobilisé, se trouvait en période de convalescence chez ses parents. En l'occurrence, l'atmosphère n'était pas très gaie pour le petit bonhomme que j'étais. En revanche, le voisinage était assez sympathique. La population de ce hameau qui comptait une dizaine de feux avait beaucoup d'analogie avec les Trois Cheminées, au point de vue professionnel et situation sociale. Petits cultivateurs, journaliers agricoles, cloutiers, ouvrières en bas se côtoyaient et entretenaient des rapports amicaux.

Ce vieux ménage avait dû peiner et économiser pour obtenir cette situation qui était loin d'être enviable. Le cheptel qui composait l'exploitation était peu important. Le troupeau de bovins comprenait une seule vache laitière, deux génisses pleines, une autre génisse chassante, une bonne jument de quatre ans qu'on appelait "Charlotte". On engraisait un porc destiné à notre nourriture. Tous les champs sauf un étaient en labour et la récolte des céréales procurait une ressource appréciable lors de la vente. Mais je crois que l'allocation militaire contribuait pour une bonne part au maintien de la situation. On vivait aussi chichement que chez mes parents. Jamais on n'achetait à la boucherie. On se nourrissait exclusivement des produits de la ferme.

Les parcelles de l'exploitation étaient nombreuses et de superficie réduite, de vingt ares à un hectare seulement. D'ailleurs c'était à peu près la règle générale du Bocage qui était invariable depuis des générations. L'engrais chimique semblait inconnu, le fumier par contre était abondant et était réservé aux cultures, blé principalement. A cette époque déjà lointaine, lorsque le bétail se trouvait au pâturage et que la chaleur avait fait son apparition, j'allais chercher les vaches vers 10 heures du matin pour les rentrer à l'étable où d'avance on leur préparait une bonne litière, puis vers 5 heures, je les conduisais de nouveau aux champs.

En raison des bas salaires du moment, mes appointements étaient peu élevés. Je gagnais 180 francs par an (franc germinal naturellement). Quarante ans plus tôt, mon père était payé 150 francs. Comme on peut le constater, les événements avaient peu d'influence sur les prix offerts à la main-d'oeuvre agricole. Ces gages insuffisants ne m'avaient même pas permis de m'habiller convenablement. Pourtant ma mère me blanchissait et me raccommoait pour rien. Chaque dimanche, je me rendais chez mes parents et je rapportais dans ma musette mes vêtements de travail pour la semaine. D'ailleurs, comme la plupart de nos camarades, nous avions contracté une certaine habitude qui nous faisait ressembler à de petits permissionnaires. Nous portions aux jambes des bandes molletières bleues ou kaki que les Poilus rapportaient du front et nous étions fiers de nous promener avec cet accoutrement.

Les premières semaines de mon séjour à Beauchêne furent pénibles pour moi. Je n'avais jamais quitté mes parents et je me résignais difficilement à être séparé d'eux ainsi que de ma petite soeur que

j'aimais tant. Comme j'enviais mes petits camarades, fils d'artisans ou de cultivateurs qui pouvaient travailler avec leurs parents! Comme j'aurais souhaité être de ceux-là, il me semblait que j'aurais mis plus d'ardeur au travail. J'en étais arrivé à conclure que j'étais plus malheureux que les autres.

Sur cette exploitation dont les champs étaient dispersés, l'un de ceux-ci retenait ma préférence. Incliné légèrement au nord-ouest, je contemplais les lieux qui m'étaient chers. Les Trois Cheminées, où j'apercevais le sapin et les deux mélèzes de la propriété de notre ami Ferdinand Delente en bordure du chemin qui conduit au bourg et que j'avais tant de fois parcouru. Le Village Guiton, la Vente des Buttes, le Mont Renard, hameaux qui m'étaient familiers. C'est le coeur serré que je regardais l'ancien prieuré, la vieille église d'Yvrandes et l'école que j'avais quitté l'année précédente et où j'avais quitté des camarades que j'aimais. Je constatais avec une certaine amertume que mon enfance était désormais terminée et qu'un autre chapitre de la vie commençait pour moi.

Chez mon employeur, de grosses peines allaient surgir prolongeant en moi-même un cafard qui s'atténuait difficilement. L'état de santé du fils de la maison, Gustave, empira soudainement. Le médecin major exerçant à l'hôpital militaire de Tinchebray fut appelé d'urgence. Son diagnostic fut pessimiste. Il me fut interdit de coucher avec le malade, ce dernier étant atteint de tuberculose pulmonaire. Il devait succomber à la fin d'avril. Je le regrettais, car il m'était sympathique. Ce fut la première fois que j'assistais à une mise en bière. La fatalité s'acharnait sur la famille Angué, un mois après, la patronne décédait à son tour. Tous ces événements, comme on peut le deviner, nous rendaient la vie morose. C'est ainsi que j'aspirais toujours le dimanche où je me rendais chez mes parents, et là j'apprenais ce qui s'était déroulé dans le courant de la semaine.

Sur le front occidental, la situation s'aggravait à nouveau au début de ce printemps 1918. Les Allemands ayant à leur tête les fameux maréchaux Hindenburg et Ludendorff, disposant des nombreuses divisions ramenées du front russe désormais libre, résolurent d'en finir avec les Alliés. Ils voulaient obtenir rapidement une décision avant l'entrée en ligne du gros de l'armée américaine. Ils attaquèrent un peu partout, sur la Marne, la Somme, dans les Flandres, au mont Kemmel. Le front fut rompu en plusieurs endroits et Paris fut de nouveau menacé. Devant la gravité de la situation, le président Clemenceau demanda et obtint la réunion des chefs alliés à Doullens. Il y fut décidé que désormais le commandement suprême serait confié à un seul chef qui fut le généralissime Foch. Ce fut un français qui dirigea également les opérations sur le front Balkanique, le général Franchey d'Espérey.

Avant cette réunion, les Alliés agissaient un peu séparément et ce manque de cohésion était souvent préjudiciable. Si les Allemands marquèrent quelques succès au début de leur offensive, les troupes alliées mieux armées qu'en 1914 arrivèrent en juillet à rejeter l'ennemi sur ses positions de départ, mais les pertes furent sévères de part et d'autre. Pendant ce temps, avec l'aide des parents et amis nous avons récolté les foins et les céréales. Mais je puis ajouter qu'au cours de cet été, j'étais exténué de fatigue. Tout ce travail était exécuté à la main et était au-dessus de mes forces. Le patron avait vendu sa jument que j'aimais beaucoup à cause de sa docilité et l'avait remplacée par une pouliche de 18 mois qu'on nommait "Rapide". Comme elle était jeune et qu'il fallait la dresser, j'avais davantage de précautions à prendre qu'avec la première. Néanmoins, je m'étais bien familiarisé avec.

L'automne arriva et la récolte de pommes fut totalement nulle, il est vrai que l'année précédente elle avait été très abondante. Au mois d'octobre, le haut commandement allié prit cette fois l'initiative des opérations. Elle débuta en Macédoine. La Serbie fut reconquise et la Bulgarie coupée de ses alliés austro-allemands ne tarda pas à capituler. Elle fut suivie par la Turquie où le sultan fut déclaré déchu. L'empereur Charles d'Autriche s'enfuyait et son pays demanda la paix à la fin du mois. De nos ennemis, il ne restait que l'Allemagne. Mais cette fois-ci, les contingents américains étaient en ligne et une foudroyante offensive fut déclenchée. La fameuse ligne Hindenburg fut enfoncée, le nord de la France et la Belgique libérés. La révolution grondait en Allemagne, Guillaume II s'enfuyait en Hollande et la république proclamée à Berlin.

Une délégation ennemie ne tarda pas à se présenter aux avant-postes français. Elle fut reçue le 11 novembre par le général Foch et l'amiral anglais Wemyss. C'était la capitulation, elle fut signée à Rethondes, dans le fameux wagon-salon. Non seulement nos troupes occupèrent les provinces perdues en 1871, l'Alsace et la Lorraine, où elles furent reçues avec enthousiasme, mais les Alliés exigèrent l'occupation en Rhénanie de toute la rive gauche du Rhin. La victoire était totale mais chèrement payée. La perte en vies humaines était immense. Aucune guerre n'avait été aussi sanglante. Près d'un million et demi de soldats français étaient morts pour la patrie. La commune d'Yvrandes pour sa part avait perdu 23 de ses enfants. Leurs noms figurent à l'église et sur le socle du calvaire de l'actuel cimetière.

Ce jour-là, le pays était en liesse, les édifices publics furent ornés de drapeaux tricolores et on entendait les cloches sonner à toute volée dans le lointain. Le 11 novembre 1918 mettait fin à un long cauchemar. Les pronostics de mon père s'étaient réalisés. Mais nos régions du nord et du nord-est étaient dévastées, il fallut plusieurs années pour les remettre en valeur. Peu à peu, les Poilus abandonnèrent leurs uniformes et regagnèrent leurs foyers. D'abord on commença à démobiliser les classes les plus anciennes, les pères de familles nombreuses, ensuite les jeunes qui ne furent libérés qu'au printemps 1919. Les prisonniers furent rapatriés au cours de l'hiver. Leurs visages étaient marqués par les privations de leur longue captivité. Mon patron, en raison de ses épreuves successives et de son âge avancé, se décida à quitter son exploitation à la Saint Michel suivante pour se retirer sur une bien modeste propriété qu'il avait hérité au hameau du Carrefour à Saint-Cornier.

Cette détermination m'obligea donc à trouver un autre employeur. C'est alors que je fus embauché chez le père Hippolyte Quéruel à Saint-Quentin-les-Chardonnets, hameau de la Perrochère. C'était un ancien compagnon d'armes de mon grand-oncle Paul Droulon, ayant été incorporés ensemble pendant la guerre 1870-71. Mes gages naturellement furent augmentés, ils atteignaient 300 francs à l'année, mais ma mère continuait d'assurer l'entretien de mes vêtements. Chaque dimanche, je portais ces derniers chez une dame Besnier qui les faisait transporter à Yvrandes; car en raison de la distance, il ne m'était plus possible de me rendre chez mes parents chaque semaine: je m'y rendais à pied, n'ayant pas de vélo, et pour cause, une fois par mois seulement. Le père Quéruel, en dépit de ses 74 ans, était terriblement solide. Il grimpeait encore aux arbres afin de les émonder. Je m'habituai facilement, car il y avait un jeune journalier de mon âge, Marcel Anfray, une jeune bonne de 19 ans, Germaine Andrin, qui aimaient beaucoup à plaisanter. Nous exploitions une autre ferme sise à Tinchebray, lieu-dit la Méhétière, destinée à installer le fils Armand, incorporé au 104ème RI et appartenant à la classe 1908. Il ne devait être démobilisé qu'au mois de mai 1919 et il était prévu qu'à son retour, je devais travailler à son service.

Au mois de juin de cette même année, les plénipotentiaires des anciennes puissances belligérantes se réunirent au château de Versailles afin d'élaborer un traité de paix. Les séances furent nombreuses et les intérêts de la France âprement discutés par nos anciens alliés. Ils reprochaient à Clemenceau de vouloir restaurer la France de Louis XIV ou de Napoléon. La carte de l'Europe n'avait jamais été aussi bouleversée depuis 1815. Les vieilles dynasties non seulement avaient été balayées et remplacées par de jeunes républiques, mais des nations qui semblaient oubliées surgissaient du tombeau, telles la Pologne, la Tchécoslovaquie. La Roumanie doublait son territoire ainsi que la Serbie qui constituait le royaume de Yougoslavie, etc...

Les colonies allemandes furent attribuées aux nations alliées et la Grande-Bretagne se tailla la part du lion. Le nouveau Reich ne devait plus avoir qu'une armée très réduite de volontaires et la flotte qui devait être livrée à l'Angleterre se saborda à Scapa-Flow. Une institution internationale fut créée, ce fut la Société des Nations. Cette guerre avait été tellement longue et meurtrière qu'elle inspirait l'horreur. On considérait naïvement, l'avenir l'a démontré, qu'un tel fléau ne devait plus se produire. Le traité de Versailles donna lieu à des réjouissances populaires et une nouvelle fois les cloches du pays se mirent à carillonner.

En ce mois de juin, un grave incendie éclata à Tinchebray, détruisant la plus grande partie de la chocolaterie Fortin. Malgré les efforts conjugués des sapeurs-pompiers de Flers et Vire qui joignirent leurs efforts à ceux de la localité, le sinistre prit une ampleur considérable et huit jours après on pouvait encore apercevoir un piquet de la compagnie de Tinchebray surveiller les décombres car on craignait un retour offensif du feu.

Le 14 juillet 1919 fut fêté avec éclat, à Paris surtout. Les chefs d'Etat, les généralissimes des armées alliées ainsi que des détachements des troupes respectives vinrent défiler dans les rues, dans les principales avenues de la capitale. On peut ajouter que ce fut l'apothéose de la IIIème République.

En province, on voulut manifester sa joie également. A Tinchebray, sur le champ de foire, on alluma un brillant feu d'artifice, on organisa un défilé musique en tête et un mannequin représentant le Kaiser fut brûlé sur la place du Marché, car on le considérait toujours le grand responsable de la tragédie qui s'était déroulée pendant plus de quatre années. Au mois de novembre, on procéda au renouvellement de la Chambre des députés, on n'avait pas voté depuis 1914. Le scrutin fut un désastre pour les partis de gauche. Les élections se firent au scrutin de liste départementale et le plus favorisé dans l'Orne fut le baron Roulleaux-Dugage, précédemment député de Domfront.

Les radicaux-socialistes et les socialistes qui formaient la majorité gouvernementale étaient accusés d'être responsables de nos premières défaites militaires. Il semblait qu'ils avaient eu trop confiance dans les traités internationaux et dans le pacifisme germanique, pour ces raisons on avait négligé notre armement. Au début de l'année suivante eurent lieu les élections municipales. A Yvrandes quelques uns étaient décédés depuis 1913. Deux listes s'affrontaient. Arsène Lemauviel, fermier aux Hautes Sources, Arthur Deslandes, ancien combattant à la Butte, Emile Lavolé, ancien combattant dont le père avait été conseiller, Jules Chesnel, fils aîné du maire défunt, ancien mobilisé, atteignit juste la majorité, 51 voix sur 100 suffrages exprimés. Paul Prunier, propriétaire exploitant à Huchepie dont j'ai déjà parlé, fut également élu, tandis qu'Emile Aubine, ancien conseiller, n'obtint que 50 voix. Il devait rentrer à l'assemblée en 1929. Vital Montembault qui assumait les fonctions de maire depuis le décès de l'adjoint, Théodore Lepont, fut désigné comme premier magistrat, poste qu'il devait conserver jusqu'en 1929. Emile Berthout fut élu adjoint et y resta jusqu'à la dernière guerre.

Dans mon récit, j'ai raconté que mon jeune patron était célibataire, mais il ne devait pas rester dans cette situation. Il ne tarda pas à fréquenter une jeune fille de Roullours, Angèle Fay, qu'il devait épouser seulement le 19 octobre 1921. C'est ainsi qu'il était absent tous les dimanches. Alors j'étais seul ce jour-là et chargé de soigner les bestiaux et traire les vaches. Parmi celles-ci, une était particulièrement capricieuse. Mais une personne dévouée et charitable, une voisine, Madame Ferdinand Chanu, venait la traire chaque fois que mon employeur était absent. C'était une brave femme toujours gaie et serviable dont j'ai gardé le meilleur souvenir. Son mari était jardinier et à l'automne de leur vie, ils avaient hérité d'une petite propriété leur permettant de nourrir deux vaches. Ils avaient connu bien des épreuves, ayant perdu une fille âgée de quatorze ans et celle qui leur restait pouvait avoir une trentaine d'années, était complètement idiote, donc perpétuellement à charge. Au printemps de 1920, ma tante et marraine, Marie Droulon, veuve Leprovost, décédait chez son frère Auguste qui habitait Rully au hameau de la Lande. Je fus à l'inhumation avec mon père, et ma cousine Andrée Morel devint son héritière et lui succéda dans son commerce, rue de l'Industrie à Tinchebray.

Cette année-là eut lieu dans chaque commune de France l'installation d'un monument en souvenir des morts de la Grande Guerre. L'inauguration donna lieu à d'imposantes cérémonies patriotiques suivies de copieux banquets où avaient été conviés les rares vétérans de la guerre 1870-71 qui étaient fiers de cet honneur et de la revanche. Yvrandes n'eut pas de monument particulier. On éprouva peut-être des difficultés pour trouver un emplacement convenable. Mais le curé Ledonné installa une plaque commémorative dans l'église, côté sud et financée par les paroissiens. Quelques années plus tard, son successeur, l'abbé Edeline devait faire graver les noms des victimes mortes pour la France, sur le socle du calvaire érigé dans le nouveau cimetière.

Mon adolescence - l'après-guerre.

L'automne de 1920 nous procura une récolte de pommes abondante, ce qui nous obligea à terminer le ramassage assez tard, alors que le froid sévit de bonne heure. Cela n'était donc pas agréable. A ceci s'ajouta au mois de février suivant une épidémie sur les bovins dont j'avais entendu parler en 1911. Il s'agissait de la fièvre aphteuse qu'on appelait vulgairement la "cocotte". Les animaux ne pouvant s'alimenter devinrent à l'état squelettique et les vaches laitières ne donnaient plus de lait.

Le 25 mars suivant, je quittais mes patrons, ceux-ci ayant simplement gardé la bonne. Mon père m'embaucha chez un voisin habitant Vautigé en Saint-Quentin-les-Chardonnets. Il s'appelait Paul Dufay, un quadragénaire, agriculteur avisé et très économe. On battait encore les céréales au fléau. Mon patron m'aidait à battre l'orge et l'avoine dans la cour de la ferme. Quant au blé, j'étais seul à le battre l'hiver dans la grange, et je fabriquais le glui qui servait à entretenir les toitures en chaume dont tous les bâtiments étaient couverts. Le printemps et l'été furent très secs, la récolte de foin fut peu abondante et le sarrasin était si court qu'on était obligé d'emporter de la paille de blé pour pouvoir lier les binots par la tête.

Par contre, il y eut encore abondance de pommes. La pénurie d'eau ne nous toucha pas, car il existe en cet endroit une source qui ne tarit jamais. Nous étions privilégiés, car beaucoup de cultivateurs étaient obligés de se déplacer avec leurs attelages, parcourir plusieurs kilomètres afin de s'approvisionner en eau. On n'avait pas vu pareille sécheresse depuis 1893. Je devais travailler deux années consécutives dans cette ferme et mon salaire s'élevait en 1921 à 1000 anciens francs et en 1922 à 1050 francs. Nous étions voisins de Monsieur Henri Anfray, maire de la commune, qui fut le dernier conseiller d'arrondissement du canton de Tinchebray. Cette charge fut supprimée à l'avènement de la IVème République.

En cette même année, mon père se trouva embauché ainsi que notre ami Ferdinand dans une entreprise de maçonnerie qui était chargée de reconstruire l'église de Ger. Les salaires étaient plus avantageux que dans l'agriculture. Quoique les deux hommes approchaient de la soixantaine, ils étaient encore assez valides pour s'acquitter de leur rôle de manœuvres. La plupart de ces ouvriers du bâtiment étaient originaires de la Creuse et de la Nièvre. Lorsque l'édifice fut terminé, l'entreprise partit pour le département de l'Aisne. Mon père ne suivit point, par contre notre voisin les accompagna. Ce furent donc mes parents qui prirent soin de sa propriété pendant sa longue absence.

Ma petite sœur qui avait atteint l'âge de sept ans fréquentait l'école depuis deux années. C'était mon ancienne institutrice, Germaine Charlet devenue Madame Eluard, qui enseignait à la classe des filles et son mari s'occupait des garçons. Madame Charlet, sa mère, poursuivait sa carrière à Bagnoles-de-l'Orne. Simonne se montrait douée et bonne élève, donnant beaucoup de satisfaction à mes parents. Ce fut encore le curé Ledonné qui commença à lui enseigner le catéchisme. Elle eut quelques avantages que je n'avais point lorsque j'étais écolier, car si elle portait ses vivres, elle les consommait chez Yvonne Deverre devenue Madame Lavolé, épicière et buraliste au bourg. Tous les midis, elle buvait sa tasse de café.

Au printemps de 1922, ma mère tomba gravement malade. Atteinte d'une pneumonie double, elle faillit mourir. Sa convalescence fut longue et le manque d'hygiène et de soins, toujours consécutif aux ressources insuffisantes, devait engendrer la tuberculose pulmonaire qui la conduisit au tombeau moins de sept ans après. René Dufay, le fils de mon patron, venait d'achever ses études à l'institution Sainte-Marie de Flers.

S'étant destiné à l'agriculture, il me remplaça chez ses parents le 25 mars 1923. Quant à moi, mon père m'avait loué chez Victor Durand à la Houlette, toujours commune de Saint-Quentin. C'était une vieille connaissance. Il était né à Yvrandes en 1871 au hameau des Rochers où d'ailleurs il était devenu orphelin. Plus tard, devenu adulte, il avait travaillé à Ménil-Ciboult en compagnie de mon grand-père paternel. Mon salaire s'était augmenté et je gagnais mille sept cent cinquante francs la

première année, deux mille trois cents la deuxième et deux mille cinq cents la troisième et dernière année. Ce fut dans cette ferme que j'appris à labourer à la charrue, j'avais dix-huit ans.

Cette ferme était destinée à subir les méfaits des mauvaises circonstances atmosphériques. Le 31 juillet 1923, vers deux heures de l'après-midi, un violent cyclone venant du nord-ouest se dirigeant vers l'est balaya tout sur son passage, sur une largeur d'un kilomètre environ. La toiture de l'habitation où je couchais fut littéralement enlevée. Une trentaine de pommiers furent arrachés. D'énormes chênes furent déracinés, d'autres eurent le tronc rompu et les branches transportées à des centaines de mètres. Chez un voisin, Gustave Vallée, une centaine d'arbres fruitiers furent déracinés. Cette tornade avait débuté aux environs du hameau de la Quérulière et cessa ses dégâts au lieu dit Montmoret à Fresnes.

Au cours de l'été suivant, en 1924, un orage d'une violence extrême s'abattit sur la région. Ce m.. l'eau tombait à torrents et les éclairs succédaient aux éclairs. Après que j'eus trait les vaches et changé de vêtements car j'étais trempé, je me rendis dans un herbage comme chaque jour pour ..veiller une dizaine de génissons qui y séjournaient une partie de l'année. Quatre d'entre eux étaient foudroyés. Encore une mauvaise nouvelle à annoncer au père Durand qui était resté au lit. Pour comble de malheur, il était mal assuré, les capitaux garantis étaient insuffisants. Ce jour là, .. bicyclette me servit, le téléphone ne fonctionnait pas, il fallut d'abord me rendre à Tinchebray a.. l'agent d'assurances, le ... ensuite à Clécy où résidait M. Rabany, l'équarisseur, chargé d'enlever les animaux sinistrés.

Depuis un an environ, je possédais un vélo, il me coûtait 525 francs. C'était une marque Peugeot, très réputée, que j'ai possédé pendant plus de vingt ans. D'ailleurs à cette époque, la plupart des jeunes de mon âge avaient leur bicyclette. De nos jours, ils possèdent une auto. Ce véhicule me rendait service, car désormais, je pouvais me rendre plus facilement chez mes parents.

L'exploitation où j'ai séjourné pendant trois années était vouée aux calamités. En 1941, un incendie dû à la foudre détruisit l'habitation et les principaux bâtiments d'exploitation qui étaient contigus. Ils ne furent jamais reconstruits. Après le décès du propriétaire, le patrimoine familial fut cédé à des voisins.

Depuis la fin des hostilités, la profession agricole se mécanisait de plus en plus. Celui qui possédait un cheval avait sa faucheuse, ensuite il achètera le râteau, puis la faneuse, ensuite l'appareil à moissonner. Plus tard viendra le moteur qui actionnera le moulin à pommes, puis le moulin à grain. Les batteuses en bout, comme on les appelait, feront place peu à peu aux batteuses en travers qui nettoient le grain en enlevant les impuretés. Le fléau ne sera plus utilisé que pour battre le sarrazin dont la culture continuera encore une dizaine d'années. Ces corvées de battage nous plaisaient beaucoup à nous autres jeunes, car le soir il y avait de la distraction. On avait repris les traditions d'avant 1914.

D'importants changements étaient survenus concernant la paroisse d'Yvrandes. Depuis le 11 septembre 1921, un nouveau prêtre, l'abbé Edeline, avait pris possession de la cure. Né à Ecouché le 4 octobre 1884, ordonné le 5 juin 1909, vicaire à Couterne, puis curé de Bubertré en 1919, il devait être le dernier prêtre résidant au presbytère d'Yvrandes. Il devait nous quitter le 18 décembre 1932 pour la paroisse de la Carneille, qu'il quitta en 1948 pour raison de santé. Il est décédé à Laigle le 6 juillet 1957.

Son prédécesseur, l'abbé Ledonné, avait demandé et obtenu son changement. Il fut nommé à Dompierre où il termina son ministère et y mourut. Le nouveau curé était un prêtre très sympathique qui fut populaire à Yvrandes. Ancien combattant, il avait été en contact avec des hommes d'opinion et de condition différente. Contrairement à ses prédécesseurs, il frayait beaucoup avec les habitants où il était toujours bien accueilli. Sa façon de vivre tranchait nettement avec celle des anciens prêtres. Il fut le premier de la commune à posséder un poste de radio. On le surnommait "le curé du jour".

Grâce à lui, l'église fut dotée de deux cloches supplémentaires. L'une eut pour parrain le maire, Vital Montebault, et marraine une institutrice retraitée, Mlle Nathalie Houël. La seconde fut nommée par l'adjoint, Emile Berthout, et sa fille Hélène, veuve d'Adrien Chesnel, mort à la guerre, laquelle habitait les Trois Cheminées. Dans la nef de l'église, les peintures furent rénovées et les tableaux du chemin de croix furent remplacés. Lorsqu'il quitta la commune, il fut très regretté et la collecte organisée à l'occasion de son départ prouva qu'il laissa à Yvrandes le meilleur des souvenirs.

Vers cette époque, la famille Roullier du Frêne-Poret, nos propriétaires, décidèrent de vendre la maison que nous habitons à Mme Adrien Chesnel. Elle menaçait de s'écrouler d'un moment à l'autre. D'ailleurs, sitôt que les meubles furent enlevés, elle fut rasée.

Notre voisin, Ferdinand Delente, nous céda une ancienne maison d'habitation qui avait été transformée en grange. Je déplaçai une somme de 500 francs pour permettre à mon père de la remettre en état. Il fallait installer un plancher et une cheminée. Comme la précédente, elle ne comptait qu'une seule pièce, une seule fenêtre au midi, deux portes, une au sud, l'autre au nord. L'aire était en terre battue et comme de coutume, la toiture en chaume. Nous n'avions pas de loyer à acquitter, mais il fallait effectuer à nos frais les réparations qui s'imposaient.

Il y avait également un plant de pommiers, un puits qui ne tarissait pas et était mitoyen avec la propriété Furon. J'aidai mon père à remettre en culture l'ancien jardin légumier transformé en pâturage depuis longtemps. Il était situé au nord du plant et bordait le chemin qui se dirige vers Yvrandes. A côté de la maison d'habitation existait une ancienne étable. C'est dans ce bâtiment que mon père ramassait son stock de bois de chauffage qui n'était jamais bien important. Mes parents arrivèrent ainsi à posséder quelques poules, leur permettant d'avoir des œufs frais et ils élevèrent des lapins. A côté du jardin à légumes récemment transformé, mon père avait installé quelques ruches d'abeilles. Ce fut à cet endroit que mes parents vécurent le moins dans la misère. On pourrait ajouter que pour eux ce fut "l'âge d'or", car aux Trois Cheminées ils n'avaient jamais connu ce modeste niveau de vie.

A la suite de cette affaire, Ferdinand Delente, voyant que son épouse persistait à rester à Paris plutôt que de venir habiter avec lui, envisagea de lui laisser la libre jouissance des biens qu'elle possédait dans l'Aveyron, afin de pouvoir disposer de sa propriété d'Yvrandes. Il songeait conclure un testament en notre faveur, c'est-à-dire léguer ses biens propres à ma sœur et à moi. L'héritage était appréciable, il pouvait exister 3 hectares de bonne terre, suffisamment groupées, et la maison qu'il habitait était la mieux située du village.

Au cours de ces années, on assista à la disparition de la plupart des artisans ruraux. Les vieux cloutiers comme les frères Boutry étaient morts comme beaucoup d'autres. A Saint-Cornier, ils étaient très nombreux, on cessa d'entendre le marteau sur l'enclume ainsi que la navette des métiers à tisser. L'industrie mieux équipée avait détruit l'artisanat rural si prospère et si nombreux dans notre région au début du siècle. Les jeunes gens de mon âge qui avaient déjà exercé le métier de leurs parents furent contraints de changer de profession. Les uns s'embauchèrent dans les fermes, d'autres allaient travailler aux mines de Larchamp, qui à l'époque se trouvaient encore en activité. Enfin, le maire de Saint-Cornier, Monsieur Letessier, patron cloutier, décida de se reconvertir dans une autre entreprise, afin de conserver une partie de sa main-d'œuvre. Il installa une scierie et fabriqua des semelles de galoches, des caisses, mais ceci n'arriva pas à résorber l'artisanat défaillant.

Pourtant, nos communes rurales accomplissaient un effort méritoire en restaurant nos festivités locales. Beauchêne, dont la fête patronale, la Saint-Pierre, avait cessé d'exister depuis de nombreuses années, fut restaurée. Yvrandes ne fut pas en retard. Le premier dimanche de septembre, l'Angevine connut la même foule et la même ambiance qu'autrefois. Les fauteuils volants installés en face le café Chesnel étaient pris d'assaut par la jeunesse. Loteries et bazars s'alignaient sur la route de Ger face au café Deverre. Dans l'après-midi, deux courses cyclistes étaient organisées, la première était réservée aux jeunes de la commune, la seconde aux coureurs régionaux.

Un cinéma muet qui intéressait beaucoup ma petite sœur s'installait dans le champ face au presbytère. Nos campagnes ne connaissaient pas encore le cinéma parlant. Pour clôturer la journée, un feu d'artifice était exécuté dans l'herbage situé au nord de la route de Ger, face à l'église. La guerre était oubliée et la jeunesse s'amusait comme autrefois. Abandonnée, comme toutes les fêtes locales pendant la seconde guerre mondiale, elle fut restaurée en 1946 et se continua environ une demi-douzaine d'années seulement. Une jeune fille de la commune, par suite d'un incident technique, tomba d'un fauteuil volant et succomba aussitôt. Ce malheureux accident découragea les organisateurs et la fête patronale, l'Angevine, a donc cessé d'exister depuis cette époque.

Mais n'anticipons pas les événements et revenons un peu en arrière. En 1924, le dimanche des Rameaux, eut lieu à la mairie l'inscription de la classe 1925 dont je faisais partie. Nous étions quatre de la commune, mais un cinquième vint nous rejoindre. C'était mon camarade de communion, Auguste Durand. Né à la ferme du Vergenesté, tout proche du bourg, tout en étant situé sur la commune de Saint-Cornier, il avait toujours fréquenté l'école et l'église d'Yvrandes. Il était donc normal qu'il soit des nôtres. J'étais donc l'aîné de cette classe, suivi de celui que je viens de citer, Louis Besnard, cultivateur à la Despoiserie, René Garnier, cultivateur à la Vente des Buttes, enfin Fernand Prunier, ouvrier agricole à Bernières-le-Patry dont les parents habitaient le Village au Lièvre. Au cours du printemps et de l'été, nous nous réunissions à tour de rôle chez chacun de nous, le dimanche, pour déjeuner.

Etant l'aîné, j'avais commencé le premier, puis l'après-midi nous rendions visite à une conscrite afin de lui offrir une plante d'appartement comme c'était la tradition. C'était le vieux jardinier Tirot qui habitait Tinchebray au Clos Coury qui était le fournisseur. Il nous emballait convenablement notre cadeau avec du papier approprié, auquel il ajoutait un ruban tricolore. Nos conscrites étaient également cinq. Une toutefois n'eut pas notre visite. C'était Andrée Roullier, elle était mariée et habitait Tinchebray. Son père habitait la Despoiserie où elle était née. Trois cultivatrices, Marie Chancerel, à la ferme de Pierre Blanche, Georgette Besnard toute menue au hameau de la Bouverie, Madeleine Dumaine au lieu dit le Valet, laquelle avait fréquenté l'école de Saint-Jean-des-Bois, en raison de la proximité du lieu, enfin une ouvrière en bas, Hélène Chesnel, qui m'accompagnait lorsque j'allais en classe.

Nous faisons toujours nos déplacements à pied en chantant des airs de marche ou des refrains à la mode, tels que "la Madelon", "Mont' là-dessus", "Auprès de ma blonde", etc etc. Au cours de ces réunions dominicales, la nuit était bien avancée, mon camarade Prunier et moi-même nous repartions reprendre notre travail le lundi pour 6 heures.

Le conseil de révision eut lieu le vendredi 29 août à 14 heures à la mairie de Tinchebray qui se situait à l'époque au centre de la ville. Le temps était maussade comme il le fut à la fin de cet été là. Nous étions une centaine de conscrits du canton sans compter les ajournés des classes précédentes, parmi ceux-ci, un d'Yvrandes de la classe 24 qui résidait à la Butte Louvet. Il fut déclaré bon pour le service armé, ainsi que trois de mes camarades. Par contre, Prunier fut exempté et moi-même ajourné en raison de ma faiblesse, ce qui était exact. Je fus un peu déçu de cette décision, car j'aurais souhaité être incorporé avec mes camarades du contingent. D'autre part, j'avais espéré faire carrière dans l'armée. Cette idée m'était sans doute parvenue par le sang de certains de mes ancêtres qui avaient servi sous le Premier Empire et la Monarchie de Juillet. D'ailleurs à Yvrandes, nous avons un exemple, un fils de Romain Despois, modeste serrurier à la Despoiserie, était adjudant-chef et devait terminer sa carrière militaire comme officier.

En admettant que ce genre de vie ne m'aurait pas donné satisfaction, j'espérais tout au moins à la libération obtenir un emploi dans la fonction publique. Je savais par expérience que le métier d'ouvrier agricole était peu lucratif et qu'il constituerait toujours dans nos campagnes le niveau le plus bas de l'échelle sociale. Mais je n'étais point destiné à porter l'uniforme, je devais être ajourné pendant trois années consécutives, et finalement être exempté la quatrième, toujours en raison de ma faible constitution physique.

Je puis ajouter qu'à cette date, mon apprentissage agricole était terminé, car je connaissais tous les travaux relatifs à la profession dans notre région, donc capable de les exécuter. Ceci m'amena à quitter mon patron Victor Durand, pour m'embaucher chez Auguste Prunier à la Girardière, où je devais obtenir un salaire de deux mille huit cents francs par an.

Deuils et déceptions.

Mon nouveau patron pouvait exploiter vingt cinq hectares, car en dehors de l'exploitation où il était fermier, s'ajoutait la propriété de Gâtinet et quelques pièces de terre qu'il possédait à la Butte. A part un cantonnier, Emile Boutrois, qui venait travailler environ 4 jours par semaine pendant les mois de juillet et août, il n'y avait aucun autre salarié. Le père Prunier était veuf, presque septuagénaire, et était assisté d'une jeune fille prénommée Louise, âgée de trois ans de plus que moi. C'était une brave personne, travailleuse, qui me fut toujours sympathique.

Pendant deux années consécutives, je devais travailler dans cette maison. Mais en octobre 1927, Louise Prunier se maria et s'installa à Gâtinet. Son père abandonna la ferme de la Girardière pour prendre sa retraite dans une agréable propriété, d'ailleurs très proche, au Mesnillet, près du moulin de ce nom, commune de Bernières-le-Patry.

Si nous n'étions pas nombreux à exécuter les travaux agricoles, par contre, une dizaine de convives entouraient la table de la cuisine en cet été de 1927, car d'importantes transformations furent opérées cette année-là. L'ancien moulin de Gâtinet fut démoli, la pierre fut utilisée pour la construction du pont actuel sur la Jouvine. Ce fut l'œuvre de l'entreprise Botto de Tinchebray. Comme le chemin rural desservant la propriété était inaccessible, il fut aménagé par l'équipe des ouvriers au service de l'entreprise Roman de Bernières-le-Patry. Enfin, la maison d'habitation, négligée depuis bien des années, fut complètement rénovée.

Les années s'écoulaient, ma petite sœur avait grandi, et le 6 juin 1926 avait lieu sa communion solennelle. Comme elle la première de son année, elle eut le privilège de réciter l'acte aux parents, toujours dédié à la première des filles suivant la coutume locale. Mes parents étaient flattés de cet honneur. Mais comme la situation pécuniaire n'était pas beaucoup plus brillante que dix ans auparavant, on emprunta le costume de communicante à une voisine, Andrée Chesnel, petite-fille de l'ancien maire, dont la mère avait hérité de la maison d'habitation aux Trois Cheminées. La cérémonie se déroula par un soleil radieux, ma mère n'assistait pas à la cérémonie, faute d'habits de circonstance, mais elle nous prépara un repas un peu plus copieux que les dimanches ordinaires. Nous étions seuls à table, ni parents, ni amis, nos modestes ressources nous imposaient cette obligation.

A l'école, Simonne nous donnait également beaucoup de satisfaction. D'ailleurs, l'année qui suivra, elle sera la première de la classe. De nouveaux maîtres enseignaient à Yvrandes, c'était M. et Mme Duros. Ils ne jouirent pas de la même considération que leurs prédécesseurs, ceci je crois en raison de leurs opinions jugées trop avancées pour le pays. Ils ne fréquentaient jamais l'église, et à l'époque c'était très important. M. et Mme Eluard nous avaient quitté pour enseigner à Athis où ils devaient d'ailleurs terminer leur carrière.

Au cours de l'hiver 1926-27, ma mère fut obligée de s'aliter, son état de santé déficient s'était encore aggravé. Le Dr Vivien appelé diagnostiqua une tuberculose pulmonaire dont l'évolution avait atteint un stade bien avancé. Il conseilla même à mes parents d'envoyer ma sœur dans un établissement hospitalier pour enfants, à Flers par exemple, ceci en raison de la contagion de cette dangereuse maladie. Ma mère ne se résignait pas à cette séparation et par ailleurs, notre situation pécuniaire ne nous permettait pas d'acquitter la pension. Ma sœur continuait ses études et mon père, tout en travaillant, soignait la malade comme il pouvait. La commune d'Yvrandes, en raison de leur indigence, leur avait accordé l'aide médicale. De mon côté, je donnais un peu d'argent à la maison pour subvenir aux besoins les plus urgents. Enfin le printemps arriva et ma mère semblait aller beaucoup mieux, mais ce n'était qu'une apparence.

Au mois de juin, ma sœur accomplit sa seconde communion comme c'était la coutume, et se présenta à l'examen du certificat d'études à Tinchebray, dans le même établissement où moi-même j'avais participé aux épreuves dix ans plus tôt. Etant bonne élève, elle fut reçue naturellement et ses maîtres comme nous-mêmes étions heureux, en dépit de la santé précaire de ma mère. Cette dernière avait repris un peu d'activité. Au mois de juillet, à titre de reconnaissance envers M. et Mme Duros, elle prépara un modeste déjeuner où ils furent conviés avec nous. Ce devait être hélas le dernier repas de famille.

Le premier dimanche d'août 1927 était la date du concours agricole d'arrondissement qui se tenait à Tinchebray. Selon la tradition habituelle, cette manifestation eut beaucoup de succès. Le temps était magnifique, le soleil ardent comme il l'est souvent en période caniculaire. Une cavalcade composée de nombreux chars magnifiquement décorés défilait dans les rues de la petite cité. J'étais donc dans l'immense foule des spectateurs, lorsqu'un camarade d'Yvrandes vint m'annoncer que ma sœur était gravement malade et que mes parents souhaitaient me voir. Je pris mon vélo et je me rendis immédiatement aux Trois Cheminées. Je trouvai la malade sur son lit et bien anéantie. Elle avait beaucoup souffert de la tête les jours précédents. Mes parents croyaient d'abord à une affection bénigne sans conséquences graves. Mais le Dr Vivien craignait une méningite qui d'ailleurs se confirma par la suite.

Je regagnai mon emploi à la Girardière peu rassuré de cette situation alarmante. Deux jours après, de très bon matin, j'étais encore au lit, lorsque je fus réveillé par le chien de la ferme. Une carriole entra dans le plant. C'étaient nos voisins, Armand Houël et Ferdinand Delente, qui venaient me chercher. Simonne demandait à me voir une dernière fois, elle se savait perdue. Il n'était pas encore jour, je m'habillai en toute hâte et je prévins mes patrons de mon départ. Lorsque je fus arrivé à notre domicile, je trouvai ma sœur en pleine connaissance mais très faible. Elle parlait tout bas lorsqu'on l'interrogeait. Sa petite tête semblait désarticulée, lorsqu'on la soulevait sur son oreiller, elle retombait toujours, soit en arrière, soit sur chacune des épaules.

Le médecin revint dans la journée, il pratiqua une ponction lombaire, opération douloureuse qui fit beaucoup souffrir la malade. Le liquide recueilli confirma les présages du docteur. Il s'agissait bien d'une méningite cérébro-spinale tuberculeuse, par conséquent incurable à l'époque. La médecine était encore désarmée pour enrayer cette maladie. Je veillai ma sœur toute la nuit et je restai à son chevet le lendemain. Son état semblait stationnaire, et bien qu'elle ait reçu les derniers sacrements quelques jours plus tôt, je conservai ainsi que mes parents une lueur d'espoir. Dix années auparavant, une petite camarade, Madeleine Sallot, qui habitait notre village et avait subi ce genre de maladie, sans doute moins grave, à laquelle on avait administré l'Extrême-onction, s'était bien rétablie.

Comme nous n'avions pas de lit pour moi à la maison, je fus coucher chez la mère Prunier qui me proposa l'hospitalité pour cette nuit-là. Je ne dormais pas encore, lorsque la bonne vieille qui était chez nous vint m'avertir que Simonne avait rendu le dernier soupir. En m'habillant à la hâte, je regrettais de ne pas avoir assisté à ses derniers moments. Nous étions atterrés de la voir disparaître si jeune et pourtant il fallait bien se rendre à l'évidence. Avec l'aide des voisins, on procéda à la toilette funèbre, on lui mit ses bas blancs qu'elle avait porté deux mois plus tôt lors de sa dernière communion, ainsi que sa robe bleue avec laquelle elle se rendait aux offices.

Les visites affluèrent à la maison, les instituteurs, M. et Mme Duros, les amis, les voisins, etc... L'inhumation eut lieu le 10 août, tous les enfants d'Yvrandes d'âge scolaire étaient présents. Sous la conduite de leurs maîtres, ils suivaient le cortège en tenant un bouquet de fleurs à la main. L'abbé Edeline qui officiait était très ému. Il avait beaucoup d'affection pour elle. Au cimetière fit l'éloge de la petite disparue en ces termes:

"Mesdames, Messieurs, je n'ai pas voulu que cette tombe si prématurément ouverte se referme sans dire un dernier adieu à celle qui fut si bonne élève et si aimable compagne. Intelligente et travailleuse, je le revois encore au cours des études, l'esprit toujours ouvert pour quelque enseignement

nouveau. Elle n'avait dans toute son année scolaire encouru aucun reproche de sa maîtresse. Aussi est-ce avec confiance que nous l'avions présentée au Certificat! Quelle joie ce fut pour elle d'être reçue. Je revois encore ses yeux pétillants de bonheur lors du résultat qui couronnait son travail assidu. Protectrice des petits, elle était aimée de tous. Aimable conseillère des plus grandes qui ne craignaient jamais d'elle un refus, plus d'une fois elle leur fit partager son savoir.

Le 30 juillet au matin, elle apportait encore, gage de son affection et de sa reconnaissance, un bouquet à sa maîtresse, et le soir c'est en chantant joyeusement qu'elle commençait ses vacances. Tous ces souvenirs, petite Simonne, resteront dans nos cœurs de maîtres et dans ceux de tes compagnes. Tu aimais tant les fleurs, que nous avons voulu en couvrir ta tombe. Reçois-les, petite Simonne, comme un dernier adieu de tes maîtres qui t'aimaient tant, de tes compagnes pour qui tu resteras toujours le modèle du travail, de la gentillesse, de la bonté, les plus belles qualités du cœur. Au nom de ta maîtresse, au nom de tes petites camarades et en mon nom personnel, je te dis une dernière fois: "Adieu petite Simonne!".

C'est le cœur plein de tristesse que mon père et moi-même regagnâmes le domicile mortuaire retrouver ma pauvre mère dont l'état de santé s'aggravait d'une façon lente mais continue. Désormais, il n'y eut plus aucune joie à la maison. Mon père, qui était pourtant courageux, était démoralisé. Il n'eut plus la même ardeur au travail. Le jardin à légumes que nous avons aménagé quelques années auparavant ne fut plus entretenu de la même manière. C'est en effet dans un angle de ce même jardin, près d'un pan de mur, probablement dernier vestige d'un ancien four à pain, que ma petite sœur avait installé de vieilles balances rouillées où elle jouait à l'épicière, son amusement favori.

En parcourant ses quelques rares cahiers d'écolière, je citerai quelques extraits de son style rédigés quelques mois avant sa mort. Il s'agissait d'une rédaction dont voici le texte:

"On dit qu'il n'y a pas de distractions au village; est-ce vrai. Que faites-vous dans vos heures de loisirs et le dimanche en particulier? Développement.

Mon village est rempli de distractions. Le dimanche, je m'amuse avec ma compagne Denise et quelques amis à des jeux divers. Nous jouons à la balle et nous nous perfectionnons à l'élever bien haut. Denise dit: c'est moi qui l'ai élevée la plus haut! Pour ne pas la contrarier, je lui dis: oui Denise, mais essaye encore de l'élever encore plus haut. Souvent nos petits voisins, Louis, Madeleine, Roger et Georgette viennent se mêler à nos jeux. Alors nous jouons au baptême de ma poupée. Louis est le parrain, Madeleine, la marraine et moi la petite maman.

Les noisettes remplacent les dragées. On se distrait aussi en jouant au mariage. Georgette et Roger sont les deux époux. Je suis le curé et Louis le maire. Denise et Madeleine sont les témoins. Nous jouons aussi à la ronde, au chat, à cache-cache. Le dimanche, les familles vont voir leurs champs. Ils regardent si l'herbe mûrit, si le blé jaunit, si la récolte sera abondante. D'autres se promènent sur les routes voir les merveilles de la nature. Quelques amis de mon village s'assemblent, ils jouent au mi, aux cartes, aux dominos. Ils chantent quelquefois des chansons patriotiques. Sans distractions, un village semble engourdi après un grand froid d'hiver".

Comme je l'ai signalé au début de ce chapitre, mon employeur devant quitter son exploitation le 29 septembre 1928, n'ayant plus besoin d'ouvrier permanent, je m'embauchai cette fois à Tinchebray, au lieu dit "le Tronchet", chez François Hébert, un quinquagénaire ami de mon père. Je me rapprochais ainsi de mes parents, car ce hameau se situe à environ 4 km d'Yvrandes. Cette exploitation constituait une ferme assez importante pour le Bocage. Mes patrons, anciens fermiers, avaient acquis cette propriété à titre onéreux à l'issue de la guerre 1914-18. Ils avaient opéré pas mal de transformations, tels que réfections des toitures en ardoises, précédemment en chaume, travaux de maçonnerie, etc.

C'étaient de rudes travailleurs qui étaient également très ordonnés. Outre le patron et la patronne, deux enfants, une fille de dix-huit ans, un garçon de quatorze ans ayant récemment terminé ses études

à Flers, deux nièces orphelines âgées de dix-huit et seize ans, se partageaient les diverses tâches, car chacun avait son rôle bien attribué. Au cours de mes années d'employé agricole, je n'ai jamais connu d'employeurs respecter aussi bien l'horaire. Dans cette ferme qui était pour moi la dernière à titre d'ouvrier permanent, ce fut celle où j'eus le plus de liberté le dimanche.

L'été, j'allais chercher le cheval, un demi-sang, et je l'attelais pour transporter les patrons qui se rendaient toujours à la messe de 8 heures à Tinchebray. L'hiver, j'aidais à nettoyer les étables, préparer les litières, ce qui pouvait demander une heure et demie de travail. Ensuite j'étais libre jusqu'au lundi matin.

Cette méthode me donnait satisfaction, car je commençais à fréquenter celle qui devait être la compagne de mon existence. Simonne Degrenne dont je parle, qui portait ainsi les mêmes prénoms que ma sœur, était ma cadette de quatre ans. Elle était née à Tinchebray le 22 juillet 1909. Fille elle aussi d'humbles ouvriers, le père était magasinier, la mère cuisinière. Ils résidaient au numéro 42, route de Sourdeval. Ma fiancée par contre vivait avec ses grands-parents à Bernières-le-Patry. Ceux-ci exploitaient une petite ferme d'environ trois hectares au lieu dit le Bisson, appartenant à une épicière de Tinchebray, Madame Jules Lefavre, Grande rue.

Depuis quelque temps, ma mère, qui crachait toujours sa phtisie, souhaitait me voir fonder un foyer, car elle savait bien, la pauvre, qu'elle irait bientôt rejoindre sa fille au cimetière. De mon côté, je me voyais seul avec mon père valétudinaire. Mais ayant tellement connu la gêne et la misère dans mon enfance, je désirais avoir une meilleure situation sociale. Ayant économisé le plus possible sur mes gages, je possédais une dizaine de milliers de francs à l'époque, j'envisageais donc de louer une petite ferme de quelques hectares afin de pouvoir nourrir quelques vaches en attendant de s'élever davantage.

En cette période où je parle, il ne fallait compter que sur soi-même. Le prêt d'installation aux jeunes ménages consenti par le Crédit Agricole n'existait pas. Plus l'exploitation est importante, plus il faut investir de capitaux. Ne pouvant emprunter la somme suffisante, il fallait se contenter d'une petite ferme et encore fallait-il la trouver. N'ayant que la journée du dimanche pour m'occuper de mes affaires, il m'était difficile de réaliser mes modestes projets. Ce fut d'abord à Yvrandes que j'essayai d'abord de m'installer, une petite ferme devait se trouver libre au hameau de la Fieffe. Elle était la propriété d'une demoiselle Prunier native de ce lieu, nièce de l'abbé Prunier qui fut longtemps curé de Saint-Quentin où il est décédé. Je lui rendis plusieurs fois visite. Elle résidait à Tinchebray, rue de l'Eglise. Mes démarches furent infructueuses. Ce fut son neveu, Joseph Prunier, qui l'obtint, ce qui était assez normal.

Par la suite, je fis de nombreuses tentatives de ce genre un peu partout, soit dans le canton de Vire ou dans celui de Vassy, toujours sans résultat. Pourtant, je ne pouvais choisir une autre branche, c'était la seule profession que j'avais exercé depuis que j'avais quitté l'école. A tous ces ennuis, il allait s'en ajouter un autre. Dans mon récit, j'ai souvent fait allusion à un voisin et ami, Ferdinand Delente, qui depuis une vingtaine d'années avait quitté Paris et sa femme pour s'installer sur sa petite propriété aux Trois Cheminées où cette dernière devait le rejoindre. Jusqu'alors elle venait à peu près séjourner une semaine ou deux chaque année, puis elle regagnait la capitale où elle travaillait toujours en maison bourgeoise comme cuisinière.

En 1928, elle vint rejoindre son mari dans le but semble-t-il de terminer leurs dernières années ensemble. Mais une séparation d'une aussi longue durée devait être préjudiciable à une bonne entente. Chacun avait ses goûts et ses coutumes, et lorsqu'on est bientôt septuagénaire, il est très difficile de modifier ses habitudes. Toujours est-il que Madame Delente quitta définitivement son mari pour rejoindre ses neveux qui devaient habiter je crois Decazeville dans l'Aveyron. Mais ce départ compliqua de nouveau notre situation, car une procédure judiciaire s'ensuivit, entraînant la vente des meubles et immeubles par suite de la séparation des deux époux. Seul le Mont Renard, bien propre du mari, échappa à la liquidation. La propriété des Trois Cheminées fut acquise par la famille Houël qui agrandit ainsi son patrimoine. Pour ma part, lors de la vente du mobilier mort, j'achetai la table de

cuisine où j'avais pris de si nombreux repas dans mon enfance, ainsi qu'un fût d'une contenance d'environ 450 litres, objets que j'ai conservé pendant toute mon activité professionnelle. Ainsi s'effondrait si l'on peut dire le dernier rêve de mon père qui aurait pu se réaliser.

D'ailleurs, notre ami me proposa un bail de douze ans. L'habitation étant vaste aurait permis de loger deux ménages, ceci avait déjà existé, mes parents rester où ils étaient. Mais je craignais à juste titre que ce procédé aurait été considéré comme une manœuvre préjudiciable à la vente et déclarée caduque par le pouvoir judiciaire.

Les améliorations que nous avions financées, ainsi que les plantations d'arbres fruitiers dont nous espérions la jouissance, allaient passer en d'autres mains. Pour nous, ce fut une nouvelle déception. Après ces événements pénibles, Ferdinand Delente habita sa maison natale au Mont Renard pendant quelque temps seulement, puis revint aux Trois Cheminées remplacer Armand Houël qui lui avait succédé dans son précédent logement. Pendant la dernière guerre, il fut hospitalisé à Tinchebray où il décéda je crois en 1942.

Au mois de janvier 1929, la maladie incurable dont ma mère était atteinte fit de rapides progrès et elle s'alita définitivement. A ceci s'ajouta un temps rigoureux accompagné d'abondantes chutes de neige atteignant parfois un mètre dans certains endroits où le vent l'avait poussée. Mon père restant au chevet de ma mère qui dépérissait à vue d'œil. Il ne pouvait travailler au dehors. Pour cette raison, je me trouvais dans l'obligation de les aider pécuniairement. A la demande de ma mère qui voyait que sa fin était proche, je me rendis chez nous. L'abbé Durand, curé de Saint-Cornier, vint lui rendre visite, car il administrait provisoirement la paroisse d'Yvrandes en l'absence de l'abbé Edeline. C'était un prêtre très zélé qui se dépensait beaucoup pour son ministère. Il est mort nonagénaire à Perrou, quelques années après la seconde guerre mondiale.

Après une longue agonie, ma mère expira le 8 février. Jusqu'à son dernier souffle, elle garda sa lucidité, peu d'instantes avant de rendre le dernier soupir, elle indiqua où se trouvait dans l'armoire le linge destiné à l'ensevelir. Trois jours plus tard, elle fut rejointe celle qui nous avait quitté moins de deux ans auparavant. Elle se trouve inhumée dans le même rang que ma petite sœur, à côté de Madame Nathalie Guitton, une voisine des Trois Cheminées. Alors que cette dernière était plus que septuagénaire, ma mère n'avait que 48 ans. Le jour de l'enterrement, la bise était glaciale et le lendemain, la neige recommença à tomber de nouveau.

Avant de repartir à mon travail, je réglai toutes les notes relatives aux frais d'inhumation, clergé, charpentier, fossoyeur, etc.. En 1927, lors du décès de ma pauvre sœur, j'avais également tout payé. Ainsi s'était achevée pour ma mère une existence ayant connu peu de joie, dans un état voisin de la misère. Sa seule consolation je crois fut de dormir son dernier sommeil dans la commune qui l'avait vue naître et grandir, ainsi que ses aïeux, non loin des êtres qu'elle avait aimé.

Pendant cinq années, mon père entretint les deux tombes avec beaucoup de soins. Sur chacune d'elle, il avait même planté un rosier car ma mère aimait les fleurs. Ces roses avaient deux nuances différentes, rose clair et rose foncé. C'était un arbuste nain surnommé "Cotillon de la grand-mère". J'avais rapporté cette variété de chez mon employeur, le père Durand à Saint-Quentin, et je l'avais plantée dans notre potager aux Trois Cheminées.

J'allais donc quitter mes employeurs le mois suivant, car notre mariage avait été fixé à la date du 15 avril. N'ayant pu réussir à obtenir une petite exploitation tant désirée, je m'étais embauché comme journalier agricole chez Aymard Masson, propriétaire à la Garanterie. Il avait été décidé que nous habiterions avec les grands-parents en attendant de trouver une ferme pouvant nous convenir, ce que je souhaitais ardemment, car c'était pour moi une solution provisoire.

Cependant, une nouvelle épreuve nous était réservée. La grand-mère de ma fiancée, Léonie Duval épouse Michel, fut atteinte subitement d'une congestion cérébrale. Elle succomba au bout de trois

jours, le 7 avril, sans avoir repris connaissance. Ma future en conçut un vif chagrin, car c'était elle qui l'avait élevée, et depuis 1920 elle vivait avec eux où elle partageait leurs travaux sur leur petite ferme qu'ils avaient en location. Malgré ce pénible événement, rien ne fut changé dans nos projets. Notre mariage eut lieu comme prévu le lundi 15 avril. Le temps était maussade et une pluie fine tomba toute la matinée. Ce fut Armand Goudier, maire de la commune, qui reçut notre consentement. Il habitait le bourg, où il vivait avec une vieille bonne car il était célibataire. Enfant de Bernières, il exploitait comme propriétaire une petite ferme qu'il avait hérité de ses parents. Sa maison d'habitation faisait partie de l'ancien château et il se plaisait à l'évoquer. Il fut le dernier occupant, car après son décès survenu en 1935, ses immeubles furent vendus et les bâtiments servirent à l'exploitation.

A l'église, l'abbé Constant Laumonier, curé de la paroisse, bénit notre union. Natif de Vire, issu d'une famille d'humbles ouvriers, il avait sa mère à charge et avait à son service une vieille bonne déjà bien fatiguée, Elise Sicot, originaire de Truttemer-le-Petit. Ce prêtre appartenait à la classe 1909, comme le curé d'Yvrandes, et n'avait été ordonné qu'après la guerre. D'abord vicaire à Lisieux, puis à Falaise, il était curé de la paroisse depuis 1925. Ancien mobilisé, il était marqué par le contact occasionné par une longue présence à l'armée. Ses réparties, quoique spirituelles, étaient empreintes du vocabulaire troupier. C'était particulier à tous les prêtres anciens combattants, et ceci d'ailleurs contribuait à les rendre populaires, étant beaucoup plus proches des paroissiens que leurs aînés.

A l'issue de cette cérémonie, nous gagnâmes le domicile du grand-père où Mme Buffard, cuisinière à Tinchebray, nous prépara le repas. Celui-ci fut servi par mes camarades conscrits, ainsi que par Marcel Enguehard, ami personnel, ancien ouvrier agricole chez le maire de Saint-Quentin, pour lequel d'ailleurs il était fermier depuis l'année précédente.

En raison des circonstances pénibles qui avaient précédé notre mariage, une quinzaine d'invités seulement étaient réunis autour de la table et ils nous quittèrent en fin d'après-midi. L'ambiance était très réservée et mon père, plus seul que jamais, regagna son domicile avec mon camarade Auguste Durand qui l'avait accompagné pour cette cérémonie, où d'ailleurs celui-ci remplissait le rôle de garçon d'honneur.

Mais comme la vie a toujours ses exigences, deux jours après je me rendais quotidiennement à mon travail chez Masson. Je puis ajouter qu'à cette époque ma bicyclette était précieuse, car la distance qui séparait notre domicile de celui de mon employeur était de deux kilomètres. Pendant près d'une année, j'effectuais ce trajet, puis mon patron embaucha un domestique et il me fallut trouver du travail par ailleurs. Ceci se passa sans difficultés. Je fus embauché 2 jours par semaine chez Alcide Letellier, riche propriétaire, agriculteur avisé, très ingénieux, qui en cette année 1930 dota sa ferme d'un réseau de distribution d'eau, c'était la première installation dans la commune.

Les 4 derniers jours de la semaine, j'étais occupé chez Emile Desdoits, fermier à Monfroux. Né à Saint-Cornier en 1879, installé précédemment à Beauchêne, il n'y avait que deux années qu'il habitait Bernières-le-Patry. Nous étions trois ouvriers dans cette exploitation, qui se trouve parmi les plus importantes de la commune. Il y avait des travaux supplémentaires à exécuter car on commençait à procéder à l'installation de la ligne électrique à haute tension et tous les arbres situés en bordure de la route entre Monfroux et le Parc devaient être abattus par les riverains. Ceci constituait donc un surcroît de travail.

C'est au cours de ces années qu'on allait assister à une nouvelle transformation de la vie rurale dans nos campagnes. La plupart des villes disposaient déjà depuis un certain nombre d'années de ce mode d'éclairage. La première que j'ai connu fut Vire vers 1922, mais l'installation primitive était loin d'être au point comme il l'est actuellement. A Tinchebray, on s'éclairait toujours au gaz. Une usine spéciale était installée au sortir de la localité sur le bord de la route nationale Paris-Granville en direction de Vire. Chaque soir à la chute du jour, on pouvait apercevoir le préposé avec son instrument allumer les réverbères afin d'éclairer la circulation nocturne.

Pour financer ces importants travaux dont je viens de parler, d'importants crédits furent accordés par l'Etat et le département. On eut également recours à l'épargne publique sous forme d'actions acquises par les particuliers. La souscription était intéressante car l'action avait une valeur de 500 francs avec 5 pour cent d'intérêt. Certains particuliers consentaient à en prendre 10, voire même 20.

En 1928, j'avais vu sur la porte de la mairie d'Yvrandes une affiche intitulée "Appel aux habitants d'Yvrandes". On leur demandait de souscrire à l'emprunt projeté destiné à financer l'installation des lignes électriques. En moi-même, je n'avais pas tellement confiance, car je savais que le paysan bocain est extrêmement prudent et méfiant lorsqu'il s'agit de prêter ses fonds. Ce fut alors le contraire, on trouva facilement les capitaux nécessaires, et à part quelques exceptions, les lignes traversaient tous les hameaux, et les habitants pouvaient donc dans un avenir prochain profiter du courant, à condition bien entendu d'accepter de payer le branchement éventuel.

Par contre à Bernières, le réseau électrifié fut plus restreint, car les lignes ne furent établies que vers les habitations où les propriétaires souscrivaient. Or en réalité, il ne s'agissait guère que de propriétaires exploitants car la plupart des bailleurs, n'habitant pas les lieux, se désintéressaient de la question. Une grande partie de la population de la commune se trouva donc privée de cet avantage intéressant, et malheureusement nous étions du nombre. Une période de 25 à 30 ans devait encore s'écouler avant que les derniers écarts soient définitivement électrifiés. Notre voisin Louis Heuzé fut le seul au Bisson à profiter de cette innovation, ayant été souscripteur dès le début du projet.

Mais cette réalisation n'était pour moi qu'une affaire secondaire. Ce que je souhaitais, c'était d'avoir un domicile à moi, en un mot être chez nous. Je me trouvais dans ma 26^e année et j'étais toujours obligé de travailler chez les autres dans les mêmes conditions que mon père, et cela je l'admettais difficilement. Je me disais parfois: à quoi bon avoir sorti le premier de l'école d'Yvrandes, si dans la société je reste un vulgaire salarié. J'avais été trop humilié dans mon enfance, trop souffert de la misère pour me résigner à une telle situation. Mon caractère indépendant supportait mal ce genre d'existence.

TOME III (1930-1944)

Mon installation à Bernières. Mes débuts, mes entreprises.

A la fin du printemps 1930, notre grand-père, le père Michel, en raison de son grand âge, il avait bientôt 74 ans, se décida à nous laisser la jouissance de son exploitation au Bisson. Il fut convenu que le bail débiterait au 29 septembre, mais à partir du 1^{er} mai, notre responsabilité était engagée. Je devais meubler la ferme et acquitter le terme de la Saint-Michel.

J'achetai donc les trois vaches du grand-père qui coûtèrent près de dix mille francs du moment, une écrémeuse d'occasion chez M. Lemonnier, instituteur honoraire à Montsecret, car il faut ajouter que les grands-parents de ma femme avaient toujours vendu le lait cru, soit aux particuliers et à la fromagerie de Cerisy-Belle-Etoile. Je préférais donc écrémer afin d'avoir le petit lait pour élever les jeunes veaux et aussi engraisser les porcs, car j'avais l'intention, comme l'on dit fréquemment, de tirer un peu sur plusieurs ficelles afin d'avoir le plus souvent possible de produits à vendre. J'achetai aussi une baratte à beurre toute neuve chez Monsieur Barrabé à Tinchebray, tonnelier réputé.

Mme Lefavre, la propriétaire, bien que me connaissant très peu, ne fit aucune objection pour nous louer sa petite ferme. Il est vrai qu'elle bénéficiait d'un avantage pécuniaire, car le bail du grand-père, qui était loin d'être expiré, avait été conclu pour un montant annuel de mille quatre cent francs, alors que le nouveau fermage était consenti pour la somme de deux mille six cents francs, soit presque le double.

Je n'avais pas d'autres charges, la propriétaire acquittait les impôts, entretenait les toitures et fournissait les jeunes pommiers destinés à remplacer les vieux sujets usés ou arrachés par la tempête.

On peut ajouter qu'à cette époque, les prix pratiqués pour la location des fermes étaient sensiblement les mêmes un peu partout, c'est-à-dire entre 500 et 600 francs l'hectare en petites exploitations, un peu moins lorsqu'il s'agissait de fermes plus importantes. La propriété dont j'étais le locataire était suffisamment pourvue de bâtiments agricoles, mais plutôt défectueux. En dehors du verger assez vaste, mais planté de jeunes pommiers qui étaient loin d'être en plein rapport, il y avait un enclos où l'on cultivait principalement des haricots, pommes de terre et des betteraves fourragères.

Trois parcelles en herbage de bonne qualité, communiquant les unes avec les autres, une autre plus petite dénommée "la Fosse au loup" était moins fertile et d'accès difficile en raison du chemin rural qui était presque impraticable, enfin un pré assez éloigné que traverse le "Ruisseau de Rully", donnant un fourrage abondant mais de qualité plutôt médiocre. L'ensemble de l'exploitation s'élevait à une superficie de 3 hectares 72 ares. C'est ainsi que pendant un peu plus de neuf années, nous devions habiter ce hameau. Avec ses 38 habitants, ses petites propriétés morcelées, ce village me rappelait les Trois Cheminées. C'était un ensemble de petits agriculteurs aux ressources modestes, journaliers dont les épouses élevaient parfois des nourrissons. Au siècle dernier, les tisserands et les fileuses étaient nombreux, mais depuis longtemps ces corporations avaient disparu.

Toutes ces personnes de modeste condition résidant dans le village étaient sympathiques et serviables. Seuls deux cultivateurs possédaient chacun une jument de trait et j'étais parfois bien aise de m'en servir pour effectuer mes charrois. En ce temps-là déjà lointain, il n'y avait point de tracteur et si parfois un cultivateur nous fauchait un herbage, par contre le pré était toujours coupé à la faux par le grand-père et moi-même, et la fenaison s'effectuait toujours à la main.

Tout ce petit monde dont j'ai parlé vivait en bonne intelligence. Il arrivait parfois que le dimanche, pendant la belle saison, on se rassemblait l'après-midi à trois ou quatre afin de faire quelques parties de bouchon. A la fin de cette année 1930, le 14 décembre, qui était un dimanche, naissait notre fille unique. Elle reçut les prénoms de Gisèle, Gilberte, Simone, Thérèse. Ma belle-mère fut marraine et mon père parrain selon la coutume habituelle de l'époque. L'année suivante, je fus obligé de quitter mes employeurs, car je ne pouvais pas m'absenter tous les jours comme précédemment, ma femme ayant une occupation supplémentaire avec notre enfant.

J'allais donc travailler quelques jours chez Léon Lebarbé au hameau du Parc. C'étaient également de braves gens mais qui n'eurent pas le bonheur qu'ils méritaient. Après avoir perdu deux enfants en bas âge, ils en perdirent un troisième, le petit Charles, à l'âge de huit ans. Il fut blessé mortellement d'un coup de pied de cheval l'année suivante. Ils en conçurent un vif chagrin et ils sont décédés quelques années après, sans postérité.

En 1931 également, succombait un ancien cultivateur, Eugène Prunier, rentier au bourg, devenu le préposé à l'entretien du cimetière. L'emploi étant devenu vacant me fut proposé et sur les instances du maire et de l'adjoint, Victor Chardin, je l'acceptai. Pendant sept années consécutives, j'assumai ce rôle et je remplissais les conditions qui en découlaient.

Ces conditions étaient les suivantes: je devais tailler les haies vives qui l'entouraient, deux fois par an, début juin et septembre. L'herbe devait être coupée trois fois, fin mai, août et octobre. Les allées devaient être tenues en état constant de propreté. J'ajoute qu'en ce temps-là, elles n'étaient pas recouvertes de gravier, on utilisait donc un désherbant mélangé d'eau et qu'on allait puiser à la fontaine Besnard. M. Goudier me prêtait son attelage et le cantonnier Prosper Marie me donnait un coup de main. J'avais également à entretenir les tombes des familles Dumont-Saffray, les deux curés de Bernières inhumés dans ce cimetière, les abbés Marie et Leconte, les sépultures Voivenel et Gautier, celui-ci était un ancien jardinier du château de la Rochelle. Le sable était fourni gratuitement par la commune et j'assumais ce travail pour une indemnité annuelle de 700 francs.

Par la suite, il me fut confié également l'entretien d'autres tombes de la part des familles intéressées. J'arrivai rapidement à en totaliser une trentaine. Ce travail était rétribué à raison de 10

francs par an et par tombe. Malgré le concours du grand-père, cette nouvelle charge me prenait du temps et je fus obligé de quitter mon emploi chez Léon Lebarbé.

Je réussis à trouver du travail plus près de mon domicile, par conséquent, je disposais de plus de liberté pour m'occuper de ma ferme et du cimetière. Pendant près de sept ans, j'ai toujours eu les mêmes employeurs: Victor Chardin à la Roque, où je travaillais deux jours par semaine, Mlle Hélène Chanu et Emile Voivenel à la Bazourdière, Mesdames Leconte et Legrain au bourg, enfin M. le Curé où j'effectuais principalement les travaux de jardinage. Je gagnais 13 francs par jour et j'avais quelquefois du mal à les servir tous. Je peux ajouter que je pouvais me considérer comme un journalier satisfait, car chez tout ce monde, j'organisais le travail comme bon me semblait.

Si tout allait bien de ce côté, il n'en était pas de même dans notre exploitation. Plusieurs porcs périrent et pendant deux années consécutives, nos vaches subirent l'avortement épizootique. Tout ceci engendrait comme on le pense de sérieuses difficultés financières. Mais ce ne fut pas tout. A partir de 1932, jusqu'en 1936, une crise économique atteignit particulièrement l'agriculture, obligeant certains fermiers ayant loué à des taux élevés à abandonner leur exploitation. En ce temps-là, les baux étaient conclus à prix fixe pour une déterminée quelque soit le cours des denrées. Cela paraissait justifié lorsque le prix des produits agricoles étaient stables.

Mais ceci changea brusquement. C'est ainsi que par exemple en ce qui nous concernait au début, une vache amouillante que l'on vendait suffisait largement à acquitter notre loyer en 1930 alors qu'en 1933, il fallait en compter deux. Mais l'effondrement des cours agricoles était général. Les produits laitiers constituant la ressource principale des petites fermes baissèrent d'une façon catastrophique. Le beurre qui valait une vingtaine de francs le kilog tomba à moins de huit francs. Les veaux et porcs gras ne valaient pas plus de 3 à 4 fr le kilo vif. A la foire de mai à Montsecret, je cédaï un petit taureau d'une dizaine de mois 490 francs. Une vache amouillante que j'avais payée 2650 fut revendue l'année suivante 950 francs. Une autre amouillante qui m'avait coûté 2300 francs fut revendue comme bête de viande 1300 francs à une foire de Tinchebray. Je me bornerai à citer ces quelques exemples parmi tant d'autres!

Dans ces conditions, il n'était pas possible de réaliser des économies. Il fallait souvent se priver pour faire face aux échéances. L'industrie fut beaucoup moins atteinte et à Tinchebray, mes beaux-parents ignoraient ces difficultés. Au bout d'un certain temps, les pouvoirs publics prirent certaines mesures, peut-être un peu tardives et notoïrement insuffisantes. Les propriétaires furent contraints de consentir une réduction de 10 pour 100 sur les fermages et la loi était formelle. Elle s'appliquait également aux employés communaux dont je faisais partie, étant gardien du cimetière. La baisse fut encore plus sensible pour les salariés agricoles dont le gain quotidien tomba de 13 francs à 10 francs, voire même 8 francs. Or, comme les allocations familiales n'étaient pas entrées en vigueur dans nos campagnes, les ouvriers agricoles ayant des enfants en bas âge étaient proches de la misère. Il fallut attendre l'avènement du Front Populaire en 1936 qui dévalua le franc pour obtenir une meilleure marche des affaires restant languissantes.

C'est pendant cette funeste période que je tentai une demande à Caen auprès de l'Administration des Postes afin d'obtenir un emploi de facteur auxiliaire dans la commune, du fait que cet emploi était devenu vacant. Mais il me fut répondu qu'en pareil cas, la priorité était d'abord accordée à la personne qui suppléait le préposé lorsqu'il était en congé. Or depuis plusieurs années, une dame assurait ce service, c'était Madame Louis qui habitait le hameau des Planches qui fut donc désignée. Je regrettai de ne pas avoir obtenu satisfaction, car cette fonction était pour moi plus intéressante que l'emploi de journalier, car j'aurais eu davantage de liberté pour me consacrer aux travaux de ma petite ferme. Malgré toutes ces déceptions, je ne perdais pas courage.

En 1930, j'avais loué un clos appartenant à Mme Jouenne au bourg. Cette parcelle était située à l'emplacement actuel de la Salle des Fêtes. Nous l'avions mise en valeur en y cultivant des pommes de terre, des betteraves et différents légumes pour notre consommation et celle du bétail, et ce travail était

exécuté à la main. En 1932, je louai aussi un herbage d'environ un hectare situé aux Carrières qui s'étend d'une route à l'autre, donc tout proche de chez nous. Cette pièce de terre appartenait à Mlle Jeanne, rentière, qui habitait l'immeuble face à l'église, côté sud. C'était une personne très dévouée pour les œuvres paroissiales. L'année suivante, j'obtins également de Mme Legrain le pacage de son verger au bourg. Notre exploitation s'augmentait tout doucement, nous permettant ainsi d'augmenter le nombre de têtes de bétail.

En 1934, mon père, devenu septuagénaire, fatigué et déprimé, n'était plus occupé que par des personnes charitables, car il ne pouvait pas depuis un certain temps prétendre à un salaire normal, pas plus qu'à une retraite, ceci n'existait pas. D'autre part, il devait quitter son habitation, celle-ci ayant été vendue précédemment et destinée une fois de plus à devenir un bâtiment d'exploitation, usage qu'elle conserve encore aujourd'hui.

Comme nous étions quatre personnes à la maison, le grand-père âgé de 78 ans, notre petite-fille âgée de 4 ans et nous-mêmes, il nous était donc impossible de l'héberger. Par ailleurs, les locaux étaient insuffisants et nos ressources très limitées en raison de la mévente de nos produits. Après avoir ainsi habité près de 24 années aux Trois Cheminées, il fallut quitter ce vieux hameau pour résider avec les vieillards à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres à Flers, route d'Athis. Il était pénible certes de se résoudre à cette situation, mais il n'existait pas d'autre solution. Nous aurions souhaité qu'il fut hospitalisé à Tinchebray, c'était ce qu'il avait désiré aussi, mais administrativement cela s'avéra impossible. Nous aurions pu nous voir plus souvent, de même qu'il aurait certainement rendu visite à ses amis à Yvrandes lorsqu'il était encore valide. Il s'habitua facilement dans son établissement où il vécut cinq années dans un confort qu'il n'avait jamais connu dans sa vie active.

Comme il était assez doué en écriture, on lui confiait la copie des cantiques, car dans ce lieu la piété et les exercices religieux étaient de rigueur. Nous allions le voir de temps à autre et il nous écrivait. Nous lui remettions un peu d'argent pour ses petites dépenses occasionnelles et chaque année dans le cours de l'été, il séjournait quelques jours à la maison, permission qu'on accordait aux vieillards capables de se rendre dans leur famille.

Notre ami Ferdinand Delente, après avoir séjourné quelque temps au Mont Renard, revint aux Trois Cheminées dans la maison où avait habité autrefois la famille Houël, ensuite accablé par le poids de l'âge, il fut hospitalisé à Tinchebray où il est décédé pendant la seconde guerre mondiale. Les événements de l'époque ne me permirent pas de lui rendre visite pendant les dernières années de sa vie. Je le regrette, car il aurait été heureux que je lui témoigne ma reconnaissance pour les services qu'il avait rendu à ma famille dans mon enfance. Mais je ne l'ai pas oublié pour autant et je lui conserve toute ma gratitude.

Le 18 mai 1935, événement rarissime, une abondante couche de neige recouvra la terre, les seigles qui naturellement avaient des épis ne se relevèrent pas et les arbres fruitiers en fleurs furent également endommagés. De mémoire d'homme, on n'avait jamais vu ceci dans la région. Le 1^{er} juin suivant, qui était le jour de la Pentecôte, fut attristé par une mort imprévue. Le maire, Armand Goudier, profitant de l'absence de sa bonne, se suicida en se tirant un coup de fusil en plein cœur. Ceci causa un grand émoi, car rien dans son attitude ne laissait prévoir une telle détermination. Ce devait être le dernier occupant de cette habitation.

Après son décès, les immeubles vendus furent acquis par ses voisins. Parmi ceux-ci, le plus proche, Rémi Jouenne, cousin éloigné, adjoint depuis un mois le remplaça comme maire, fonction qu'il exerça pendant près d'un quart de siècle.

Quelque temps avant, le 9 juin 1932, un accident mortel peu remarqué, mais qui fut signalé dans la presse, survint au passage à niveau n° 34 à la Bazourdière. Un de nos voisins, Léon Marie, un ancien charpentier célibataire habitant une misérable mesure où personne ne pénétrait, fut tué par l'autorail récemment mis en service sur la ligne Paris-Granville. Il espérait pouvoir traverser la voie avant

l'arrivée du véhicule, mais il fut happé par la machine et tué sur le coup. Comme c'était un pauvre hère, son décès passa presque inaperçu dans la commune, par contre, le journal régional, l'Ouest-France, relata l'accident avec ce titre: "La première victime de la Micheline sur la ligne Paris-Granville". La maison déjà bien délabrée qui fut son domicile, ainsi qu'une autre qui lui était contigüe, ont disparu depuis longtemps et il n'en reste aucune trace à l'heure actuelle.

Au début de l'année 1936, notre grand-père devenu presque octogénaire déclinait rapidement. Il ne souffrait pas, perdait l'appétit, somnolait et se plaisait surtout dans son lit. Atteint de débilité sénile, il s'épuisait lentement et finit par succomber le 14 avril.

Notre petite fille Gisèle était devenue une écolière fréquentant la classe enfantine, qui était mixte, d'une façon assidue. Elle n'était jamais malade et était parmi les plus robustes de son âge. Il est vrai qu'elle absorbait une nourriture plus riche que son père autrefois lorsqu'il était écolier. Pour débiter, elle eut comme maîtresses Mlle Patou, puis Mlle Haupais, adjointes de Mlle Robbes. Puis après le départ en retraite de cette dernière, Madame Lejemtel devint Directrice de l'école des filles. Cette année à Bernières, il y eut donc quelques changements dans l'administration communale. Un nouveau maire, Mr Jouenne, dont j'ai déjà parlé, un nouveau secrétaire de mairie, Mr Georges Lejemtel, qui remplaça Mr Leroux, instituteur à l'école des garçons.

Ce dernier, atteint par la limite d'âge, se retira à Donville dans la Manche. J'avais atteint mes 32 ans l'année suivante et j'avais réalisé ce que je souhaitais depuis longtemps. Je ne manquais pas de travail certes, mais je désirais être indépendant. Il y avait bientôt vingt années que je travaillais chez les autres et je me trouvais un peu humilié de cette condition qui pour d'autres que moi aurait paru tout à fait normale. L'occasion se présenta à Bernières même. Au cours de cette année 1937, j'appris par l'intéressé lui même qu'il abandonnait sa ferme située à la Petite Rochelle, ceci le 29 septembre 1938.

Elle était d'une superficie de 11 hectares, plus étendue que je ne l'aurais souhaité, vu le manque de capitaux, mais en accord avec ma femme, je me risquai à cette opération que je n'eus pas à regretter par la suite.

Cette année 1938 fut défavorable à l'agriculture: un printemps très sec s'accompagna d'une multitude de vers blancs qui firent de nombreux ravages, entravant la pousse de l'herbe. A ceci s'ajouta l'épidémie de fièvre aphteuse qui nous fit périr une de nos meilleures laitières, mais comme nous étions assurés contre la mortalité du bétail par la "Mutuelle Percheronne", nous fûmes indemnisés. Je crois qu'on avait perçu 1500 francs. C'était à peu près la totalité des fonds dont nous disposions, et malgré cela j'entreprenais de meubler une ferme moitié plus importante que celle que nous devions quitter.

Changement d'exploitation. "La Petite Rochelle".

La ferme que je devais exploiter appartenait à Mr et Mme André Legrix pour 9 hectares, le reste soit environ 2 hectares appartenait aux beaux-parents de ces derniers, Mr et Mme Edmond Bertrand, qui avaient également l'usufruit de la première partie. Tous ces bailleurs habitaient la commune de Pierres. C'étaient de braves gens, mais dépourvus de finances, raison pour laquelle les bâtiments se trouvaient en mauvais état d'entretien. Le prix de la location s'élevait à 5600 fr par an, y compris, selon la coutume, l'entretien des toitures en chaume et Dieu sait s'il y en avait.

Les propriétaires fournissaient les pommiers mais ceci dura peu d'années, alors on cessa de replanter. Comme je l'ai indiqué, nous n'avions pas d'argent et il fallait en trouver. C'était une ferme de polyculture comme la plupart des exploitations du Bocage, il fallait donc l'équiper en conséquence. Mon ami Marcel Enguehard me prêta 2000 fr à 5 pour 100 par an. Avec 2100 fr, j'achetai une jument très âgée, un peu brutale mais très courageuse.

Ce fut encore notre ami qui me prêta les semences de céréales pour mes labours, je devais les lui restituer à la récolte suivante, ce qui fut fait. Notre voisin du Bisson, le père Guillouet, nous céda sa faucheuse, ses harnais, pour la modique somme de 500 francs. J'achetai un tombereau également chez un ami, Julien Renault, 1000 fr. Ensuite une charrue ancienne à une vente publique à Truttemer-le-Grand pour 600 fr. Je me rendis acquéreur d'une voiture à gerbes, toujours d'occasion, pour 1650 fr. Tout ce matériel était loin d'être neuf, mais il nous était indispensable pour notre activité.

J'aurais pu certes emprunter davantage et avoir un matériel plus récent, mais je ne voulais pas gonfler mes dettes. J'avais aussi besoin de fûts, car le peu que nous avions était hors d'usage. Par la suite, je me permis d'acheter une demi-douzaine de tonneaux et il nous arriva souvent de les remplir lorsque la récolte de pommes était abondante. Je devais donc exploiter cette ferme pendant 19 années consécutives, et c'est ainsi qu'à Bernières-le-Patry, je devais séjourner la plus grande partie de mon existence et de mon activité professionnelle.

Je n'étais pas le seul de ma famille à venir s'y installer. A la fin du siècle dernier, un cousin pour mon grand-père, Adrien Droulon, s'y maria et mourut à Bellefontaine en 1920. Plus tard, Henri Droulon, cousin de ma mère, épousa Marcelline Julienne en 1899 et s'installa à la Bazourdière. Sa sœur Augustine Droulon, veuve en premières nocces de Victor Guillouet, inhumé à Yvrandes et remariée à Paul Rogues après avoir habité Noron s'était retirée à la Brouillerie où elle est décédée en 1928. C'est dans ce hameau également qu'avait habité mon oncle Auguste Droulon, époux de Maria Decaen, lesquels résidèrent après à Rully, la Lande, avant d'aller à Montchamp où ils sont décédés entre les deux guerres.

J'avais l'intention d'y exercer les rares talents que je possédais en matière agricole afin de mettre la ferme en valeur suivant la technique moderne. Malheureusement, les événements qui suivirent m'empêchèrent pendant une dizaine d'années d'opérer les réalisations que je souhaitais. La pénurie totale d'engrais chimique, la rareté du matériel agricole, tout ceci consécutif à l'occupation ennemie qui allait commencer en 1940 ne facilitèrent point ma tâche que j'avais envisagé avec plus d'optimisme.

En cette année 1938, il y eut une récolte de pommes abondante et au milieu de la saison, les courtiers qui embarquaient leurs livraisons à la gare de Viessoix cessèrent leurs achats. Comme je désirais vendre ma récolte, je me mis en rapport avec un négociant de Tinchebray, Monsieur Morin, lequel m'achetai une tonne de fruits chaque semaine, que je livrais à la gare de cette dernière localité. Notre jument me rendit cette année-là un précieux service malgré son grand âge.

On procédait justement à la réfection de la route départementale entre Vautigé et le calvaire à Mme Bouvet. En conséquence, au carrefour des Chênes Barons, il fallait emprunter la route de St-Quentin jusqu'à l'Yvrandière pour se diriger ensuite sur Tinchebray par la Provôtière, ceci allongeait sensiblement mon trajet, mais en ce temps-là, je ne redoutais pas l'effort.

Mon père hélas ne devait jamais nous visiter dans notre nouvelle résidence. Il fut frappé de congestion cérébrale au mois d'août, alors qu'il se promenait dans les rues de Flers. Il s'alita, fut atteint de cécité et finit par succomber le 10 novembre 1939. Il s'éteignit en pleine connaissance. Dès que nous fûmes avisés de son décès, mon épouse et moi nous nous rendîmes à son établissement hospitalier. Selon l'usage, on avait déposé son corps bien amaigri dans un cercueil non recouvert. Pour la dernière fois, je contemplai le visage de ce vieillard auquel la vie avait été bien rude et peu enviable.

Il fut inhumé l'après-midi dans le cimetière de Flers. Malheureusement, il nous fût impossible d'y assister en raison de la difficulté des communications. Depuis plus de deux mois, nous étions en état de guerre avec l'Allemagne et j'espérais obtenir son transfert à Yvrandes avec ces êtres qu'il avait tant aimé et pour lesquels il avait tant peiné. La prolongation inattendue de cette guerre avec les conséquences qui en découlèrent ne m'ont pas permis de réaliser ce vœu. Je n'ai revu sa tombe qu'une fois après son décès. A Flers, il n'est pas possible d'entretenir une tombe bien des années, l'importance

des décès et la superficie assez restreinte du cimetière obligent le renouvellement des sépultures tous les quinze ans.

La seconde guerre mondiale. L'invasion.

Depuis plusieurs années, quelques pessimistes redoutaient un nouveau conflit en Europe où la France une fois de plus serait engagée. C'était une minorité de personnes à laquelle on n'accordait peu de crédit. N'y avait-il pas la Société des Nations, créée en 1919 lors du traité de paix. Lorsque l'Italie entra en guerre contre l'Ethiopie, on s'aperçut bientôt que cet organisme demeurait inefficace. Les sanctions économiques prises à l'égard de la puissance agressive s'avèrent inopérantes. Elles eurent pour conséquence de rapprocher l'Italie de l'Allemagne, et ensuite du Japon. Ce fut l'axe Berlin-Rome-Tokyo.

D'ailleurs depuis plusieurs années, les Etats-Unis d'Amérique du Nord semblaient se désintéresser de la politique européenne. La Russie, dont le régime n'avait pas la faveur des puissances occidentales, était tenue un peu à l'écart. Bref, la solidarité des anciens vainqueurs de l'Allemagne n'existait plus. D'ailleurs celle-ci allait en profiter pour se réarmer d'une façon prodigieuse et devenir en 1939 la première puissance militaire du monde. Un ancien caporal d'origine autrichienne, peintre en bâtiment, allait galvaniser le peuple allemand. Fondateur avec quelques comparses comme Goëring, Rudolph Hess, etc... du parti national-socialiste ou parti nazi, il rendait les anciens ennemis de l'Allemagne responsable du malaise économique qu'elle avait subi par suite du diktat de Versailles.

En 1933, il succédait au vieux maréchal Hindenburg comme Reichführer, porté ainsi au pouvoir par l'énorme majorité du peuple allemand qui voyait en lui l'homme providentiel, qui devait conduire son pays à son apogée. Le service militaire obligatoire fut rétabli, la rive gauche du Rhin réoccupée ainsi que la Rhénanie et la Sarre. Une ligne fortifiée, la ligne Siegfried, fut construite face à la ligne Maginot le long de la frontière d'Alsace-Lorraine.

Au nom de "l'espace vital" si souvent évoqué dans ses discours, outre les anciennes colonies allemandes, il revendiquait l'annexion à son pays de tous les peuples d'origine germanique. Ce fut d'abord l'annexion de l'Autriche, puis en 1938, les pays des Sudètes en Tchécoslovaquie. Au mois de septembre la guerre faillit éclater. Je fus chargé par le Maire de coller des affiches annonçant la mobilisation des hommes désignés par les fascicules blancs.

Puis le conflit se trouva écarté par les accords de Munich, mais ce n'était qu'un sursis. La Tchécoslovaquie, privée de son système militaire de défense, se trouvait très vulnérable. On s'en rendit compte l'année suivante. Au printemps de 1939, envahirent sans résistance le reste du pays.

Une nation d'une quinzaine de millions d'habitants était après l'Autriche annexée au III^e Reich. C'était ce que le gouvernement allemand appela le protectorat de Bohême et de Moravie. Dès lors, la tension diplomatique ne cessa de s'accroître. En France, la classe libérable fut maintenue sous les drapeaux et la classe 36 rappelée.

Poursuivant sa politique d'hégémonie qui lui avait si bien réussi, Hitler revendiqua "le couloir de Dantzig", situé à l'époque en territoire polonais depuis le traité de Versailles en 1919. Devant les prétentions du Führer, l'Angleterre et la France décidèrent de s'allier à la Pologne, espérant que l'Allemagne hésiterait à s'engager dans un conflit européen. Mais à la fin d'août 1939, un coup de théâtre se produisit. Alors qu'une mission militaire franco-britannique se rendait en Russie, le gouvernement soviétique, par l'intermédiaire de Molotov, concluait avec Von Ribbentrop, le ministre des Affaires Etrangères allemand, un pacte de non agression.

Il apparaissait dès lors que la guerre était inévitable et que le sort de la Pologne serait vite réglé. Personnellement, j'étais pessimiste sur le plan des opérations militaires. L'Italie et son alliée l'Allemagne, principalement cette dernière, disposaient d'effectifs plus nombreux et beaucoup mieux

armés que les trois nations qui allaient entrer en conflit armé avec les puissances de l'Axe. Nous étions dans un état d'infériorité pire qu'en 1914. Nous n'avions pas la Russie avec nous et les Etats-Unis d'Amérique restaient toujours dans leur "isolationnisme".

Aussitôt que l'Allemagne eut déclenché les hostilités avec la Pologne le 1^{er} septembre, la France décréta la mobilisation générale. D'abord, appel des fascicules blancs, unités de l'intérieur, fascicules rouges, unités combattantes. Les fascicules bleus concernaient principalement les troupes de 2^e réserve qui ne devaient être appelées qu'en janvier et février.

La Grande-Bretagne d'abord, la France ensuite, déclarèrent la guerre à l'Allemagne le 1^{er} septembre. C'était un dimanche et notre plus proche voisin Lucien Buot était parti la veille rejoindre le dépôt de Caen, avant d'être dirigé avec son régiment, le 60^e G. R. D. I., sur la frontière belge. Au bout de trois semaines de combat, malgré la défense héroïque de Varsovie, la Pologne était occupée en totalité, la partie occidentale par les troupes allemandes, la partie orientale par les divisions russes.

Les troupes franco-anglaises concentrées en Alsace-Lorraine n'avaient rien fait pour soulager leur malheureuse alliée. Seules quelques escarmouches insignifiantes, rencontres de patrouilles dans le "no man's land" entre la ligne Maginot et la ligne Siegfried, sans résultat déterminant. Je me trouvais convaincu que notre armée n'était pas en mesure de prendre l'offensive puisqu'elle restait sur ses positions.

Certains osaient prétendre que l'ennemi n'osait nous attaquer et qu'au printemps, les Alliés envahiraient la Rhénanie. La période hivernale se passa ainsi. C'est ce qu'on devait appeler "la drôle de guerre". A part les unités qui gardaient la frontière, les mobilisés travaillaient souvent dans les fermes, s'occupant souvent des labours et des semailles dans les départements frontaliers.

Au début de l'année 1940, les réformés et les exemptés des classes mobilisables furent convoqués devant le conseil de réforme siégeant au centre départemental de recrutement. Appartenant à la classe 1925, je fus donc appelé à me présenter le 5 février à Caen à la caserne Lefèvre où se trouvait en garnison le 129^e R. I.

A Bernières, j'eus comme compagnon de route un ancien camarade d'école, Victor Frémont, un réformé de la classe 1926. Il faisait un temps épouvantable, la neige tombait depuis la veille et le vent soufflait du nord-est. En raison de la difficulté des communications, il fallut prendre le train à la gare de Montsecret, se rendre jusqu'à Argentan, puis à nouveau prendre le train Le Mans – Caen. En cours de route s'ajouta un nouveau compagnon appartenant à la classe 1922 résidant à Fresné-la-Mère, ce fut le seul de nous trois déclaré bon pour le service armé. Frémont fut réformé définitif. Atteint d'albumine à un taux très élevé, il devait succomber six ans après. Quant à moi, je fus maintenu exempté.

Devant le nombre assez restreint de "récupérés", le Ministère de la Défense avait prévu que les hommes non incorporés et appartenant aux classes mobilisables seraient à nouveau convoqués devant une commission de réforme, ceci avant la fin de juin, c'est-à-dire après l'incorporation de la classe 1940.

Mais au mois d'avril, la guerre allait changer de phase. Contrairement à toute attente, la Wehrmacht, c'est ainsi qu'on appelait l'armée allemande, occupait le Danemark et envahissait la Norvège. Que devenait donc la fameuse "Home Fleet" chargée du blocus de l'Allemagne? Un corps expéditionnaire franco-britannique s'embarqua pour Narvik, afin de couper la "route du fer", mais l'ennemi devait rester maître de ces deux pays pendant toute la durée des hostilités.

Mais ce n'était pas dans les pays scandinaves que devait se dérouler le théâtre principal de la guerre. Le 10 mai, ceux qui possédaient la radio apprenaient que les troupes ennemies avaient franchi la frontière occidentale, pénétrant en même temps en Hollande, Belgique et Luxembourg. A l'appel du

gouvernement belge, les troupes alliées se portent au secours de nos voisins menacés. Les permissionnaires sont rappelés d'urgence, ils doivent regagner leur unité le plus rapidement possible. L'un d'eux, le caporal Maurice Lamy était de ce nombre, il ne devait jamais revoir sa famille, un mois après, il était tué.

Les jours suivants, on apprit que les divisions blindées ennemies avaient surpris et bousculé l'armée Corap dans la forêt des Ardennes, ouvrant une large brèche dans le dispositif français, s'avançant en direction de la Picardie et négligeant la capitale pour le moment. Comme en 1914, le haut commandement militaire ne voulait pas alarmer le pays. Les communiqués annonçaient à peu près ceci: "Quelques blindés ennemis se sont infiltrés dans nos lignes dans la région de Sedan, à l'ouest de la ligne Maginot, mais ils ne pourront s'avancer bien loin faute d'être ravitaillé en essence. En Belgique, malgré l'héroïque défense de nos alliés et en dépit de lourdes pertes, certains éléments allemands ont franchi le canal Albert en plusieurs endroits".

Le président du Conseil, Paul Reynaud, successeur de Daladier, jugea la situation grave car il s'adressa au pays afin de maintenir le moral de la nation surprise de cette défaite totalement imprévue. Il annonça certes que l'ennemi avait opéré quelques saillants dans notre dispositif militaire, qu'en 1918, il s'était produit également quelques poches et qu'on allait s'appliquer à les colmater. Au bout de cinq jours de lutte, la presse annonça que le grand port de Rotterdam était aux mains des Allemands et que l'armée hollandaise était contrainte de capituler.

Le 19 mai, c'était le jour de la foire à Montsecret. J'eus donc l'occasion de rencontrer M. Huard, propriétaire de la ferme de la Vallerie, président des Anciens Combattants 14-18. Il m'apprit que la radio avait annoncé un important remaniement ministériel et militaire. Le maréchal Pétain allait prendre le ministère de la Défense Nationale et le général Weygand succédait comme généralissime au général Gamelin, qui semblait avoir été pris au dépourvu dans la récente offensive ennemie.

Les deux premiers avaient fait leurs preuves dans les heures graves de la guerre précédente et bénéficiaient de la confiance de la nation. Celle-ci semblait encore espérer sur un renversement possible de la situation militaire. Mais en même temps, j'appris par ailleurs qu'un certain soldat blessé et hospitalisé à Alençon avait raconté que l'ennemi avait une supériorité d'armement écrasante, non seulement de nombreux chars mais des avions innombrables mitraillant nos troupes dans les plaines de Belgique, alors que notre aviation de chasse semblait inexistante. Cela nous semblait des propos tenus par un défaitiste, mais hélas, cela nous fut confirmé par la suite.

Quelques jours après, alors que je m'étais rendu à Vire, quelle ne fut pas ma stupéfaction de rencontrer un convoi de réfugiés entourés de quelques bagages assez grossiers, grimpés sur des camions de transport venant de la région de Valenciennes, fuyant l'ennemi qui progressait à une allure si rapide qu'on se demandait ce qu'était devenue l'armée française. Ce jour là à Vire également, quelques camions de soldats casqués et armés semblaient hésiter à prendre une direction quelconque. On était pourtant assez éloigné de la zone des opérations et cette rencontre n'était pas rassurante.

L'épiscopat français ordonna aux fidèles d'assister nombreux aux prières ayant lieu dans les églises pendant le mois de mai, afin que la France soit protégée. D'un autre côté, comme on craignait le sabotage des voies ferrées par d'éventuels parachutistes largués par les avions ennemis, il fut décidé que chaque soir la commune de Bernières fournirait deux hommes de garde afin d'assurer la surveillance de la ligne Paris-Granville sur son territoire. Au début de juin, je fus désigné avec un jeune homme de 19 ans, Victor Mondet, pour remplir cette mission. Comme arme, un vieux fusil de chasse ancien modèle, appartenant autrefois au père Michel, grand-père de ma femme. C'était notre seul moyen de défense, mais il n'y eut jamais l'occasion d'intervenir.

C'est en vain qu'on attendait un nouveau miracle de "la Marne". Dans une allocution adressée à la nation, le Président du Conseil déclara que contrairement aux bruits répandus, le gouvernement résidait toujours à Paris, que s'il était obligé de quitter la capitale, il gagnerait une province plus

éloignée du théâtre militaire, voire même l'Afrique du Nord ou d'autres possessions plus lointaines encore. Ces paroles n'avaient rien de rassurant. Il n'était pas besoin d'être un grand stratège pour s'apercevoir que la poussée allemande en direction de la Somme avait pour but d'envelopper l'aile gauche de l'armée française et les divisions britanniques en les acculant sur le littoral de la Mer du Nord. La contre-offensive que l'on attendait avec un certain espoir ne se produisit pas.

Le roi Léopold III de Belgique avait lui aussi capitulé avec toutes ses troupes, son pays étant totalement envahi. Au début du mois de juin 1940, je vis se diriger vers moi le maire et sa femme, Mr et Mme Jouenne. L'expression qui se peignait sur le visage indiquait qu'un malheur était arrivé! Le maire tenait à la main un avis de l'autorité militaire indiquant que le cavalier Buot Lucien avait disparu de son unité le 12 mai et qu'il fallait prévenir la famille avec ménagement. C'était notre voisin le plus proche.

Je fus donc les accompagner chez l'épouse du militaire disparu qui comprit tout de suite de quoi il s'agissait. Pour la consoler, on lui fit espérer qu'il pouvait très bien être aux mains de l'ennemi et se trouvait en bonne santé. Deux mois après, cette thèse était confirmée. Lucien Buot faisait savoir par un camarade (il ne savait pas écrire) qu'il était prisonnier dans un camp de Poméranie.

Mais revenons quelques instants aux événements militaires qui vont se précipiter à une cadence insoupçonnée. L'armée belge ayant capitulé le 28 mai, le dispositif allié se trouvait très mal en point. Dans l'impossibilité de contre-attaquer, l'armée franco-britannique se replie sur Dunkerque où elle luttera pied à pied afin de sauver le gros des effectifs. On apprit qu'on avait réussi à évacuer 338000 hommes à destination des côtes anglaises, mais le matériel de guerre avait été détruit ou abandonné. Sir Winston Churchill annonçait que cette opération avait été un succès, les forces britanniques avaient peut-être échappé à l'encerclement total, mais pour nous c'était un désastre militaire incontestable. Ceci se passait le 4 juin.

Le général Weygand essaya de constituer une ligne de défense partant de la rivière la Bresle jusqu'à la ligne Maginot. "La bataille de France s'engage", disait-il, "si nous la gagnons, nous serons aux trois quarts de la victoire". Cette fois-ci, le gouvernement est parti d'abord à Candé près de Tours, puis à Bordeaux. Il en avait été ainsi soixante-dix ans plus tôt et cette nouvelle n'était point encourageante. On apprit que les unités allemandes avaient franchi la Bresle à Forges-les-Eaux, se dirigeant sur la Seine qu'elles devaient traverser à Pont-de-l'Arche. A l'est de Paris, ce fleuve était également franchi à Romilly. Le président du Conseil Paul Reynaud annonça aux Français que l'heure était grave, que nous allions connaître des jours sombres, mais qu'un jour la France se relèverait.

En résumé, les nouvelles étaient de plus en plus pessimistes. Voulant épargner à notre belle capitale le sort de Varsovie, Paris fut déclarée ville ouverte. L'ennemi devait y faire son entrée triomphale le 22 juin. La bataille de France était perdue. Les blindés allemands fonçaient à travers le pays, se dirigeant vers la Loire et les ports de l'Atlantique. D'autres unités atteignaient Dijon, Saint-Etienne, et l'Italie nous donnait le coup de poignard dans le dos. La ligne Maginot était prise à revers, etc... Notre patrie envahie venait de connaître une défaite militaire sans précédent dans le cours de son histoire.

J'avouerai que nous fûmes très surpris par l'ampleur du désastre. Alors qu'on procédait à la récolte du foin dans un herbage qu'on nomme "les Marettes", on nous informa que les avants gardes motorisées avaient atteint Argentan, se dirigeant sur Flers, on refusa d'y croire. Hélas c'était bien réel. On apprit par la suite que Rouen était occupé depuis le 9 juin et Flers le 19. Les vétérans de la guerre 14-18 étaient consternés, l'armée française disaient-ils n'est plus digne de ses aînés. Elle s'était déshonorée. Elle n'avait donc plus la valeur combative des poilus de la Marne, de Verdun, de l'Yser.

Bientôt nous eûmes l'occasion de voir nos troupes en retraite. La plus grande partie n'avait plus d'armes. Elles évitaient les grandes routes afin d'échapper à l'ennemi. Certaines unités avaient pour mission de se rendre dans les bois de la commune de Saint-Christophe-de-Chaulieu. D'autres

transportées en camion devaient rallier les départements du midi. Tous semblaient découragés, sans officiers, ils semblaient voués à eux-mêmes et n'aspiraient qu'à la paix, se rendant bien compte qu'une lutte prolongée restait sans espoir. Trois de ces malheureux soldats vinrent à la maison, on leur donna des vivres pour plusieurs jours. Certains autres restèrent chez un voisin, Pierre Hamel, à Noron, où ils contribuèrent à récolter les foins et durent par la suite regagner leurs foyers.

L'absence de journaux ne nous permettait guère de suivre les événements sur le plan national. Cependant on apprit que le général de Gaulle, alors en mission à Londres, voyant l'effondrement militaire de son pays, s'adressait le 18 juin à ses compatriotes en leur disant que la France avait perdu une bataille, mais non la guerre, qu'il lui restait les territoires d'Outre-mer, d'immenses ressources et qu'elle devait continuer la lutte à côté de ses alliés afin de libérer le sol national.

A Bordeaux, le gouvernement de Paul Reynaud démissionnait et l'Assemblée Nationale accordait les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain qui s'empressa de demander l'armistice, sur les conseils du haut commandement, espérant sans doute que l'ennemi aurait égard à sa personnalité. Il prononça une allocution à la radio qui commençait comme ceci:

"Soldats, c'est le cœur serré que je vous demande de cesser le combat...", mais les Allemands qui en six semaines avaient triomphé si rapidement de l'armée française voulurent nous humilier. Ils exigèrent que notre délégation se rendrait à Rethondes dans le wagon de l'armistice de 1918 afin d'entendre les conditions du cessez-le-feu imposées par le vainqueur. Celles-ci furent pénibles, les deux tiers du territoire ainsi que tous les ports de la Manche et de l'Atlantique seraient occupés par l'ennemi. Seule une zone neutre groupant les départements du centre et du midi échappaient à l'occupation et le gouvernement français devait résider à Vichy.

Pendant que se déroulaient ces événements qu'on ignorait, certains habitants prirent leurs voitures et se dirigèrent avec d'autres réfugiés vers la Bretagne. Avec un jeune camarade de 19 ans appartenant comme moi aux classes mobilisables, je fus tenté d'en faire autant, car on redoutait une réquisition d'office de la part de l'occupant, mais l'annonce de l'armistice et l'absence de troupes allemandes dans la localité nous incitèrent à rester et à attendre les événements. D'ailleurs ceux qui avaient abandonné leurs logements ne tardèrent pas à regagner leurs foyers. L'alerte avait été chaude en cette deuxième quinzaine de juin 1940.

Les combats avec toutes leurs conséquences tragiques que l'on avait redouté dans la région étaient donc évités. L'angoisse était passée, nous allions donc nous tranquilliser. Mais la III^e République qui avait tant fait pour la France, en avait fait une des premières nations du monde, avait connu son apogée en 1919 à la suite de la première guerre mondiale, venait de s'écrouler par suite d'un désastre militaire sans précédent dans les annales de notre histoire.

Si notre marine de guerre était à peu près intacte, par contre notre matériel était détruit ou capturé. Plus de la moitié de nos troupes était prisonnière, mais en raison de la courte durée des hostilités, les pertes en vies humaines furent quatre fois inférieures à la guerre précédente.

A Bernières, nous avons eu quatre morts dont un par suite de maladie. Deux étaient mariés, le caporal Maurice Lamy et Albert Soinard. Deux étaient célibataires: Robert Héron et Eugène Blanfuney. André Duval, célibataire, avait succombé à la maladie dans un hôpital du midi de la France.

L'occupation ennemie dans le pays.

En cet été 1940, il nous apparaissait nettement que l'Allemagne était invincible. A l'est, elle avait anéanti la Pologne en trois semaines. Au nord elle avait occupé sans coup férir le Danemark et la Norvège. A l'ouest, en six semaines, elle avait envahi la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la majeure partie de la France. La Grande-Bretagne avait perdu son potentiel militaire sur le continent et

était réduite à la défensive. D'ailleurs elle s'attendait à une invasion imminente et se préparait fébrilement à organiser la résistance sur son sol.

La capitale Londres ainsi que de nombreuses villes du sud allaient subir de violents bombardements. Malgré sa faiblesse militaire, le premier britannique, Winston Churchill, décidait avec ses ministres de poursuivre la lutte contre l'ennemi sans aucun allié, à part les états membres du Commonwealth. Les Etats-Unis n'envisageaient pas d'intervenir, pas plus que la Russie qui avait partagé la Pologne avec l'Allemagne et s'était emparée des pays Baltes.

Malgré l'occupation ennemie, nous fûmes jusqu'au mois d'août sans entrer en contact avec l'armée allemande. Un détachement de la Wehrmacht fit halte au bourg et quelques soldats se rafraîchirent le gosier chez le maire en buvant du cidre. Ils firent bonne impression, car ils étaient très disciplinés, propres et corrects. Mais comme nous étions en zone occupée, la presse était astreinte à publier uniquement les communiqués allemands et naturellement à faire l'éloge de cette armée.

Puis peu à peu nous fûmes soumis au rationnement et obligés de subir une multitude de restrictions que nous n'avions pas connu lors de la guerre précédente. Après la carte de pain qui fixait la ration quotidienne à 500 grammes pour les travailleurs de force, 350 grammes pour les autres catégories, ce fut la carte de sucre suivie également de celle de la viande. Furent également rationnés les carburants, pétrole, essence. La circulation automobile disparut, le Dr Vivien de Tinchebray, en dépit de son âge, circulait à bicyclette. Les pneus, les chaussures n'étaient vendus que sur présentation de bons délivrés au compte-goutte par l'administration.

L'outillage le plus courant, les pointes, boulons, etc... ne s'obtenaient qu'à l'aide de bons-matières délivrés très parcimonieusement. Pour le linge et les vêtements, il y avait la carte de textile sur laquelle le vendeur prélevait un certain nombre de points qui étaient nettement insuffisants. Toutes les denrées alimentaires étaient taxées et quiconque n'observait pas la loi était poursuivi.

C'est alors que les Français, afin d'échapper à ces mesures jugées trop rigoureuses, essayèrent d'autres moyens. Paysans et citadins établirent des relations grâce à certains liens de parenté mais surtout par l'intermédiaire de certains individus, hommes ou femmes qui servaient d'intermédiaires entre le citadin et l'homme des champs. C'est ce qu'on a appelé "le marché noir".

Ceci devint pour beaucoup, surtout des jeunes gens, une profession assez lucrative, mais il faut l'avouer qui comportait beaucoup de risques, car si la police française fermait parfois les yeux, il n'en était pas de même de la police allemande, plus attentive et plus soumise aux ordres supérieurs. Les denrées alimentaires les plus rares, donc les plus recherchées, étaient la viande et surtout le beurre.

Si officiellement, les services du ravitaillement appliquaient la taxe, au marché clandestin, le prix doublait, triplait, voire même davantage selon le débouché envisagé. Mais le producteur était astreint à fournir un certain tonnage au collecteur désigné. Mr Onfray à Chênedollé venait chaque samedi au bourg prendre livraison du beurre, œufs et volailles. La livraison du beurre devait correspondre au nombre de vaches laitières que chaque agriculteur possédait, mais il convient d'ajouter que les fermes les plus importantes étaient loin de déclarer le nombre exact de leurs vaches laitières. Ceci leur permettait donc d'écouler la plus grande partie de leur production au prix fort. En contrepartie, ils pouvaient se procurer certains produits manufacturés contingentés, vêtements, chaussures, outillage, etc...

Encore une fois, les petits exploitants qui ne possédaient que quelques vaches n'avaient donc pas la possibilité de tenter cette opération. Redoutant toujours des sanctions possibles, notre boucher André Chanu se conformait aux décisions préfectorales et n'abattait que le nombre d'animaux qui lui était prescrit. Par contre à Vassy, ses confrères étaient beaucoup moins scrupuleux et l'année suivante en 1941, il nous fut possible de nous approvisionner chez eux, lors du repas de communion de notre fille Gisèle qui avait lieu au mois de juin.

Certains cultivateurs n'hésitèrent pas à pratiquer l'abattage clandestin, permettant ainsi de fournir de la viande non seulement à la population locale mais également aux Parisiens. Une journée était fixée à la clientèle qui se faufilait le long des petits chemins et dans les champs afin de se procurer le morceau de viande envisagé, car il fallait que l'animal abattu disparaisse le plus rapidement possible. Il faut avouer que l'outillage était sommaire, le local peu approprié et que le réfrigérateur était ignoré. En général, les bestiaux qu'on abattait étaient souvent des gros veaux "broutards", mais on tuait également des moutons et des porcs.

Le conflit qui jusqu'alors n'avait guère embrasé que le nord et le nord-ouest de l'Europe allait s'étendre progressivement vers le sud-est et l'est du continent. Les Italiens qui occupaient l'Albanie depuis peu attaquaient les Grecs. Ceux-ci se défendaient courageusement, tenant leurs adversaires en échec. Il fallut l'intervention allemande pour réduire ce petit pays. La Yougoslavie, malgré ses héroïques défenseurs, devait subir le même sort. Enfin le 22 juin, la Wehrmacht envahissait l'immense Russie avec laquelle le pacte de non agression avait été conclu en 1939. En automne, les troupes allemandes avaient conquis des territoires immenses bien supérieurs à la superficie de la France. Cependant, si elles menaçaient Leningrad et Moscou, elles ne purent jamais s'en emparer. D'autres nations dont la Hongrie, la Roumanie et la Bulgarie se joignirent à l'Allemagne pour combattre la Russie. La Turquie qui avait toujours pris part aux guerres précédentes, conserva la neutralité.

Au mois de novembre 1941, le troisième personnage de l'Axe, le Japon, surprit et anéantit la flotte américaine stationnée à Pearl Harbour, puis continua à infliger échec sur échec aux Etats-Unis dans leurs possessions du Pacifique.

En Afrique du Nord, les Germano-Italiens pénétraient en Egypte et menaçaient le canal de Suez. En cette année 1941, la puissante machine de guerre ennemie semblait irrésistible. A partir de 1942, avec l'arrivée au pouvoir de Pierre Laval, une politique de collaboration avec l'Allemagne s'amorça. Il y eut l'entrevue de Montoire entre Hitler et le Maréchal Pétain.

Si certaines catégories de prisonniers français furent libérées, classes anciennes, unités sanitaires, etc..., celles-ci devaient être remplacées par une main-d'œuvre civile, principalement des ouvriers spécialisés de la métallurgie. D'autre part, les jeunes gens de la classe 1942, cultivateurs ou non, furent requis pour travailler dans les usines allemandes. C'était ce qu'on appelait le S.T.O., service du travail obligatoire. Si la plupart se soumirent à cette obligation, d'autres se montrèrent réfractaires. Ils quittèrent leurs communes respectives pour échapper aux recherches toujours possibles, se rendaient dans une région plus éloignée, travaillant dans les fermes sous un faux nom, se procurant parfois de fausses cartes d'identité et d'alimentation.

C'est principalement à partir de cette époque que débuta la résistance clandestine. Les jeunes gens épris de patriotisme et aussi d'aventures commencèrent les sabotages vis-à-vis de l'armée d'occupation: dépôts de mines sur les voies ferrées ou sous les ponts, coupures de lignes téléphoniques, etc... Ces agissements eurent pour conséquence de provoquer chez l'occupant des mesures de plus en plus rigoureuses envers la population civile.

Le premier dimanche de mai 1942 fut une journée ensoleillée, mais la fin de l'après-midi devait nous réserver une surprise peu agréable. La gendarmerie de Vassy vint alerter la mairie afin que celle-ci procède à la réquisition des hommes de 18 à 60 ans avec ordre de se diriger sur la halte de la S.N.C.F. qui était installée à la Pilière. En outre, il était précisé de se munir d'un casse-croûte. Le rendez-vous était fixé à 10 heures. C'était l'heure allemande, car depuis l'occupation cette heure était devenue légale, elle était donc de deux heures en avance sur l'heure solaire.

Arrivés à destination, nous apprîmes que nous avions pour mission de surveiller la voie ferrée depuis Fréval jusqu'à proximité de la gare de Viessoix, c'est-à-dire la portion de la ligne située sur la commune. Deux anciens sous-officiers, anciens combattants 14-18, Mrs Heurtaut et Courteille, furent désignés comme chefs de poste. Une sentinelle, non armée, devait être placée tous les 100 mètres,

quant à moi je me trouvais placé à proximité du pré de la Rochelle, à peu de distance de chez nous. Au milieu de la nuit, le café nous fut distribué gratuitement par nos responsables. Il faut noter que cette nuit là fut froide et qu'il gela assez sérieusement pour cette époque de l'année. La police française fit sa tournée d'inspection et à 6 heures du matin, la faction fut terminée.

Pendant deux années consécutives nous fûmes astreints à cette obligation. D'abord notre tour venait chaque semaine, mais ensuite on décida de faire appel aux communes du nord du canton, ce qui permit d'étaler notre tour de garde une fois par mois seulement. Cette surveillance de la voie ferrée n'empêchait pas d'assurer également la surveillance des collines environnant la commune où on redoutait un parachutage clandestin d'armes ou munitions destinées à ceux qu'on appelait les résistants et que les Allemands nommaient les terroristes!

Notre poste de garde était installé à la chapelle de la Roche-Chauvin, plus connue sous le nom de Chapelle de la Roque. De cet endroit on peut découvrir un horizon assez étendu, au nord les bois de Vassy, à l'est le Mont de Cerisy, au sud les clochers de Tinchebray, Saint-Cornier-des-Landes, Yvrandes, à l'ouest la butte Brimbal. Par temps clair, on pouvait contempler les parachutistes allemands sauter de leurs avions sur le terrain de Flers. Au début, trois hommes étaient signalés à la gendarmerie pour remplir ce rôle jour et nuit, puis par la suite on se contenta d'un seul gardien. Si les sentinelles étaient toujours présentes, leur zèle laissait à désirer, surtout l'hiver. On avait installé un poêle dans le sanctuaire pour se protéger du froid. Faute de charbon, on se chauffait avec du bois et l'on fendait les bûches dans la chapelle, ce qui ne manqua pas on s'en doute de dégrader l'édifice.

Mais en résumé, cette garde obligatoire comme celle de la voie ferrée se déroula à peu près sans histoire, tout au moins à Bernières, car dans la région de Montchamp et Montchauvet, il en fut autrement, la topographie du terrain se prêtait beaucoup mieux aux parachutages. A ces obligations imposées par l'ennemi, devait s'ajouter un autre genre de réquisition. L'état-major allemand décida cette même année d'installer un camp avec appareils de radar entre les hameaux de Carcelle, le Parc et les Vallées, ceci afin de déceler les mouvements de l'aviation alliée quittant ses bases d'Angleterre.

A cet effet, on aménagea le chemin rural de Carcelle qui n'était pas carrossable, ceci afin de transporter les matériaux destinés à construire les locaux nécessaires. Ce genre de travaux fut confié à une entreprise qu'on appelait je crois "les Grands Chantiers de France". Elle était composée de requis, en majeure partie sujets italiens. Ils s'installèrent donc à Bernières, logeant dans les maisons vacantes souvent peu confortables. La plupart étaient mariés et avaient amené leurs familles. A part quelques exceptions, tout ce monde était assez sympathique. Pour seconder cette entreprise, il fut décidé par l'autorité d'occupation que seule notre commune fournirait les attelages nécessaires aux transports des matériaux. On était astreint à cette obligation une fois par mois. Notre rôle en réalité n'était pas pénible, car le chargement des matériaux, briques, ciment, boiserie, était exécuté par les ouvriers du chantier. Il fallait simplement assumer l'emploi de conducteur.

Plus tard, les Allemands pour se protéger installèrent des pièces d'artillerie de D.C.A. et une fois, ils réussirent à abattre un avion anglais qui s'écrasa entre Noron et Enfernet. Depuis que la Wehrmacht était de plus en plus engagée sur le front russe, l'ennemi redoutait un débarquement allié en Normandie. C'est ainsi qu'un beau jour, nous fûmes surpris de voir un détachement de sentinelles allemandes alignées tout le long de la voie ferrée Paris-Granville. On apprit par la suite que le Maréchal Goëring, successeur présumé du Führer, avait circulé dans un wagon blindé afin d'observer les ouvrages fortifiés sur les côtes de la Manche.

Il faut reconnaître que les troupes allemandes stationnées aux endroits que j'ai cité avaient une certaine éducation et se montrèrent toujours corrects avec la population. Ils prirent la coutume d'acheter certaines denrées chez les cultivateurs voisins. C'est ainsi que chaque semaine nous avions la visite de certains d'entre eux. Le plus assidû était un certain Peter (de son prénom) qui désirait s'approvisionner en œufs frais. Les produits qu'on leur vendait étaient payés au prix de la taxe et en monnaie française.

Comme on peut le constater, nous étions souvent au service de l'occupant et cela nous prenait pas mal de temps. Depuis le mois de juin, notre fille Gisèle qui avait obtenu son certificat d'études avait donc quitté l'école, participait aux travaux, mais elle n'avait que 12 ans. J'occupais en raison des circonstances un ouvrier agricole une journée par semaine. C'était un sujet portugais résidant en France depuis de nombreuses années. Il se nommait Francisco da Silva Moraës.

Pendant la saison des foins, mes beaux-parents nous donnaient la main. Nous aurions désiré être mieux équipé, mais le matériel agricole devenait de plus en plus rare. Grâce à la Maison Marie-Lechapelais à Tinchebray, nous pûmes arriver à nous procurer un râteau à cheval en 1943 et une faneuse l'année suivante. Les métaux ferreux, tels l'acier et le cuivre étaient en priorité réservés à l'armement. Alors qu'il aurait fallu produire davantage pour nourrir la population et l'armée d'occupation, nos rendements ne le permettaient point, faute d'engrais chimique. La quantité attribuée en bons comme toujours n'était même pas suffisante pour fertiliser le jardin potager.

A partir de 1943, la réquisition des denrées alimentaires devint plus sévère. Après le beurre, les œufs, la viande de bœuf, s'ajouta la viande de veau et les volailles. Il fallut également fournir du bois de chauffage pour remplacer le charbon. C'est à cette époque que je fus désigné par le maire comme membre de la commission du ravitaillement, mais je parlerai de ma vie publique dans un autre chapitre.

Il faut noter que la situation militaire ne semblait pas évoluer comme Hitler l'avait souhaité. Sans doute ses troupes progressaient sur le front oriental. La Crimée, l'Ukraine, la vallée du Don étaient conquises, mais si l'armée russe subissait de lourdes pertes et battait en retraite, elle ne capitulait pas. Plus qu'aucun autre pays européen, son immense territoire offrait des possibilités de manœuvre qui déconcertaient l'adversaire.

En Afrique du Nord, le vent avait tourné depuis novembre 1942. Les Anglo-Américains avaient débarqué en Algérie. Les troupes françaises stationnées dans cette région, malgré les ordres de Vichy, n'avaient opposé qu'une faible résistance. Bientôt, sous les ordres des généraux Juin, Girault, Leclerc, etc... elles se joignirent aux Alliés et ne tardaient pas à s'illustrer.

Les Germano-Italiens allaient donc se trouver en mauvais posture. Il n'était plus question d'occuper le canal de Suez, mais de battre en retraite vers la Tunisie afin d'éviter l'encerclement. Le gouvernement allemand, déçu de cette attitude, considéra qu'à partir de ce jour, la France avait rompu ses engagements antérieurs, qu'elle ne respectait plus les conditions de l'armistice de 1940. Il décida donc d'occuper militairement la zone libre. Cette opération rapidement menée s'effectua sans résistance. Toutefois, l'escadre ancrée à Toulon, n'ayant pu gagner l'Afrique du nord, se saborda plutôt que de se livrer à l'ennemi.

La collaboration souhaitée n'ayant pas été réalisée, l'Allemagne durcit davantage ses exigences. Les réfractaires au S.T.O. furent de plus en plus nombreux et rejoignirent les groupes de résistants. La gendarmerie française hésitait parfois à obéir au gouvernement de Vichy, qu'on trouvait trop docile vis-à-vis de l'occupant. C'est ainsi que le gendarme Bonnier de Vassy auquel on reprochait son zèle, fut abattu par des maquisards sur la route de la Bijude à Vassy, non loin du château de ce nom.

Par ailleurs, la guerre éclair envisagée par le Führer se prolongeait et son potentiel militaire s'épuisait peu à peu. Depuis un certain temps, les trains qui circulaient sur la ligne Paris-Granville étaient toujours munis d'une mitrailleuse avec ses servants, car on redoutait l'attaque du convoi par l'aviation alliée.

D'un autre côté, la surveillance de la voie ferrée devint plus sévère pour nous. Le chef de notre secteur, originaire du Theil-Bocage, devenait permanent. Lui-même était sous les ordres d'un supérieur, un ancien gendarme, lequel avait le contrôle depuis la gare de Saint-Sever à celle de Flers-

de-l'Orne. Chaque mois, nous nous rendions au bureau de poste et le receveur, Mr Molinié, réglait nos indemnités basées sur nos heures de présence à la garde, d'après la liste fournie par le chef de secteur.

Au mois d'avril 1944, Madame Henri de Saint-Guilhem, résidant à côté de chez nous au château de la Rochelle, se plaignait des vexations qu'elle subissait de la part des jeunes gens. Elle était connue pour ses sentiments germanophiles et son mari était parti comme travailleur volontaire en Allemagne. Ce ménage réactionnaire avait toujours redouté la victoire de la Russie, prélude disait-on de l'avènement du communisme en France.

Elle parvint à décider le commandant du détachement allemand stationné à Carcelle à opérer une rafle parmi les jeunes gens supposés réfractaires au S.T.O. Le bourg de Bernières fut cerné, des perquisitions furent opérées, M. Heurtaut et Mme Désert, laquelle eut l'imprudence de parler trop, furent arrêtés et emmenés à Vire, puis à Caen.

Le premier possédait dans sa maison des cartouches de chasse garnies et la suivante des armes de guerre cachées dans son grenier, récupérées par ses garçons lors de la débâcle de l'armée française en 1940. Or, d'après la convention de l'Armistice, toutes les armes à feu auraient dues être déposées en mairie dans le mois qui suivait. C'était donc une grave infraction, d'autant plus que les attentats contre la Wehrmacht se multipliaient. Si les jeunes échappèrent à l'arrestation, par contre Mme Désert connut les horreurs de la déportation: les camps de Buchenwald, d'Auschwitz, de Dachau, etc... Quant à M. Heurtaut, il fut libéré au bout d'un mois.

Les détenteurs de postes de radio furent invités également à déposer ceux-ci à la mairie, car on ne voulait pas que les Français écoutent les informations en provenance de Londres, et où le général de Gaulle nous encourageait à la résistance.

Hitler, l'idole des Allemands, continuait ses discours fracassants, annonçant le triomphe prochain de son invincible armée. Mais, malgré la censure imposée à la presse, il était apparent que la Wehrmacht, si redoutable en 1940, subissait maintenant de graves échecs. Une importante armée allemande était encerclée en Russie et allait être anéantie à Stalingrad. Les Italiens avaient perdu leurs possessions en Afrique, et les Alliés débarquaient sur leur territoire et progressaient en direction de Rome. Le Duce jadis si puissant, abandonné par le roi et son peuple, obligé de quitter le pouvoir, allait connaître l'année suivante une fin lamentable. Son successeur, le maréchal Badoglio, un glorieux vétéran de la première guerre mondiale, s'empressait de terminer les hostilités avec les Alliés. L'Allemagne et le Japon allaient continuer une lutte sans espoir contre un ennemi dont la supériorité de l'armement devait les écraser peu à peu. Quant à nous, les semaines qui allaient suivre devaient nous procurer beaucoup d'inquiétude.

La libération du Bocage par les Alliés.

En cette fin d'avril 1944, je me trouvais pour la première et la dernière fois responsable du service de garde de la voie ferrée. C'était la nuit de Pâques et nous étions installés dans un baraquement en bois construit à cet effet au nord du PN 34. La soirée se passa sans incident et le jeu de cartes fut notre principale occupation. Quelques jours après, ce local était incendié par l'aviation alliée qui avait également endommagé la ligne de chemin de fer, aidée pour cette opération par les maquisards. Désormais, la surveillance était abolie et le trafic ferroviaire interrompu pour de longs mois.

Le premier dimanche de juin était la fête de la communion solennelle à Viessoix. Nous étions invités chez des cousins, la famille Duval, dont la fille Janine était une des communiantes. Il faisait beau temps, la cérémonie bien organisée selon la coutume de l'abbé Amand, curé du lieu. Cependant, les visages étaient anxieux et le prédicateur, au cours de son sermon, laissait entendre que la population allait connaître des jours d'angoisse. En rentrant chez nous après le dîner, assez tard dans la nuit, on constatait une activité aérienne inaccoutumée. La D.C.A. de Bernières tirait sans cesse sur les avions qui s'approchaient du camp. Puis le lendemain, ce fut le tragique bombardement de Vire, Flers,

Condé, etc... pour ne citer que ces localités. Les jours suivants, le vent du nord-ouest nous apportait des papiers calcinés provenant de la destruction et de l'incendie de la capitale du Bocage.

L'état-major allié a prétendu que ces bombardements s'imposaient afin d'empêcher les Allemands d'envoyer des renforts au secours de leurs unités qui défendaient les plages. Les victimes civiles furent nombreuses et la majeure partie des survivants se réfugia dans les communes de Truttemer-le-Grand et Truttemer-le-Petit. Lorsqu'on apprit le débarquement le mardi 6 juin, certaines personnes, il y aura toujours des gens naïfs, croyaient déjà que les Anglo-américains allaient nous libérer en fin de semaine et refusaient de travailler. Mais ces derniers, malgré leur supériorité en aviation, allaient connaître de durs combats, et il leur fallut plus de deux mois pour conquérir la Basse-Normandie.

Les Allemands crurent d'abord à une manœuvre de diversion, car ils s'attendaient plutôt à un débarquement du côté du Pas-de-Calais, alors qu'il avait lieu entre l'Orne et la Vire. Lorsqu'ils virent que Caen était menacé, ils s'empressèrent de fusiller les résistants qu'ils avaient capturés lors des récentes rafles dont faisait partie le maire de Montchamp, M. Morel. Cette localité était considérée par la Gestapo (police allemande) comme le repaire des terroristes! Il est vrai que le parachutage des armes et des munitions s'effectuait à proximité, dans les bruyères de Montchauvet.

Par ailleurs, dans la commune de Saint-Charles-de-Percy, Mr Marguerite, l'adjoint membre du P.P.F. (Parti Populaire Français de Doriot), ainsi que sa famille, avaient pris position contre les Gaullistes et dénonçaient les "suspects". Mal lui en pris. Alors qu'il était un soir à sa table, il fut exécuté par les maquisards de Pontécoulant.

A Bernières, malgré la présence de l'occupant, la population restait indifférente, aucun incident à signaler. Il est exact que le détachement stationné dans notre localité n'était pas une unité combattante. Depuis le 6 juin, la vie économique était paralysée, il n'y avait plus de pain. On utilisait parfois un ancien moulin à main fixé au grenier et on arrivait ainsi à extraire un peu de farine de nos céréales, blé ou orge. Les soldats allemands nous prenaient un peu en pitié et nous apportaient quelquefois de leurs pains fabriqués avec de la farine de seigle et qu'on appréciait.

Mais lorsque leurs installations furent détruites par l'aviation, ils évacuèrent vers une autre destination. Ce qui restait des baraquements fut converti en hôpital et nous fûmes réquisitionnés à nouveau, à raison de dix par jour, pour déblayer les débris. Mais au bout de quelques jours, les hommes désignés se montrèrent de plus en plus réticents, il en manquait la moitié.

C'est alors que le commandement allemand obligea le maire à convoquer vingt hommes au lieu de dix, et durent rester à son service jusqu'au début d'août. Leur rôle n'était pas agréable, il fallait retirer les uniformes des soldats décédés et les inhumer dans un champ situé en bordure du chemin départemental qui se dirige vers la gare de Viessoix. Leur identité était inscrite sur un morceau de papier enfermé dans une bouteille en verre. Quelques années après, ils furent exhumés et transférés dans un cimetière allemand où ils furent regroupés avec leurs camarades tués au cours des combats qui s'étaient déroulés dans le Bocage.

Malgré le temps relativement beau, on hésitait un peu à commencer la récolte des foins, certaines rumeurs ayant fait croire que les avions alliés mitraillaient les travailleurs aux champs. Il y a peut-être eu quelque méprise, mais à Bernières, rien de tel ne s'est produit. Vers la mi-juin, je me risquais à couper le trèfle violet qui était en fleur, et le 24 du même mois, alors que nous étions à faucher dans un herbage dénommé "les Marettes", une escadrille se mit à survoler les environs du bourg et à lâcher des bombes. Le ronflement des avions volant à basse altitude avait un peu effrayé les chevaux attelés à la faucheuse. Je les avais donc attachés à une branche d'arbre et je les rassurais de mon mieux pendant la durée du bombardement.

Ce jour-là, j'avais à mon service notre journalier Francisco, qui une fois les bombardements repartis se rendit au bourg, persuadé que cette fois Bernières se trouvait partiellement détruit. Ce

n'était pas le cas, l'objectif était la voie ferrée, qui ne fut pas tellement endommagée mais qui demeurait inutilisable. Par contre, les bâtiments environnants furent sérieusement ébranlés. L'un d'eux à usage d'étable et écurie sur la ferme exploitée par René Droulon à la Bazourdière fut à peu près détruit.

Plusieurs bombes lâchées au hasard tombèrent dans des pièces de terre et eurent simplement pour conséquence de creuser des entonnoirs. L'une d'elles tomba au Bisson à plusieurs centaines de mètres de la route de Bernières à Rully, et deux autres d'un calibre beaucoup plus faible éclatèrent dans un herbage exploité par Restout, entre le château de la Rochelle et notre habitation. Le plafond en torchis situé sur la laiterie s'effondra par la secousse.

Mais si les attaques aériennes à la bombe étaient peu précises, il n'en était pas de même des mitraillages. Un camion allemand chargé d'explosifs ayant été repéré et suivi par un avion allié depuis plusieurs kilomètres fut attaqué au hameau de la Mazure. Il avait pourtant pris la précaution de se dissimuler sous les deux sapins existant à l'entrée de la propriété Dufay. Il n'y eut pas de victimes en dépit de l'explosion des munitions, mais les immeubles environnants furent complètement incendiés, notamment l'habitation où résidait la mère Auvray, chez laquelle j'avais pris des repas de temps à autre, vingt ans auparavant, lorsque j'étais au service de son gendre.

Au début de juillet, je fus chargé par M. Jouenne, le maire de la commune, de transporter des réfugiés, en l'occurrence trois invalides provenant de l'hospice d'Aunay-sur-Odon, au bourg de Saint-Cornier-des-Landes. Par la suite, ils devaient être dirigés vers Lonlay-l'Abbaye. En arrivant à Tinchebray, nous pûmes apercevoir une demi-douzaine de soldats nord-africains capturés par les Allemands.

Un beau matin de juillet, il faisait à peine jour, nous fûmes réveillés par un bruit incessant de moteurs. Ayant descendu de la chambre à coucher, je pus constater qu'il s'agissait d'un important détachement de SS venus abriter les camions et les hommes sous la verdure de nos pommiers et de nos chemins creux, afin d'échapper aux attaques de l'aviation alliée. J'appris que cette unité venue du midi de la France où elle avait eu des accrochages avec les maquisards de la Corrèze était dirigée comme renfort aux environs de Caen où la bataille faisait rage.

C'est ainsi que les troupes allemandes, conscientes de la supériorité de l'aviation, se déplaçaient de préférence la nuit et se reposaient dans la journée. Certains chemins qu'on jugeait impraticables étaient remplis de véhicules. Dès leur arrivée, les soldats s'empressèrent de couper des branchages afin de couvrir leurs camions pour les dérober à la vue de l'ennemi éventuel. Pour effectuer ce travail, ils utilisaient les outils qu'ils prenaient chez l'habitant. C'est ainsi qu'à leur départ à la chute du jour, j'eus toutes les peines du monde à rentrer en possession d'une hache et d'une bêche dont ils s'étaient servis.

A part ce petit incident, ils furent néanmoins assez corrects. Cette unité avait combattu en Russie et l'un d'eux dans son départ précipité avait laissé une canne sculptée de ses propres mains, où était gravé le nom de Tarnopol, localité où s'était déroulée une furieuse bataille. Le commandant du détachement ne parlait pas un mot de français, mais semblait très rigide avec ses hommes. Il se reposa dans un lit installé dans notre étable.

Parmi ces hommes, il y avait quelques Alsaciens enrôlés malgré eux dans la Wehrmacht à la suite de la défaite de la France en 1940, car Hitler avait décidé un peu hâtivement que l'Alsace devait faire partie du Grand Reich. Ils ne partageaient pas l'optimisme des Allemands et ne songeaient qu'à la victoire des Alliés. L'un d'eux, il s'appelait André Motz, originaire de Mulhouse, me laissa en souvenir de lui une pièce de un franc en argent datant de 1913. C'était un cadeau de sa mère. En échange, il fut convenu que je me mettrais en rapport avec elle à l'issue des hostilités. En 1946, il me fit parvenir de ses nouvelles et j'appris qu'il avait été fait prisonnier par les Britanniques, interné en Ecosse, libéré, puis affecté dans une unité d'artillerie française où il avait combattu les troupes hitlériennes.

Nous étions peu informés de la situation militaire. Quelques personnes pourtant, elles étaient rares, possédaient une radio clandestine et nous savions que les Anglo-canadiens piétinaient autour de Caen et que le village d'Esquay-Notre-Dame avait été pris, perdu et repris plusieurs fois. Quant aux Américains, ils se disposaient à occuper le Cotentin et à prendre à revers le port de Cherbourg. Dans la deuxième quinzaine de juillet, il nous arriva un flot de réfugiés fuyant les combats et venant des cantons de Bény-Bocage et Aunay-sur-Odon. Pour sa part, la commune de Bernières eut à héberger pendant une quinzaine de jours les habitants de Saint-Martin-des-Besaces.

A la Petite Rochelle où nous habitions, nous avons reçu deux familles, soit huit personnes avec les enfants. Ils partirent vers le 1^{er} août pour Lonlay-l'Abbaye (Orne) et ensuite gagnèrent le département de la Mayenne. Il était bien évident que le front se rapprochait et que nous allions traverser des moments critiques. A la même époque, la Résistance devenant de plus en plus active multipliait les sabotages, actions de plus en plus dangereuses pour les habitants, car on ne trouvait pas souvent les auteurs, alors on s'emparait d'otages, on les déportait ou on les fusillait après les avoir torturé.

C'est ainsi que la commune de Montchamp s'honore de posséder le Monument élevé à la mémoire des victimes de la Résistance de l'arrondissement de Vire. Dans la deuxième quinzaine de juillet, des fils téléphoniques ayant été sectionnés, une dizaine d'hommes désignés par le maire, toujours contraint par l'occupant, fut chargée pendant la nuit de surveiller la ligne depuis le carrefour du Parc à celui des Hauts Vents.

Je faisais partie de ce détachement avec des camarades tels que Delente, Duhoux, etc... car l'ordre alphabétique était toujours observé par le secrétaire de mairie, et nous devions être espacés à cent mètres les uns des autres. Mais comme nous n'étions pas surveillés, il fut décidé avec mon voisin de faction, le nommé Delente, de se reposer dans le champ situé à l'angle du carrefour où le trèfle violet était séché et mis en meules. Ceci constituait une couchette idéale.

A peine nous étions installés, il pouvait être minuit, un avion allié surveillant les routes lança une fusée juste au-dessus de nous. On y voyait comme en plein jour. Or au même moment, un détachement allemand surgissait de la direction de Rully, débouchant au carrefour. Celui-ci apercevant l'avion arrêta immédiatement sa marche, redoutant un mitraillage ou un bombardement inévitable. De notre côté, nous nous blottissions dans le fourrage récolté, mais il ne se produisit rien de ce qui était redouté. Les haies étaient très touffues et avaient dissimulé le convoi aux aviateurs. Sitôt l'avion disparu, le détachement ennemi se scinda en deux. Une partie se dirigea vers Viessoix, l'autre vers Estry. L'alerte étant terminée, on regagna notre poste sur la route.

C'est alors que surgit un soldat allemand, effectuant sa ronde. Il appartenait à l'organisation Todt, était vêtu de kaki, uniforme récupéré dans les magasins militaires français, alors que ses compatriotes étaient toujours en gris verdâtre. Il ne parlait pas français, mais il nous fit comprendre qu'il était un vétéran de la guerre 1914-1918 et aurait souhaité dormir dans son lit en Allemagne. On lui prit son fusil avec son consentement et après qu'il eut bu deux rasades avec nous, on lui remit son arme et il continua sa route en chantonnant. Cette nuit devait être pour nous la dernière au service de l'ennemi.

Le temps demeurait toujours splendide, ce qui permettait d'effectuer la fenaison dans de bonnes conditions, mais depuis quelques jours on n'osait plus circuler sur les routes avec des chevaux en raison des convois allemands qui se rendaient sur le théâtre des opérations, car cette fois, ils roulaient aussi bien le jour que la nuit. Ils recouvraient leurs véhicules de branchages et l'un d'eux faisait le guet, grimpé sur le capot, afin de signaler une attaque aérienne toujours possible.

La situation devenait critique pour la population civile. Il n'y avait plus de ravitaillement possible. Les habitants du bourg avaient quitté leurs maisons pour se réfugier dans les hameaux en pleine campagne. Notre meunier Georges Leboucher qui jusqu'alors avait consenti à moudre du blé pour les récoltants n'osait plus rester chez lui. Avec les habitants du Hamel Collet, il avait élu domicile sous un

pont de la voie ferrée. Ils avaient aménagé une couchette avec le foin que nous avions récolté à proximité. N'ayant plus de blé, nous étions donc réduits à moudre de l'orge avec laquelle on préparait des galettes, qui ne valaient pas les galettes de sarrasin d'autrefois.

En raison des événements, les travaux s'effectuaient au ralenti, on n'osait guère s'aventurer dans les champs. Je travaillais donc seul dans le pré situé en bordure de la route de Truttemer où devait s'achever la récolte de notre foin. Des réfugiés qui passaient en voiture hippomobile me firent remarquer que ma position était très imprudente, car les véhicules allemands circulaient d'une façon à peu près continue, se dirigeant vers Noron pour gagner les secteurs de Vire et Mortain.

Dans les premiers jours d'août, on entendait distinctement le bruit des chars et le crépitement des mitrailleuses du côté de Chênedollé, mais on ignorait que de rudes combats se livraient à l'ouest de Vire et aux environs de Sourdeval avec les Américains. Un aviateur canadien ayant été contraint d'atterrir signala à M. Jouenne qu'une grande bataille était en cours, que nous pourrions rester à Bernières, mais qu'il y avait intérêt à creuser une tranchée afin de se mettre à l'abri des tirs d'artillerie. Puis on eut l'arrivée d'un couple presque octogénaire qui venait de Pierres. Il s'agissait des époux Renault, les grands-parents de nos propriétaires. Leurs enfants les avaient quittés sans les prévenir, car aucun ordre d'évacuation n'avait été donné à la commune.

Il fut donc envisagé de creuser une tranchée d'une dizaine de mètres de long, ceci dans l'ancien chemin rural du Hamel Collet à la Petite Rochelle, à quelques pas de notre habitation. C'était un chemin profond, inutilisable depuis longtemps, couvert de nombreux hêtres du côté nord, qui semblait nous procurer un abri suffisant contre des éclats d'obus.

Le samedi 5 août, le travail était terminé. Le maire, sa famille, le curé, l'abbé Enots et leur gouvernante, Mlle Augustine, Mme Andrin et sa fille, etc etc ... décidèrent de prendre le repas de midi dans la tranchée, se considérant davantage en sécurité. Nous avions à peine terminé, qu'on entendit un tir rapide et on entendit tomber les éclats d'obus autour de nous, dans le plant à proximité de l'habitation. Nos jeunes filles, on est toujours curieux à cet âge, voulurent en examiner un morceau, mais elles le lâchèrent rapidement tant il était brûlant. On apprit qu'un convoi allemand roulant vers le château de la Rochelle avait été repéré par un avion et canoné ensuite par l'artillerie anglaise. Un cheval fut tué au hameau de Carcel et des vaches blessées.

De nouveaux ordres parvinrent au maire. La population était invitée à quitter le territoire de la commune avant la nuit. Des jeunes gens transmirent cet avis dans les différents hameaux. Ceci compliquait les choses, car certains cultivateurs avaient été requis pour transporter des munitions de Coulonces à Saint-Bômer-les-Forges, et beaucoup n'étaient pas rentrés.

En présence des événements qui se précipitaient, il fut décidé d'organiser le départ. On partirait avec deux vaches à lait, nos trois chevaux, on emporterait le linge nécessaire et du ravitaillement pour plusieurs jours. Afin que nos bestiaux puissent boire à leur soif, on les amena dans les prés. Nous commençons ces préparatifs lorsqu'une estafette allemande arriva en motocyclette avec de nouveaux ordres rédigés en allemand, nous prescrivant qu'il fallait évacuer rapidement et se diriger vers le sud-est à une distance de 30 km.

Au moment où nous allions nous mettre en route, les troupes ennemies arrivaient de partout, prenant position, installant des lignes téléphoniques. Les soldats étaient courtois, ils nous payèrent le cidre qu'ils avaient consommé et nous firent comprendre que nous serions bientôt de retour car ils allaient repousser les "Tommies" à la mer. C'était la 11^e division britannique commandée par le général Roberts qui était en face, laquelle était à Chênedollé depuis le 1^{er} août après avoir libéré Presles, Montchamp, Bény-Bocage, etc...

Elle avait eu pour objectif d'atteindre la route Condé-Vire, mais elle fut sérieusement contre-attaquée à Estray. Elle devait se diriger ensuite vers Vassy et Flers. Vers le 13 août, la division blindée de la Garde eut pour mission d'atteindre Tinchebray, c'est donc cette unité qui devait libérer Bernières.

Vers sept heures du soir, on se mit en route en direction de Tinchebray, mais nous devions coucher dans l'étable du beau-frère de notre maire, Victor Bonnesœur, qui habitait la ferme de Gâtinet, commune de Saint-Quentin.

Le bourg de Bernières était rempli de soldats allemands occupant les maisons vides de leurs habitants. Dans les virages, quelques hommes installaient leurs mitrailleuses. En atteignant la côte du Mesnillet, un poste de secours donnait les premiers soins aux blessés. Cette fois-ci, on se rendait compte qu'on se trouvait dans la zone des combats et que nous avions peu de chance de retrouver nos fermes intactes.

Le lendemain matin, après avoir secoué nos vêtements plus ou moins garnis de fétus de paille au cours de la nuit, nous partîmes dans la direction du sud. Au sommet de la côte de Beausoleil, une batterie allemande était installée. A Tinchebray, les rues étaient désertes, car le matin, car les habitants eux aussi avaient reçu l'ordre d'évacuer. Où allait-on se diriger en définitive? Personnellement, j'avais songé à mon village d'enfance, Yvrandes, où j'avais des amis et où j'étais certain d'obtenir un toit et des vivres. Ceci aurait été la meilleure solution.

Mais en arrivant au Pont Notre-Dame, j'aperçus une file interminable de réfugiés dont la plupart étaient de Vire ou des communes environnantes, qui prenaient la route de Chanu. J'en conclus que c'était cette direction qu'il fallait prendre, supposant que les routes de Domfront et de Ger étaient probablement réservées aux convois militaires qui montaient en ligne. D'ailleurs, l'état-major allemand avait désigné la zone sud-est comme point de refuge. Par la suite, on s'aperçut qu'on avait été mal inspiré. C'est à cet endroit qu'on aperçut les premiers bestiaux victimes des tirs d'artillerie.

On arriva donc au bourg de Chanu en fin d'après-midi de ce dimanche. Il faisait une chaleur étouffante et avec les amis on s'installa tant bien que mal dans la cour d'une ferme exploitée par Emile Lepont, originaire du Ménil-Ciboult, dont le père, Théodore Lepont, avait rempli les fonctions d'adjoint à Yvrandes au temps de mon enfance. Il nous autorisa à prendre du cidre à discrétion dans sa cave, mais au bout de trois jours, le brave homme put constater que ses fûts étaient déjà vides de leur contenu. Il faut dire que pendant plus d'une semaine, il y avait environ trois mille réfugiés dans cette commune. Il faut ajouter que cette immigration involontaire était difficilement supportée par les habitants du pays au bout de quelques jours. Nous étions trop nombreux.

Tous les matins, en compagnie de nos voisins d'infortune, munis d'une faucille, nous allions couper le trèfle violet dans les champs afin de nourrir nos chevaux. La nuit, nous couchions avec eux dans un herbage car on redoutait une réquisition possible par l'armée allemande. Quant à nos deux vaches, elles étaient au pacage avec d'autres bestiaux dans une pièce plus éloignée du bourg.

C'est également à Chanu que nous avons retrouvé mes beaux-parents. Chacun avait son rôle bien établi, et malgré la privation de certaines denrées alimentaires, nos jeunes s'adaptaient bien à cette vie de bohème. Il est vrai que dans la journée le calme régnait, par contre la nuit, on entendait le perpétuel roulement des camions et des tanks, même les marches à pied des combattants allemands. Il n'était guère possible de dormir la nuit avec tant de vacarme.

Certains optimistes prétendaient que l'ennemi se repliait et que nous allions bientôt voir apparaître l'avant-garde des troupes alliées. Nous étions mal informés de la situation militaire car le bruit du canon que nous entendions semblait assez éloigné. Mais dans la nuit du 12 au 13 août, les obus s'abattirent sur la localité. On entendait distinctement l'éclatement des projectiles qui sifflaient à intervalles réguliers. Ma femme et ma fille se réfugièrent avec d'autres familles dans un abri creusé en prévision, quant à moi je restai avec les chevaux jusqu'au lever du jour.

J'avais l'impression que cette fois-ci, il y aurait des victimes. Non seulement parmi les réfugiés, mais le notaire et le curé du lieu furent atteints mortellement. En me rendant dans l'herbage où étaient les bestiaux au pacage, j'eus la douleur de constater que ceux-ci n'avaient pas été épargnés. Un âne et quelques vaches gisaient inanimés. Redoutant de nouveaux tirs la nuit suivante, ayant perdu une de nos vaches à qui l'on tenait beaucoup, il fut décidé en accord avec Charles Leprince de s'éloigner vers une région où il y aurait davantage de sécurité.

Ce dernier d'ailleurs était conseiller municipal, et comme tel possédait un certain stock de farine destiné aux réfugiés de son groupe. Originaire de la Bazoque près Flers, il connaissait particulièrement cette région où il espérait trouver un refuge plus sûr pour la douzaine de personnes qui composait notre rassemblement. Malheureusement, la campagne était complètement déserte. La population elle aussi avait été obligée de s'éloigner de la zone dangereuse.

La chaleur persistait, le temps était clair. Dans le ciel toujours bleu, ça et là des avions se livraient combat. On voyait parfois les occupants descendre en parachute, pendant que leurs appareils enflammés descendaient en vrille vers le sol. Des paysans du Calvados, comme nous, se désaltéraient dans une cave abandonnée en nous signalant que nous pouvions en faire autant. Plus loin, une ferme brûlait et personne ne s'occupait d'éteindre le feu.

Après une marche qui durait depuis plus de sept heures sans interruption, nous n'avions trouvé aucun endroit sûr pour nous installer et la nuit approchait. Finalement, sur le territoire de la commune de Saint-André-de-Messei, il fut décidé de camper dans la cour d'une ferme située en bordure de la route, laquelle avait conservé ses habitants. La brave fermière aurait souhaité se montrer plus hospitalière, mais elle ne pouvait satisfaire tout le monde. Elle nous proposa du lait et nous autorisa à couper de l'herbe pour nos chevaux.

Un détachement allemand campait lui aussi dans le verger et le cuisinier nous donna une assiette de potage qui nous fit plaisir. Nous venions de prendre nos dispositions pour nous reposer de notre fatigue, lorsqu'on nous avertit qu'il fallait repartir immédiatement, atteler nos chevaux dans l'obscurité, car la présence des troupes pouvait être repérée par l'aviation alliée, ce qui devenait très dangereux pour les civils. Finalement, à force de parlementer avec l'officier allemand, lequel se montra assez compréhensif, il nous autorisa à rester avec eux à condition de n'allumer aucun feu, de ne point utiliser de lampe électrique et de repartir le lendemain au point du jour.

De nouveau, on se mit en marche avec nos attelages, toujours en direction du sud-est, en évitant d'utiliser les routes de grande communication continuellement encombrées de troupes et de matériel ennemi. Après avoir traversé la petite bourgade de Saires-la-Verrerie, nous prîmes un chemin vicinal qui ne semblait pas très fréquenté et qui nous conduisit au hameau qui doit s'appeler la "Verrerie". L'accueil des habitants ne fut pas chaleureux. On nous tolérait, c'était tout. Ils n'avaient jamais reçu de réfugiés, pas plus que de troupes allemandes. On s'installa donc dans le plant de cette ferme qui devait être la dernière halte de notre exode.

On consentit à nous vendre des denrées alimentaires dont nous avons besoin, car contrairement à nos séjours précédents, il fallait payer les pommes de terre, le poiré qui était à peine buvable et le lait écrémé. Dans notre groupe, nous avons quelques personnes qui avaient pratiqué l'abattage clandestin, ce qui permit de tuer un veau gras et d'obtenir une portion de tripes préparée par des personnes bénévoles mais qualifiées.

On ignorait toujours la situation militaire, nous ne savions pas que l'armée américaine du général Patton avait exécuté avec succès la percée d'Avranches et que la 2^e DB du général Leclerc avait atteint Alençon. Cette manœuvre ayant pour objectif l'encerclement de l'aile gauche de l'armée allemande qui d'ailleurs devait réussir en dépit de la résistance ennemie et de la contre-offensive de Mortain déclenchée le 5 août.

Le 14 août, la boulangerie de Saires-la-Verreire nous fit savoir qu'elle ne nous servirait plus de pain, que des avant-gardes alliés avaient atteint le château de Dieufit en Bellou-en-Houlme. Le 15 août, jour de l'Assomption, nous fûmes à la messe dans l'église paroissiale, trop petite en raison des réfugiés présents à l'office. Parmi le clergé, on put reconnaître le Révérend père Bazin de Sainte-Marie de Tinchebray, originaire de Saint-Cornier-des-Landes, qui comme nous était un évacué du Bocage.

Le 17 août, au soir, quelques soldats allemands prirent position à l'entrée d'un petit chemin et à proximité d'un herbage où séjournèrent nos chevaux. Craignant qu'on les réquisitionne de force, comme cela se produisait parfois, je fus les chercher pour les surveiller plus facilement. J'appris par ces militaires, tous les deux Alsaciens, dont l'un était de Colmar, que les troupes alliées se replièrent probablement dans la nuit. Ils n'étaient pas nazis, ils avaient une barbe de quinze jours et étaient visiblement fatigués. Ils nous prédirent que les Américains pouvaient surgir le lendemain.

Au cours de la nuit qui suivit, l'artillerie alliée se mit à canonner la route qui communique de la Ferrière-aux-Etangs à Bellou-en-Houlme. Nous étions couchés dans une remise et l'on entendait à chaque instant les éclats des projectiles tombant sur les tuiles qui recouvraient le toit. Nous avions la conviction que fort probablement, il allait se trouver des victimes, soit parmi les personnes, soit parmi les animaux. Quoiqu'il arrive, nous étions décidé à ne plus bouger et d'attendre le lever du jour. Le lendemain à la première heure, nous eûmes l'agréable surprise de constater que tout le monde, y compris le bétail, était sain et sauf.

Notre curiosité fut attirée par un char qui avait été mis hors de combat, sur la route que j'ai déjà citée. Les occupants étaient disparus, tués ou blessés? Nous fîmes l'expertise de ce blindé allemand, on partagea quelques petits outils de dépannage, ainsi qu'un sac de pommes de terre qui se trouvait à l'intérieur.

Le silence était rétabli, les tirs avaient cessé. Dans la nuit, l'ennemi avait dynamité les arbres, la plupart des poiriers, nombreux dans cette région, qui se trouvaient en bordure de la route qui conduit à Saires-la-Verrerie. Il ne faisait donc aucun doute que la Wehrmacht battait en retraite et que les Alliés n'étaient pas loin. Avec quelques amis, il fut donc décidé de se rendre à la Ferrière-aux-Etangs, localité peu éloignée où l'on avait signalé la présence des Américains. C'était la première fois que je voyais ces soldats d'outre-Atlantique. Quoique ne parlant pas français, ils me firent bonne impression. Ils se montrèrent très hospitaliers, nous distribuèrent des tartines de pain blanc avec des confitures, ainsi que des cigarettes.

Dans la journée, les jeeps vinrent ranger les poiriers abattus qui barraient la route et des artificiers enlevèrent les mines afin de faciliter la poursuite de l'armée alliée.

On était donc arrivé au dimanche 20 août et il fut donc décidé d'abandonner les lieux de notre séjour et de regagner coûte que coûte notre domicile. On rechargea à nouveau les voitures et on prit la direction de Flers. Là, il y eut un temps d'arrêt sur la place principale qu'on appelait les "Cinq Becks". Les Tommies stoppèrent notre convoi afin de laisser circuler leurs véhicules se dirigeant vers l'est.

Après avoir traversé cette ville, on s'arrêta dans une ferme à la Lande-Patry, afin de reposer nos chevaux et de prendre un peu de nourriture. C'est en arrivant près de Cerisy que nous vîmes les premiers bestiaux tués depuis notre départ. Entre Saint-Pierre-d'Entremont et Montsecret, un pont en bois avait été construit rapidement sur le Noireau, ce qui nous permit de franchir ce cours d'eau. Nous fûmes agréablement surpris de constater que le bourg de Bernières semblait intact, alors qu'un bâtiment agricole était détruit près du moulin du Mesnillet, de même qu'une maison d'habitation un peu plus loin dans le même hameau.

En arrivant près du chemin de la Petite Rochelle, une voiture allemande gisait là, détruite par un obus. Non loin, une jument blanche et un taureau. Dans un de nos prés, quatre bovins méconnaissables entourés de mouches étaient probablement tués sitôt notre départ, car ils commençaient à dessécher.

Dans les champs, plus de céréales, les bestiaux ayant séjourné en toute liberté avaient saccagé la récolte. Par contre, à part les fenêtres, la maison d'habitation n'avait pas subi trop de dommages. Seuls, certains meubles avaient été fracturés. La basse-cour avait été anéantie, on retrouvait les têtes de volailles décapitées à la hache.

Ce ne fut que le lendemain qu'on put récupérer ce qui survivait encore de notre bétail. Ce n'était pas une tâche facile, car les bovins étaient mélangés, certains même venaient des communes environnantes et continuèrent d'errer encore pendant plusieurs jours en attendant que leur propriétaire présumé en prenne possession. Quinze jours plus tôt, à notre départ, nous avions laissé la Wehrmacht décidée à refouler les Tommies et maintenant nous retrouvions les Britanniques installés. Ce n'était pas une unité combattante mais un détachement sanitaire, le "Royal Medical Corps". Ces hommes cantonnés dans les herbages de la ferme de la Rochelle s'employèrent dès notre arrivée à brûler les cadavres des bestiaux dispersés dans les environs, ceci en utilisant nos fagots et leur essence dont ils étaient abondamment pourvus. Ils m'aidèrent également à retirer les objets, linge, vaisselle, etc.. que j'avais enfermé dans un fût soigneusement enterré et camouflé dans un coin de notre verger à proximité du cours d'eau artificiel qu'on nommait "le Canal".

TOME IV (1944-1969)

La libération du Bocage par les Alliés (suite).

Les nouveaux occupants qui avaient succédé aux troupes ennemies ne tardèrent pas à nous rencontrer de plus en plus souvent. Il semblait que la discipline militaire était beaucoup moins rigide chez les Britanniques que chez les Allemands. Deux de ces soldats étaient particulièrement sympathiques. L'un était un ouvrier, l'autre un professeur, mais je regrette d'avoir oublié leur nom. Je sais que ce dernier était de Coventry et semblait désolé de voir sa cité très endommagée par les bombardements ennemis. Ils ne parlaient pas français, mais le professeur avait l'intention de l'apprendre et s'initiait à la prononciation.

Très serviables, ils me donnaient parfois un coup de main dans mon travail. De même, ils nous procuraient du pain et des conserves de viande qu'ils appelaient "corneed beef". Ce n'était pas négligeable car le ravitaillement demeurait toujours défectueux. Au mois de septembre, ils nous quittèrent et furent remplacés par une unité combattante américaine composée en majorité de noirs, plutôt grossiers et sans gêne qui, à notre grande satisfaction, ne séjournèrent que peu de temps.

Beaucoup espéraient que la guerre allait bientôt se terminer. Paris avait été libéré le 25 août. L'armée de Lattre de Tassigny, composée en grande partie de troupes coloniales, avait débarqué en Provence le 15 août, se dirigeant vers l'Alsace en suivant la vallée du Rhône. Mais certains réduits allemands devaient résister quelque temps sur les côtes de l'Atlantique, notamment à Lorient, Saint-Nazaire, etc.. etc..

L'ennemi s'accrochait solidement en Hollande et sur la rive droite du Rhin. Mais la défection de l'Italie avait laissé le champ libre aux Alliés. A l'est, les Russes à leur tour poursuivaient une offensive victorieuse en direction de la Pologne et de l'Europe Centrale. En Yougoslavie, le maréchal Tito avec ses partisans harcelaient les occupants nazis, les forçant à libérer leur patrie. Mais en dépit de leurs pertes et des destructions énormes que l'Allemagne subissait, elle devait encore poursuivre la lutte jusqu'au milieu du printemps suivant.

La Victoire. Difficultés économiques.

Si Bernières n'avait pas subi les ravages de certaines communes environnantes telles que Chênedollé, Estry, Viessoix, Truttemer-le-Grand, etc.. nous avons tout de même des bâtiments sinistrés. J'ai déjà cité le Mesnillet, 2 bâtiments dont une maison d'habitation, la Mazure, deux habitations et plusieurs bâtiments d'exploitation, le Hamel Collet, une maison d'habitation, la

Ruffaudière, une habitation, la Maubardière, une habitation, Noron, une habitation ainsi que des bâtiments d'exploitation. Les pertes en bétail étaient sévères, soit victimes des combats ou disparus, c'est-à-dire dispersés vers d'autres régions. C'est ainsi que Léon Busnot qui exploitait une ferme au Mesnillet ne retrouva aucun bovin. Quant à nous nous avons perdu une vache laitière et trois génissons.

Le manque de fourrages dû aux événements m'obligea à vendre notre jument Pomponne qui nous avait rendu tant de services. Elle avait été malade au début de l'hiver et j'avais peur qu'elle périsse chez nous. D'ailleurs j'avais la jument Lisette et sa fille également nommée Pomponne que je devais dresser, elles me permirent ainsi d'effectuer les labours et les charrois qui s'imposaient.

Ce fut donc un après-midi de février 1945 que je la conduisis à la gare de Vire et c'est le cœur serré que je l'abandonnais aux mains du nouveau propriétaire qui la destinait à la boucherie. Il faisait très froid, la route était enneigée et à chaque instant, des voitures américaines remplies de soldats ou de matériel circulaient en direction de Tinchebray. C'est en bordure de cette voie que j'eus l'occasion pour la première fois de voir ce qu'était qu'une pipe line où coulait l'essence destinée à l'armée alliée.

Au mois d'avril de cette même année, ma belle-mère fut atteinte d'un mal incurable qui devait l'emporter en quelques semaines. Sa disparition nous obligea à prendre mon beau-père à la maison, car son état de santé ne lui permettait pas de vivre seul. En dépit de sa résistance désespérée, l'Allemagne se trouva envahie de toute part. Les Russes avaient pris Berlin et le Führer s'était suicidé. Le 8 mai, on apprit avec joie que l'armée nazie avait capitulé.

Nos compatriotes prisonniers depuis cinq ans allaient donc retrouver leurs familles. Madame Désert, survivante des camps de concentration, regagna son domicile le 1er mai. Elle était bien déprimée, mais sa robuste constitution avait résisté à tous les sévices qu'elle avait enduré, et au bout de quelques mois elle avait repris ses occupations habituelles.

Ce fut au mois de juin que les derniers prisonniers furent rapatriés. Seul, un jeune requis du service obligatoire du travail avait succombé en Allemagne. Il se nommait Jean Bouquerel, il était mort à vingt ans.

L'occupation prolongée, les destructions de toute sorte avaient profondément bouleversé la vie économique du pays. En ce printemps 1945, j'eus l'occasion de me rendre à Caen et je fus frappé par l'importance du désastre.

En quittant le bourg d'Estry au trois quarts détruit, on apercevait le long de la route dans la rigole les tombes des soldats britanniques inhumés en toute hâte lors des combats. Plus tard, ils devaient avoir une sépulture plus décente dans un cimetière réservé dans la commune de Saint-Charles-de-Percy.

En traversant Aunay complètement rasé, seule restait encore debout la tour de l'église. Une pancarte intitulée "ICI était AUNAY" rappelait au voyageur l'ampleur du désastre. Evrecy était également en ruines. Dans la plaine, on apercevait çà et là les carcasses des chars détruits au cours de la bataille de Caen. La Normandie avait payé un lourd tribut pour sa libération.

A la destruction allait succéder la reconstruction. Des ruines accumulées devaient surgir des cités modernes. Vire pour ne citer que cette localité devait devenir vingt ans après une ville ultra moderne.

Mais les cartes d'alimentation, les bons matières devaient subsister encore longtemps. Les dirigeants de la IV^e République demandaient aux citoyens et particulièrement aux agriculteurs de produire au maximum. Malheureusement, nous ne pouvions atteindre les rendements souhaités. Depuis une demi-douzaine d'années, il était impossible de se procurer les engrais nécessaires à la fertilisation des sols. Quant à l'équipement, il fallut attendre les années 1949 et 50. En ce qui nous

concernait, on réussit à obtenir à Tinchebray à la maison Marie-Lechapelais, commerçants bien connus dans la région, un appareil à moissonner et un râteau à cheval en 1947 et l'année suivante une faneuse et un brabant double. Mon ouvrier Francisco m'avait quitté pour travailler chez un entrepreneur du bâtiment mais un voisin, René Sicot, retraité de la police, venait travailler chez nous une journée par semaine et avec notre fille nous arrivions facilement à exploiter notre ferme jusqu'au jour où elle nous quitta pour se marier, c'est-à-dire le 29 octobre 1951. Elle épousait un jeune agriculteur de Rully, Gilbert Lebaudy, fils aîné de l'adjoint, issu d'une vieille famille dont les racines se retrouvent dans la commune de Bernières depuis le XVI^e siècle.

A la suite de cet événement, on eût souvent recours aux entrepreneurs de travaux agricoles, car il faut ajouter que la motorisation en peu d'années prit un essor insoupçonné.

Dans l'espace d'une décennie, les agriculteurs allaient abandonner peu à peu la traction animale pour s'équiper peu à peu de tracteurs à essence ou à gaz oil et moderniser également leur matériel. Désormais ma génération allait être la dernière à utiliser le cheval comme le compagnon indispensable du laboureur. Si cette innovation allait désormais favoriser l'industrie, elle allait peu à peu supprimer le travail de certains artisans ruraux. Des professions plusieurs fois séculaires allaient se trouver dans l'obligation soit de se reconverter ou de disparaître. C'était le cas des bourreliers, charrons, maréchaux-ferrands, vanniers, boisseliers, etc.. etc.. La fabrication du beurre réservé depuis un temps immémorial à nos fermières était elle aussi abandonnée. Désormais le lait, cette richesse principale de nos agriculteurs bas-normands, allait être collecté au domicile du producteur et transformé par les industries laitières qui prenaient une extension formidable. Désormais une page de notre histoire agricole était tournée.

Par ailleurs, nos cités meurtries, dévastées, se reconstruisaient peu à peu. Dans le Bocage, Aunay fut la première. Vire, ville médiévale, allait s'embellir d'immeubles modernes et le marché hebdomadaire allait connaître un prodigieux essor dans les années qui allaient suivre. Le mérite en revient principalement au maire de l'époque, André Halbout, ainsi qu'à la municipalité, notamment le chanoine Trèche, premier adjoint, élu aux élections de 1945.

Peu après, chaque vendredi, les fourgonnettes, les voitures particulières allaient remplacer les antiques carrioles. De leur côté, les expéditeurs effectuaient leurs transports avec des camions de plus en plus puissants, exerçant ainsi une concurrence qui allait s'amplifier au détriment du trafic ferroviaire.

L'organisme qui eut pour mission de réparer les dommages de guerre s'appelait le MRU, abréviation du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Comme je l'ai indiqué précédemment, mon beau-père Jules Degrenne séjournait à la maison depuis le 1^{er} mai 1945. Il vivait donc avec nous et nous rendait quelques petits services lorsque sa santé lui permettait. Celle-ci devenait de plus en plus déficiente et il devait succomber le 31 décembre 1947, probablement à la suite d'une congestion cérébrale. Il allait atteindre 73 ans au mois de février.

Né à Ger, Manche, en 1875, il était le jeune d'une famille de neuf enfants et avait perdu ses parents dès son jeune âge. Inutile de s'interroger sur l'aisance qui pouvait régner dans de telles conditions chez une famille d'ouvriers agricoles. Par la suite, elle s'était installée à Tinchebray du côté du hameau de la Degrennerie, peut-être ce nom a-t-il un rapport avec la famille, toujours est-il que mon beau-père possédait un lopin de terre planté en taillis dans cette région, mais je n'ai jamais eu l'occasion de le visiter. Je crois savoir qu'on a dû le vendre peu après les hostilités. Mon beau-père comme la plupart des enfants de familles ouvrières de nos campagnes fut lui même domestique agricole dans la région de Tinchebray principalement. Puis après avoir accompli son service militaire, il obtint un emploi de jardinier chez un industriel de Tinchebray, Mr Mermier, qui possédait l'usine la plus importante de la localité. C'est là qu'il devait épouser ma belle-mère. Lorsque survint la guerre de 1914-1918, il fit toute la campagne dans une unité d'infanterie faisant partie d'une division marocaine.

Il connut donc les rigueurs de la vie des tranchées, les bombardements, la mitraille, les gaz asphyxiants qui lui avaient laissé des séquelles. Une fois libéré, mes beaux-parents avaient servi des familles bourgeoises dans plusieurs châteaux. En dernier lieu mon beau-père exerçait son activité professionnelle comme ouvrier magasinier chez les frères Buffard, industriels à Tinchebray.

L'après-guerre. Ma dernière exploitation.

Dix ans après la Libération on pouvait dire que la vie avait repris son cours normal. La France avait guéri ses blessures et s'employait à rattraper le temps perdu par cinq années de guerre et d'occupation ennemie. On construisait de nouveaux logements, HLM, ou maisons individuelles en bordure des cités existantes. Dans nos communes rurales à vocation agricole, la modernisation de l'équipement allait porter un coup fatal aux petites exploitations. Les moyens de locomotion étant devenus plus rapides grâce à l'automobile, le matériel agricole se perfectionnant sans cesse supprimant ainsi la main-d'œuvre, tout ceci incitait les mieux placés à agrandir leurs fermes sans pour autant augmenter la main-d'œuvre qui devenait de moins en moins nécessaire.

Mon deuxième bail sur la ferme de la Petite Rochelle allait se trouver expiré le 29 septembre 1956 et il se trouvait évident que cette exploitation serait probablement reprise par un des enfants du propriétaire dès qu'il aurait atteint sa majorité.

Dix-huit mois avant l'échéance du bail, alors que nous étions justement occupé à aménager le chemin desservant le hameau, j'eus la surprise de recevoir la visite de Me Cornilleau huissier, lequel me remit la lettre me donnant congé pour la date précitée. Malheureusement pour les raisons que j'ai invoquées précédemment, les fermiers éprouvaient de plus en plus de difficultés à s'installer et en dépit de nombreux contacts auprès de plusieurs propriétaires des environs, non seulement à Bernières, mais à Yvrandes, Montsecret, Montchamp, etc.. etc., il était impossible d'obtenir satisfaction. Or mon successeur éventuel n'ayant pas atteint sa majorité et dans pareil cas, la loi m'autorisait à contester le congé en faisant appel au Tribunal paritaire dans un délai de trois mois. Celui-ci me donna raison et me permit de gagner du temps en restant une année de plus sur les lieux. Je puis ajouter que je connaissais assez bien les droits du preneur étant membre du Tribunal paritaire cantonal depuis plusieurs années.

Personnellement, j'aurais souhaité obtenir une exploitation plus importante afin d'être secondé par un ouvrier permanent, mais le temps passa sans qu'il soit possible de donner suite à mes intentions. Il fallut se contenter d'une ferme de six hectares environ située au hameau l'Ebaudière que le preneur quittait pour prendre sa retraite et s'en allait habiter à Truttemer le Petit. Je dois signaler que je louais d'autres parcelles notamment à la Petite Rochelle ce qui me faisait un total de 8 hectares 50. Ma nouvelle exploitation que je devais cultiver du 29 septembre 1957 au 29 septembre 1969 était plus fertile, plus groupée, plus facile à cultiver que la précédente. Il y avait toutefois une ombre au tableau, les bâtiments étaient très vétustes et pour la troisième fois, nous allions encore être obligés de nous éclairer au pétrole, ceci pendant deux ans environ.

Cette propriété appartenait à Alcide Lebaudy résidant à Lassy, lequel était le cousin germain de Julien Lebaudy, beau-père de notre fille. C'était un brave homme mais les maigres revenus dont il disposait ne lui permettaient guère d'améliorer ce patrimoine ancestral. Il est demeuré dans la famille car depuis 1977, il appartient à nos enfants par suite d'un échange d'immeubles.

Il nous parut donc nécessaire de procéder à nos frais à certains aménagements qui semblaient s'imposer aussi bien à l'habitation qu'à certains bâtiments agricoles. Cette dernière période de mon activité professionnelle se déroula sans histoire. En 1962, je fus contraint de vendre notre jument Pomponne que j'avais élevée et dressée. Atteinte d'emphysème pulmonaire et âgée de 18 ans, elle ne pouvait plus assurer mon service. Aussi c'est avec un serrement de cœur que je fus la livrer au marchand qui devait l'expédier à la boucherie. Lorsque je quittais l'écurie où elle était attachée, elle ne cessait de hennir, étonnée sans doute que je l'abandonnais à des mains étrangères après m'avoir si

longtemps servi. Ainsi se termine la vie de la plupart des équidés, ces vieux serviteurs et amis de l'homme.

Elle fut remplacée par un cheval hongre de même couleur, surnommé Bayard. Il était âgé de 7 ans environ, fort et courageux, également docile, d'ailleurs les voisins n'hésitaient pas à venir le chercher pour effectuer leur travail. Il fut donc notre dernier cheval de trait et bien qu'étant encore en pleine forme, il n'avait que quinze ans, il fut également acheté pour la boucherie à la suite de la liquidation de notre mobilier mort et vif, le 25 septembre 1969, date de la volontaire agricole, laquelle fut effectuée par Me Rousseau huissier à Vassy.

La clientèle était nombreuse, tous les objets ainsi que le bétail furent cédés dans l'ensemble à des prix intéressants. Je conservai simplement deux génisses que je pouvais encore nourrir grâce à un herbage d'une contenance de 86 ares appartenant à une autre propriétaire. Après plus d'un demi siècle de labeur se termina ainsi la profession qui m'avait permis de gagner ma vie, celle de mon épouse, de ma fille pendant son adolescence. Je dois rendre un hommage tout particulier à ma femme qui demeurait toujours très soucieuse de la santé des animaux et n'hésitait pas à leur prodiguer les soins nécessaires ce qui nous a évité bien des pertes que connaissent certains agriculteurs. Mais une longue page de notre vie était tournée. Désormais nous allions vivre retraités au bourg de Bernières dans une maison que nous avons acquise et améliorée l'année précédente grâce à nos économies.

Sans doute, tout n'est pas parfait en ce monde, car comme la plupart des gens âgés nous subissons l'empreinte de la vieillesse et la santé nous occasionne souvent beaucoup de soucis. Mais il faut bien avouer qu'avec les lois sociales adoptées par la IV^e République, nous ne connaissons pas la gêne et la misère si préjudiciables à nos parents et à la plupart de leurs contemporains de même condition pendant cette première moitié du vingtième siècle et des précédents.

L'indemnité viagère de départ instituée par le Gouvernement au cours des récentes années a permis ainsi à de nombreux fermiers de se libérer de leur exploitation pour agrandir une exploitation voisine, en assurant également un supplément aux retraités si modeste soit il. C'est ainsi que notre ferme fut reprise par un voisin résidant au bourg, quant à la maison d'habitation elle devait être vendue à un ménage de Parisiens qui y séjournent seulement pendant le week-end.

Ma vie publique. Mes premières fonctions.

Après avoir écrit les différentes étapes de ma vie familiale et professionnelle, je décrirai à présent ma vie publique qui m'obligea à accepter des fonctions auxquelles je n'étais guère prédestiné. Lorsque j'étais écolier à Yvrandes, je m'intéressais certes aux hommes qui avaient eu la charge d'administrer cette commune qui comptait à l'époque 450 habitants après en avoir recensé 750 environ au siècle précédent. La seule idée qui m'avait effleuré l'esprit était que si j'avais résidé à Yvrandes, il n'aurait pas été impossible que je sois désigné conseiller municipal étant issu par ma mère d'une vieille famille dont les racines remontaient à plusieurs siècles à laquelle s'ajoutait la sympathie de mes nombreux amis. Mais à Bernières, il en était autrement, et quelqu'un m'aurait affirmé que je deviendrais un jour le premier magistrat de cette commune, la deuxième du canton de Vassy par sa superficie et sa population, je lui aurais répondu que c'était un utopiste et qu'il se moquait de moi.

Par la suite, j'avais appris que du côté paternel, nous avons eu des conseillers municipaux. Victor Decaen, frère aîné de mon grand-père, était conseiller au début du siècle de Truttemer-le-Grand, où il exerçait la profession de bourrelier. Un autre Victor Decaen, neveu du précédent et cousin germain de mon père, cultivateur à Burcy, faisait partie de la municipalité. Après la dernière guerre, il fut remplacé par son fils unique Julien Decaen, lui-même agriculteur.

Mais revenons un peu en arrière où j'ai d'abord accompli mon devoir de citoyen électeur, c'est-à-dire d'abord à Yvrandes où j'étais habitant de droit, alors que mon lieu de travail était Saint-Quentin où je résidais effectivement.

Ce fut donc en 1928 que je votai pour la première fois à l'occasion des élections législatives, où le député sortant Georges Roulleaux-Dugage conserva son siège. Quelques mois après, le conseiller d'arrondissement Henri Anfray était également réélu dans le canton de Tinchebray. Ce sera d'ailleurs le dernier, cette fonction ayant été supprimée en 1945 par le gouvernement provisoire de la Libération. Les élections municipales comme les législatives avaient lieu tous les quatre ans à cette époque. En 1929, date de mon mariage, j'aurais pu voter encore à Yvrandes, où j'étais toujours inscrit, mais n'ayant plus d'attache dans cette commune, je décidai de m'abstenir. Ce fut donc en 1935 que j'eus pour la première fois l'occasion de voter à Bernières en raison des élections municipales. Comme cette commune comprenait une population de 725 habitants environ, elle avait droit à douze conseillers. Or cette année là, cinq de ceux-ci ne se représentaient pas, la plupart en raison de leur âge ou de leurs infirmités. Il restait donc cinq sièges à compléter sur la liste sortante qui ne comptait que sept noms. Comme aucun électeur n'avait fait acte de candidature, il n'y eut que huit élus au premier tour, dont un nouveau Pierre Hamel propriétaire exploitant à Noron. Les suffrages étaient dispersés sur l'ensemble des électeurs.

Le dimanche suivant, au scrutin de ballottage, un candidat nouveau se présenta, Paul Laurent, un jeune maçon âgé de 26 ans qui habitait la commune depuis peu, mais avec ses 16 voix obtenues, il n'arrivait qu'en sixième position. Je dois ajouter que jusqu'en 1945, le droit de vote était exclusivement réservé aux hommes âgés d'au moins 21 ans. Pour ma part, j'obtins 9 voix. Ce n'était pas si mal pour un modeste ouvrier agricole résidant seulement depuis six ans dans la commune. Les nouveaux conseillers élus se répartissaient dans l'ordre suivant:

Pierre Hamel (il était également secrétaire du syndicat agricole), Jules Leconte, menuisier, Louis Denis et Charles Leprince, propriétaires exploitants, et mon cousin René Droulon, fermier, le plus jeune de l'Assemblée, il n'avait que 33 ans. Le maire Armand Goudier fut confirmé dans ses fonctions. C'était le plus ancien élu du conseil municipal et le plus favorisé du scrutin, ayant obtenu 162 voix sur 170 suffrages exprimés. Par contre, il y eut un nouvel adjoint, Rémi Jouenne, qui faisait partie de l'Assemblée municipale depuis dix ans.

Deux mois après, au mois de juin, le jour de la Pentecôte, comme je l'ai déjà signalé, le maire Armand Goudier décédait tragiquement en se donnant volontairement la mort. Sa disparition nécessita une élection complémentaire et ce fut Narcisse Heurtaut, propriétaire exploitant au bourg qui fut élu. Il était originaire de Saint-Christophe-de-Chaulieu où d'ailleurs il avait été maire âgé seulement de vingt-cinq ans. Il avait épousé en 1920 Juliette Lethessier demeurée la fille unique de Guy Lethessier qui fut maire de Bernières de 1904 à 1919, date de sa mort.

L'opinion publique espérait donc qu'il avait de grandes chances d'être désigné comme premier magistrat, mais ce fut l'adjoint, Mr Jouenne, qui fut proclamé élu et Mr Hamel qui lui succéda comme adjoint. D'ailleurs, Mr Heurtaut siégea peu de temps et donna sa démission. Pendant la période qui précéda la deuxième guerre mondiale, diverses personnalités du monde agricole tentèrent avec plus ou moins de succès d'organiser la profession pour mieux défendre ses intérêts. Dans notre département, le principal pionnier fut Jacques Leroy Ladurie qui devint Président de l'union des syndicats agricoles du Calvados qui observa toujours une tendance modérée vis-à-vis des pouvoirs publics. Des organisations économiques et sociables plus ou moins affiliées se développèrent en même temps. La Maison du Paysan dont le siège est toujours à Caen, installa des Coopératives dans les centres assez importants, Vire, Condé, plus tard Vassy, etc.. etc..

Un Jurassien, militant mutualiste organisa et développa les Mutuelles Agricoles du Calvados. Ce fut Léonce Martin qui fut le fondateur et le premier Directeur de la Caisse régionale. Une dizaine d'années auparavant, les départements de l'Orne, de la Mayenne et de la Sarthe avaient créé la Mutuelle du Maine groupant ainsi bon nombre d'agriculteurs. Peu à peu, il se fonda des Caisses locales groupant ainsi au départ, plusieurs communes afin d'avoir suffisamment de sociétaires. C'est ainsi que Bernières fusionna d'abord avec Rully. Mr Duboscq, maire de cette localité était le secrétaire et Mr Huard à Bernières le président. Puis en 1929, grâce à la progression constante des adhérents, il

fut possible de créer une caisse dans chacune de ces localités. Le premier secrétaire de Bernières fut Mr Courteille qui résigna ses fonctions quelques années après, il fut remplacé par Mr Leprince qui démissionna au début de l'année 1941.

Il fallut donc pourvoir à son remplacement. Le président, Mr Huard, convoqua les agriculteurs à la mairie en présence du Directeur régional, Mr Martin. Après un exposé sur les obligations et les responsabilités du secrétaire, il fallait désigner un successeur à Mr Leprince. Sur l'initiative du président local et des membres présents, je fus désigné à mains levées. J'avouerai que cette fonction à laquelle je n'étais nullement préparé ne m'intéressait guère. Néanmoins devant l'insistance de l'assemblée, je me décidai à accepter. Je puis donc ajouter qu'à partir de cette date, j'avais "mis le pied dans l'étrier", car d'autres tâches allaient bientôt m'incomber.

Peu de temps après cette désignation, je fus mis à l'épreuve à la suite d'un accident de voiture assez banal survenu sur une voie communale de notre localité.

Mr C.. conduisait un attelage avec deux passagers dans sa voiture, le cheval prit peur d'un tronc d'arbre abattu et rangé en bordure de la route, le véhicule se renversa, l'animal se sauva avec les brancards et les voyageurs plus ou moins grièvement blessés. Mr D., ami de la victime, huissier à Vire, prit l'affaire en main avec la conviction que la propriétaire de l'arbre incriminé était responsable de l'accident survenu et par conséquent, il lui appartenait de dédommager les personnes ayant subi un préjudice. A la suite de la déclaration transmise à la Caisse régionale, celle-ci répondit que la responsabilité de la propriétaire du fameux tronc d'arbre n'était pas engagée et que le conducteur devait être maître de son attelage.

L'adversaire n'accepta pas cette réponse et entama une procédure judiciaire. Il trouva trois témoignages de personnes dont les chevaux avaient été plus ou moins effrayés par la présence de cet arbre cause de malheur. De mon côté, je fus appelé à recueillir les témoignages de trois usagers de cette route circulant également avec leurs attelages et ceci sans inconvénient.

Mme L., malgré mon assurance, ne semblait pas toujours convaincue du fait que le meneur de jeu était un huissier devant connaître la jurisprudence. Or le tribunal civil rendit son jugement en déboutant le plaignant de sa demande en dommages intérêts et le condamna aux frais et dépens, ceci à cause qu'aucun arrêté municipal n'interdisait la présence de troncs d'arbre en bordure des voies communales mettant ainsi la propriétaire hors de cause. Cette affaire avait eu des répercussions favorables car le nombre des sociétaires dépassa bientôt la centaine et la Caisse locale de Bernières devait occuper en 1948 la quatrième position par le nombre dans l'arrondissement de Vire en 1948.

Parmi les nombreux sinistres que j'ai eu à régler a été celui subi par messieurs Lefranc et Jouenne à la suite de l'incendie qui éclata en février 1960 détruisant en totalité l'habitation où logeait la famille Moisseron ainsi que la toiture de l'ancien immeuble Goudier, dernier vestige du château de Bernières qui était avant la Révolution la demeure du marquis de la Roque-Mesnillet le dernier seigneur et patron de la paroisse.

Mais revenons un peu en arrière, car les fonctions de secrétaire des Mutuelles Agricoles n'étaient pas les seules que je devais assumer.

En 1942, le gouvernement du Maréchal Pétain dont Mr Leroy-Ladurie faisait partie comme Ministre de l'Agriculture avait créé la Corporation Paysanne qui devait grouper toute la profession. Mr Camille Voivenel, président du Syndicat de Vassy, fut désigné Syndic cantonnal et eut pour mission d'organiser la nouvelle association dans les communes de son ressort. En l'occurrence, Mr Huard resta Syndic-Président, Mrs Hamel, Courteille, Alcide Letellier, René Letellier et moi-même devinrent les Syndics-Adjoints. Notre rôle devint aussi important et plus ingrat que celui des Conseillers municipaux. Comme on était en période de restrictions consécutives à la guerre et à l'occupation ennemie qui devait se prolonger, il fallait assurer l'alimentation de la population et de l'armée

allemande. En ce qui concernait la viande bovine, il n'y eut point de problèmes au début, car les prix offerts à la réquisition étaient plus élevés que sur le marché. Mais il arriva que les animaux de choix trouvèrent des débouchés plus intéressants, grâce au marché noir, et les éleveurs ne présentèrent plus que des bêtes de fourniture dont le rendement en viande s'avéra vite insuffisant. Devant les exigences de l'autorité responsable, il fallut procéder à une répartition plus équitable. Il fut donc décidé que l'imposition serait faite au tonnage de viande, poids vif, ceci selon la superficie de l'exploitation et non au nombre de têtes de bétail dont les petits exploitants faisaient souvent les frais. La réquisition s'appliquait à toutes les denrées pouvant être comestibles, c'est-à-dire, volailles, œufs, beurre, ainsi que les céréales, blé, orge, avoine. Celui qui fournissait 10 quintaux de blé, ce qui était notre cas, bénéficiait d'une ration de pain journalière de 500 grammes, tandis que les autres n'avaient droit qu'à 350 grammes.

Plus tard, les agriculteurs furent invités à cultiver des plantes oléagineuses en raison de la pénurie des lubrifiants. Des petites surfaces furent consacrées à ces cultures, soit moutarde blanche, colza, ou œillette, au choix. Toutefois les pouvoirs publics furent peu exigeants en la matière. Toutes ces céréales étaient livrées aux négociants en grains.

Si nous étions chargés des impositions, nous avions également la responsabilité de répartir les bons-matières destinés aux agriculteurs. Les quincailleries ne fournissaient aucun article sans bon. Tous les objets courants, pointes, boulons, ronce artificielle, outillage, exigeait ce ticket devenu indispensable, ce qui n'empêchait pas le client d'ajouter quelques kilos de beurre fournis au commerçant pour lui permettre de s'approvisionner chez son grossiste. Le beurre était devenu une monnaie d'échange plus précieuse que la monnaie en numéraire.

Il existait également une autre répartition bien ingrate, celle des engrais chimiques, distribuée celle-là au compte-gouttes, toujours en fonction de la surface cultivée en céréales. C'était une attribution dérisoire qui n'atteignait 100 kg à l'hectare quelque soit le dosage. On comprendra qu'avec si peu d'éléments fertilisants pendant une période qui dura plusieurs années les rendements étaient médiocres. Ce système d'imposition et de répartition se prolongea au delà de la Libération.

Au mois de mars 1945, le Gouvernement provisoire décréta la dissolution de la Corporation paysanne instituée par le régime de Vichy et les principaux dirigeants furent traduits devant des Cours de Justice désignées à cet effet et comprenant souvent des membres ayant appartenu à la Résistance pendant l'occupation. Devant ces tribunaux d'exception comparurent l'ancien ministre de l'Agriculture Leroy-Ladurie, Camille Cautru sénateur comme ayant apporté leur soutien au gouvernement du Maréchal Pétain. Le sénateur Louis André agriculteur dans le Bessin devint Président des Syndicats Agricoles du Calvados. A Bernières, Ernest Huard conserva la présidence et je fus désigné secrétaire et vice-président.

L'Assemblée municipale. Nouvelles responsabilités.

En ce même printemps de 1945, le gouvernement du général de Gaulle considérant que le territoire français était libéré décida de procéder à des élections municipales qui furent fixées au 29 avril (à l'époque, jour de la Saint Robert). Pour la première fois en France, le droit de vote fut accordé aux femmes et elles en usèrent sans hésitation. Les Français ne s'étaient pas rendu aux urnes depuis 1936. La nouvelle loi électorale avait décidé que les membres des Conseils municipaux comprendraient un nombre impair, c'est-à-dire 9, 11, 13, 15, 19, 21, selon l'importance des communes. L'assemblée municipale de Bernières devait se composer de 13 membres au lieu de 12 précédemment, ceci en raison de sa population, 725 habitants. Le décret relatif à la nouvelle loi électorale exigeait 13 élus dans la tranche comprise entre 500 et 1500 habitants. Huit conseillers sortants seulement se présentaient aux suffrages des électeurs, deux étaient décédés pendant les hostilités, Pierre Hamel adjoint avait démissionné. Soupçonné d'avoir eu un peu trop de sympathie pour l'armée d'occupation, le Comité de Libération avait désigné pour le remplacer Narcisse Heurtaut, ancien conseiller, lequel avait été arrêté et envoyé à Caen pendant quelques mois au bout desquels il fut libéré au printemps de

1944. Lui aussi avait démissionné, mais pour d'autres raisons. Cependant, un groupe d'électeurs avait fait figurer son nom avec d'autres candidats possibles sur plusieurs affiches rédigées à la main et collées sur quelques murs dans la bourgade. A son nom s'ajoutaient Auguste Hurel, épicier, Ferdinand Théot, charpentier, et Mme Lejemtel institutrice. Six conseillers sortants furent réélus ainsi que moi-même qui n'étais pas candidat. J'étais en 7e position avec 3 voix de majorité.

Par contre, Jean Pennarun et Paul Bonnesœur, membres de l'ancienne assemblée, étaient en ballottage. Seul le premier se présenta au 2e tour et fut élu le dernier sur la liste où figuraient Marcel Legris, Léon Busnot, Joseph Thoury, René Renault. Pendant quinze jours, j'allais être le benjamin de la nouvelle municipalité, car il y eut 2 semaines d'intervalle entre les deux tours de scrutin.

L'élection du maire et de l'adjoint se déroula comme prévu. Rémi Jouenne, maire sortant, obtint 12 voix sur 13 suffrages exprimés, Ernest Huard, nouveau doyen d'âge, 74 ans, élu depuis 1919, devint adjoint par 10 voix contre 3 à Louis Denis. La désignation des Commissions se fit le même jour, je fis partie de celles des fêtes et des finances et enfin la plus délicate, celle des chemins. Mes nouveaux collègues élus au 2e tour n'étaient pas des inconnus pour moi, Léon Busnot devenu le benjamin de notre assemblée, il avait 35 ans, exploitait une ferme de 25 hectares au Mesnillet où avait résidé jadis l'arrière-grand-père de son épouse, Théodore Gautier, maire de Bernières à la fin du siècle dernier. Son beau-père Adrien Launay et son frère Florent Busnot étaient conseillers municipaux à Rully. Par ailleurs, un de ses oncles avait été maire de Saint-Pierre-d'Entremont. C'était un homme plutôt timide à l'élocution difficile et qui en dehors de sa profession s'intéressait particulièrement aux travaux du bâtiment. Marcel Legris, 44 ans, était propriétaire exploitant d'une ferme de 20 hectares au hameau de Carpiquet. Celle-ci provenait d'un héritage d'un oncle célibataire, ancien conseiller municipal avant 1925. Joseph Thoury né à Fresnes en 1900, était le fils d'un conseiller municipal de Landisacq, Orne. Il était granitier de son métier et avant la guerre son entreprise employait 4 ouvriers. Sous-officier en 1939, capturé en 1940 et interné en Silésie, il était le plus ancien prisonnier de guerre de la commune. René Renault, né à Saint-Quentin-les-Chardonnets en 1902, était lui aussi un ancien prisonnier. Agriculteur au hameau de la Fresnée, il était avec moi l'un des deux seuls fermiers de cette nouvelle assemblée. La représentation s'était démocratisée car toutes les couches sociales participaient désormais à l'administration communale, alors qu'autrefois, ces fonctions étaient uniquement réservées à la classe possédante. On assista également dans cette période d'après-guerre à l'élection non seulement de certaines dames mais aussi de quelques ecclésiastiques. Le R.P. Prével à Tinchebray, les chanoines Trêche et Hérout à Vire, l'abbé Bidel à Vieussoix et l'abbé Pommier à Pierres firent partie des conseillers municipaux de leurs communes respectives.

Les hostilités avec l'Allemagne s'étaient terminées le 8 mai, mais le Japon ne capitula qu'en septembre après la destruction d'Hiroshima par la fameuse bombe atomique. Le rationnement avec les cartes de pain, de textile, etc, etc .. devait continuer plus de deux années et il me fallut comme délégué du conseil municipal me rendre chez les producteurs de blé afin de les inciter à livrer le reste de leur récolte chez un stockeur afin de maintenir la ration de pain déjà bien réduite depuis plusieurs années. Mais en dehors de cette question si délicate, d'autres problèmes étaient à résoudre. Le réseau des télécommunications était endommagé, la plupart des lignes électriques étaient détruites. L'essence et le charbon, principales sources d'énergie faisaient défaut.

Quant à la ligne Paris-Granville, les soldats du génie américain ne tardèrent pas à la réparer et l'on vit rapidement leurs wagons circuler traînés souvent par deux puissantes locomotives.

Il fallait aussi reloger les habitants sinistrés ce qui avait créé cet organisme qu'on appelait le M.R.L. (Ministère de la Reconstruction et du Logement). Les sinistrés étaient donc invités à constituer des dossiers et à y faire figurer leurs pertes. C'était une tâche assez compliquée qui décourageait parfois les intéressés. Ce fut encore pour moi une occasion de rendre service à mes compatriotes qui d'ailleurs me témoignèrent leur gratitude en 1947 en m'élisant le premier de la liste municipale. Cette fois le corps électoral était complet et c'est pour cette raison qu'on avait renouvelé les conseillers municipaux nommés en 1945. Il faut ajouter qu'on votait souvent après cette dernière guerre:

Référendum pour établir la Constitution de la IV^e République, Election d'une Assemblée Nationale, etc.. etc..

Dans l'histoire politique de la France, les citoyens n'avaient jamais été aussi consultés que pendant la période de 1945 à 1948. Mais revenons à nos élections municipales, j'étais donc le premier conseiller suivi du maire. L'adjoint Ernest Huard était décédé l'année précédente et le doyen d'âge, Jean Pennarun, ne se représentait pas. Au second tour, deux listes étaient en présence. La première constituée d'anciens prisonniers comprenait: Louis Anfray, cultivateur, Joseph Manoury, cultivateur, Mme Louise Chanu ancienne commerçante.

La seconde se composait de candidats avant obtenu pas mal de suffrages en 1945 et était opposée à la précédente soupçonnée à juste titre d'être antilaïque. Nous retrouvons Auguste Hurel, Mme Lejemtel, Germain Guillouet, René Letellier, mais aucun ne fut élu.

Mr Jouenne conserva son poste de maire et Mr Denis remplaça Mr Huard comme adjoint. Ces élections avaient rassuré le Conseil sortant, mais le premier magistrat allait être moins édifié quelques années après. Mais voyons d'abord la personnalité des nouveaux élus.

Louis Anfray le premier des nouveaux était fermier, fils de paysans, mais avait travaillé une dizaine d'années à Paris comme ouvrier d'usine. Peu enclin à la dépense, il demeurait surpris des chiffres présentés au budget qui augmentait chaque année suivant le coût de la vie. Il était peu assidu aux séances et se désintéressa peu à peu de son mandat qu'il abandonna avant son expiration. Paul Laurent dont on a déjà parlé était un entrepreneur de maçonnerie habile dans sa profession, intelligent et solide buveur. Il prit une part active avec quelques ouvriers à la démolition des bâtiments sinistrés par la guerre. Ceci lui avait permis de toucher de bons appointements, ce qui n'empêchait pas qu'il était perpétuellement endetté, mais ceci ne le choquait nullement. Il avait réussi à capter la confiance de Joseph Manoury, président des A.P.G. et allait être désigné secrétaire de la section locale des Anciens Combattants.

Mr Manoury, fils de petits bourgeois, avait reçu de ses parents l'éducation qui convenait au début du siècle à cette classe de la société. Né à Saint-Georges-des-Groseillers en 1914, il avait fait ses études secondaires dans un établissement religieux. On disait même que ses parents le destinaient à la prêtrise. Finalement il choisit l'agriculture. A cet effet, il fit plusieurs stages d'abord dans l'Orne, ensuite dans le pays d'Auge chez une veuve Lesourd propriétaire agricole qu'il devait épouser en 1940, bien qu'elle fut son aînée de 13 ans et mère de six enfants.

Il s'installa donc sur la ferme des Vaux, propriété de ses parents et s'improvisa ainsi cultivateur bien que n'étant pas de souche paysanne. Comme ses deux collègues que je viens de citer, c'était également un ancien prisonnier. Enfin, il y avait aussi Madame Chanu, première femme élue à Bernières, épouse d'un ancien conseiller et fille d'un ancien conseiller municipal de Tinchebray, Louis Constantin. Ancienne commerçante, assez dévouée, elle avait rendu bien des services aux malades, injectant des piqûres, car à cette époque, il n'y avait pas d'infirmières à se déplacer en campagne. Elle jouissait donc d'une certaine considération. Par ailleurs, pendant la guerre, elle avait, avec le concours de Mme Lejemtel, participé à la confection des colis destinés aux prisonniers. Cependant à la suite de difficultés avec le maire, elle démissionna moins de deux ans après.

Ce mandat ne fut pas sans réalisations. De nombreux hameaux se trouvaient encore privés d'électricité, mais grâce aux souscriptions des propriétaires intéressés, certains écarts furent ainsi pourvus du courant. Ce fut le cas du Bieu, Fréval, la Poutelière, la Petite Rochelle où nous habitons ainsi que d'autres fermes isolées. On commença aussi à élargir et à encaisser certains chemins ruraux, tels que Bellefontaine, le Manoir, l'Ebaudière. Mais le terrassement était toujours exécuté par les usagers, la commune fournissant seulement l'empierrement. On commença également le goudronnage des voies communales qui ne se terminera qu'une douzaine d'années après, ceci en raison du coût élevé de ce genre de travaux.

Une plaque commémorative rappelant les victimes de la guerre 1939-1945 fut apposée au monument aux morts de 1914-1918. Cette cérémonie fut présidée par Monsieur Laugier, Sous-Préfet de Vire.

La fête communale du Rosaire fut restaurée et depuis connaît un grand succès. Une équipe de football fut organisée par Mr Pottier, le nouvel instituteur, ainsi qu'un groupe théâtral dirigé par Mme Lejemtel qui interpréta des pièces intéressantes dont la plus célèbre fut "Marius" de Marcel Pagnol.

La commune ne disposant pas de locaux suffisants, il fut décidé de supprimer la cloison existant entre l'école et le préau des garçons et de la remplacer par une cloison mobile qu'on enlevait pour la circonstance et qu'on remettait en place après chaque séance. C'est ainsi qu'on l'utilisait pour la distribution des prix aux élèves à la fin de l'année scolaire.

Par ailleurs, Mr Manoury, fidèle à sa conception religieuse, secondé par la famille Huraux, Lorrains d'origine, décida avec l'abbé Laumonier de créer une section de la J.A.C. qui groupa à peu près tous les éléments jeunes de la commune. Ces derniers organisèrent eux aussi des spectacles, mais ils n'avaient pas de locaux disponibles, ne pouvant utiliser l'école publique, ils s'installaient souvent dans un hangar appartenant à Paul Laurent. Enfin un comité fut créé en 1949 qui prit le nom de "Foyer rural des Jeunes", dont la présidence fut confiée à Mr Manoury, Mr Huraux secrétaire, l'abbé Laumonier curé de la paroisse trésorier, les conseillers paroissiaux étaient les principaux membres. En dehors du président, deux conseillers municipaux en faisaient également partie, Mr Marcel Legris et Mme Chanu.

Avant 1947, l'église de Bernières ne possédait que deux cloches dont l'une d'elles était fêlée depuis peu. L'abbé Laumonier envisagea de la faire refondre, recharger l'autre et en ajouter une troisième. La maison Cornille-Havard à Villedieu-les-Poêles, la cité du cuivre, fut chargée de cette opération et le financement fut assuré, partie par la paroisse, partie par la commune. La bénédiction eut lieu au mois d'octobre et fut présidée par Mgr Picault évêque de Bayeux, assisté de Mgr Adam vicaire général. L'homélie fut prononcée par le chanoine Trêche, curé doyen de Vire et maire-adjoint de cette localité. C'était d'ailleurs un prédicateur de talent. Les prêtres du doyenné étaient présents ainsi que les conseils paroissiaux et municipaux de Rully et Bernières. Un banquet réunissant les personnalités civiles et religieuses fut servi dans la salle du presbytère. C'était la première fois que j'assistais à une telle cérémonie qui fut très réussie. La première cloche eut pour parrain le maire, Rémi Jouenne, marraine Madame Denis épouse de l'adjoint.

Le deuxième parrain, Charles Gascoin, marraine, Madame Courteille épouse d'un conseiller paroissial et municipal. La troisième, parrain, Joseph Manoury, marraine Madame Charles Leprince épouse d'un conseiller municipal.

En cette année 1947, le Syndicat agricole local par suite du décès de Mr Huard fut donc appelé à désigner un nouveau président. Cette nouvelle charge me fut encore attribuée et je devais exercer cette fonction pendant une douzaine d'années. Ce rôle fut pour moi assez enrichissant car il me permit de connaître toutes sortes de problèmes concernant l'agriculture qui allait subir une évolution imprévisible et ceci dans tous les domaines soit techniques soit sociaux. Le statut du fermage adopté en 1946 avait créé les Tribunaux paritaires cantonaux et d'arrondissement afin de régler les litiges entre preneurs et bailleurs et ils étaient encore assez nombreux, car beaucoup de baux étaient conclus entre les parties souvent selon la volonté du propriétaire qui imposait au fermier un loyer abusif et des charges illégales.

Les bailleurs avaient la partie belle car si le preneur se trouvait dans l'obligation de quitter son exploitation, il n'était pas rare de voir une dizaine d'agriculteurs solliciter le propriétaire afin d'obtenir la ferme disponible en lui proposant les prix les plus avantageux. Mais la législation nouvelle avait stoppé ces abus, car pour éliminer un fermier il fallait un motif grave. Dans la plupart des cas, on prenait en considération, soit un retard réitéré dans le paiement du fermage ou le mauvais entretien de

l'exploitation, principalement les toitures des bâtiments, car à cette époque et dans le Bocage, la plupart étaient couverts en chaume et le fermier devait renouveler la toiture à raison de 1/18e chaque année, c'est-à-dire que pour un bail conclu pour neuf années, la moitié des bâtiments devaient être recouverts en entier. Je crois que c'est en 1950 que je fus proposé par les délégués fermiers du canton de Vassy comme candidat et c'est ainsi que je fus élu comme assesseur avec Edmond Guérin de Rully, Paul Anquetil de Chênédollé et Camille Vengeon de Presles pour représenter les preneurs. Du côté des bailleurs nous avions le comte Pierre Benoist d'Azy de Vassy, Maurice Huillard d'Aigneaux du Désert, Constant Lepointeur et Camille Maupas de Montchamp.

Je dois ajouter que ces derniers qui connaissaient parfaitement la profession se montraient très compréhensibles dans leur appréciation. Il était très rare que les parties adverses plaident directement leur cause. Elles avaient recours à un avoué ou à un avocat. C'est ainsi qu'à Vassy nous avions toujours la présence des mêmes défenseurs qui résidaient à Vire. Il s'agissait de Me Blanc, Me Lefavre avoués, Me Bouglie-Desfontaines, avocat. Après avoir exposé leurs motifs, les plaignants et les défenseurs sortaient du tribunal pendant qu'on délibérait avec le Juge d'Instance. C'était un débat à huis clos et la sentence était ensuite communiquée aux intéressés à l'issue de l'audience. Nous avions en quelque sorte le rôle de jurés; il fallait compter environ quatre réunions par an. C'est ainsi que j'ai assumé ces fonctions jusqu'à la suppression des tribunaux paritaires cantonaux décidée par la Ve République.

Ce tribunal n'avait rien de solennel car la salle où l'on siégeait était simplement une pièce au rez-de-chaussée d'un immeuble situé en face de la salle des Fêtes et appartenant à Monsieur Fleury, lequel l'avait mise à la disposition de la Justice. Avant la guerre, les audiences se tenaient dans une des salles de la Mairie mais celle-ci sinistrée en 1944 était en cours de reconstruction et ne fut disponible que bien plus tard.

Le gouvernement de la IVe République tout en poursuivant le redressement économique et matériel du pays souhaitait mettre en application les projets sociaux du Front Populaire de 1936 entravés par les événements que nous venions de vivre. Jusqu'alors le régime social envisagé n'était appliqué qu'à certaines catégories, fonctionnaires et salariés de diverses entreprises, mais en agriculture, quelques employeurs seulement cotisaient aux assurances sociales pour leurs salariés.

La législature avait donc décidé d'étendre le régime aux agriculteurs, aux commerçants et aux artisans. L'idée était généreuse mais comment allait-on l'appliquer et surtout le financer. La loi prévoyait donc que les allocations familiales d'abord, assurance maladie ensuite et enfin retraite vieillesse seraient acquittées par les exploitants en fonction de leur revenu cadastral. Ceci constituait donc une charge assez lourde pour les agriculteurs qui avaient à reconstituer leur cheptel, à moderniser leur équipement, en un mot à rattraper six années perdues par suite de la guerre. Dans l'industrie le problème était différent, car le vendeur ajoutait ses charges sociales à son prix de revient qui en définitive se trouvaient remboursées par l'acheteur éventuel. Or en agriculture, il ne pouvait en être question.

C'est ainsi que Dorgères, l'animateur de la "Défense Paysanne" disait avec raison que le cultivateur était le premier vendeur et le dernier acheteur, ceci dans son journal "la Gazette Agricole". Il existait aussi un autre sujet de mécontentement. Avant la guerre, après bien des discussions et des agitations, surtout dans le Domfrontais et le Mortainais, les récoltants de fruits à cidre ou à poiré avaient obtenu le droit de distiller la quantité de jus qu'ils désiraient convertir en alcool, ceci moyennant une redevance basée sur la superficie de l'exploitation et versée aux Contributions Indirectes.

Cette solution avait donné satisfaction aux producteurs. Or les pouvoirs publics sous prétexte de combattre l'alcoolisme avaient supprimé ce qu'ils appelaient le privilège des bouilleurs de crû annihilant ainsi une liberté difficilement obtenue une vingtaine d'années auparavant. L'ancienne loi fut donc rétablie et chaque récoltant, quel que soit le nombre de personnes vivant sous son toit n'avait

droit qu'à distiller 10 litres d'alcool pur et ceci à l'atelier public ou à la maison mais ceci sous le contrôle de la régie et ce droit n'était plus transmissible au successeur, il s'éteignait avec le récoltant.

La plupart de ces mesures étaient impopulaires pour nos paysans du Bocage toujours enclins à leurs libertés et à leurs coutumes et hostiles aux contraintes. Individualistes par tempérament, l'agriculteur ne bénéficiant pas des allocations familiales admettait difficilement de cotiser pour élever les enfants des autres. Ils trouvaient un ardent défenseur en la personne de Camille Voivenel, conseiller général du canton de Vassy. A celui-ci s'était joint Henri Dorgères, perpétuel adversaire du gouvernement et orateur de talent, Leroux et Fouilleul du Mortainais les plus actifs défenseurs des bouilleurs de crû.

De grandes manifestations auxquelles j'assistais furent organisées à Tinchebray, Vire, Caen, etc.. On était d'accord sur les prestations envisagées mais on souhaitait que le financement soit assuré uniquement par l'Etat afin d'alléger les charges de l'exploitant. L'Union des Syndicats Agricoles du Calvados dont le Président était Robert Le Chevallier de Vaudry ainsi que les parlementaires du département ne soutenaient guère cette action qui semblait trop démagogique.

Personnellement je n'admettais guère la conduite de Mr Voivenel qui éliminait ses fermiers sous prétexte d'établir ses enfants, mais en réalité c'était pour les exploiter lui-même. C'est ainsi qu'il avait réuni plus de 120 hectares qu'il cultivait d'une façon lamentable.

Par ailleurs, ayant participé au saccage des bureaux des Contributions indirectes de Pont-l'Evêque, il fut traduit en justice et condamné. Il était en prison lorsqu'il fut candidat à la députation et fut battu par Leroy-Ladurie. Peu de temps après, il fut amnistié, resta Conseiller Général mais il échoua lorsqu'il voulut rentrer au Conseil municipal de Vassy. Il perdit peu à peu son influence, son prestige diminuait, car la loi a toujours le dernier mot. Les plus récalcitrants se trouvèrent obligés d'acquiescer leurs cotisations d'allocations familiales avec une majoration; les plus âgés ne bénéficièrent de la retraite qu'après avoir réglé l'arriéré. On peut donc conclure qu'à partir de 1952, la profession agricole a obtenu son régime social, en dépit des difficultés.

Dans certaines pages précédentes, j'ai parlé de la constitution du Foyer Rural des Jeunes qui jusqu'alors ne possédait pas de salle de réunion lui appartenant. Sous l'impulsion de Mr Manoury, il fut décidé de construire un local dont la propriété serait confiée à la Société Immobilière du Bessin, société anonyme subordonnée à l'Evêché, la paroisse ne pouvant posséder légalement d'immeubles en vertu de la loi de Séparation de 1905. Le terrain que nous avions exploité autrefois fut cédé par le propriétaire, Mr Jouenne, alors maire, en échange d'une parcelle de prairie moitié plus étendue, située au sud de l'ancien bief et appartenant à la mère de Mr Manoury. Le financement fut assuré par des prêts et des dons. Mr le Curé et Mr Manoury se chargèrent de la collecte. Nous mêmes nous fîmes un don de 1000 francs, n'ayant pas d'argent à prêter.

Un certain Mr Lechevallier métreur à Rully établit le plan de l'immeuble. La maçonnerie et la toiture furent confiées à des artisans du pays et réalisés assez rapidement. Désormais la section jaciste pouvait donner des représentations. On organisa également une kermesse, les responsables espérant ainsi avec les recettes pouvoir terminer les aménagements intérieurs mais ce but ne devait jamais être atteint pour diverses raisons. Les acteurs étant des jeunes gens et des jeunes filles se dispersèrent à la longue, les uns se marièrent et n'étaient plus aussi libres, d'autres quittèrent la commune.

Pourtant la troupe théâtrale bénéficiait du concours de certains éléments du groupe des coopératives scolaires que dirigeait l'institutrice, Mme Lejemtel. Les responsables de la salle paroissiale dénommée "Salle Sainte Thérèse" entrèrent plus ou moins en lutte avec la troupe scolaire qu'on accusait de professer des idées communistes et une rivalité éclata qui allait avoir des conséquences dans les années qui allaient suivre.

La section jaciste fut privée des éléments principaux pour pouvoir continuer à donner des représentations. Il n'y avait donc plus de recettes et l'aménagement de la salle restait inachevé. Deux conseillers municipaux allaient exploiter cette affaire aux élections municipales du printemps 1953.

Il est peut-être utile d'indiquer que l'emplacement de l'immeuble avait appartenu avant la loi de Séparation de 1905 à la cure de Bernières, propriété léguée par la famille Decoville qui habitait le bourg où réside à l'heure actuelle Mr Pallis. Ces biens confisqués par l'Etat en raison de la loi en vigueur avaient été rachetés à bas prix par Mme Jouenne, mère du premier magistrat de la commune.

Paul Laurent, conseiller sortant, dont la situation financière était plutôt précaire, crut bon de se présenter seul devant le corps électoral. Il fit donc imprimer une affiche rédigée en vers boiteux où il attaquait plus ou moins tous ses collègues à l'exception de Joseph Manoury. Comme l'opinion est parfois sensible à ce genre de procédé, il pensait ainsi gagner des suffrages et mettre ses collègues en mauvaise posture. Mais le résultat devait être tout autre.

Si Mr Manoury était en tête d'une voix sur moi-même suivi du maire sortant, messieurs Thoury et Laurent étaient en ballottage, ce dernier d'ailleurs très mal placé. Mais un incident regrettable se produisit au dépouillement du scrutin. Le citoyen Laurent ayant fait imprimer des bulletins où son nom figurait seul contenait néanmoins douze lignes où pouvaient figurer les noms d'autres candidats éventuels. Cette méthode avait donc troublé le président qui avait omis plusieurs fois le nom de Laurent qui se trouvait en tête du bulletin et qui se trouvait parfois rayé.

Le candidat évincé n'hésita pas à faire signer une pétition contestant les opérations du dépouillement et l'envoya à la Préfecture.

De son côté, Manoury gonflé par son succès s'en fut trouver ses collègues élus afin qu'ils donnent leur démission dans le but disait-il de repartir à zéro. Certains hésitaient, mais je fus prévenir Mr Jouenne de l'intrigue qui se préparait en lui suggérant de tenir bon, la décision d'annulation des élections n'appartenant qu'à la Préfecture.

Cependant le conseil municipal restait incomplet, quatre sièges restaient à pourvoir. Au premier tour, une liste avait été présentée groupant 3 candidats: Mme Lejemtel institutrice, Louis Piaia entrepreneur du bâtiment et Marcel Pallis, entrepreneur de travaux publics, mais aucun élu. Entre les deux tours de scrutin, Monsieur Manoury fit paraître une affiche manuscrite où il était indiqué "que l'abcès devait être crevé".

De notre côté, des électeurs bénévoles se chargèrent de semer des tracts sur la voie publique où figuraient le nom de personnes pouvant être élues telles que Hurel, Bonnesœur, Patry, Mme Lejemtel, Peschard, ceci dans le but d'empêcher la réélection de Laurent. Manoury voyant ses espoirs déçus allait se cantonner dans une opposition farouche principalement contre Jouenne, soutenant à fond la candidature de Laurent. Le corps électoral est parfois facile à manœuvrer, car ce dernier fut réélu en tête du ballottage, doublant ses suffrages sur le scrutin précédent.

Suivirent ensuite, Mme Lejemtel, Mrs Bonnesœur et Peschard. L'élection du maire se confirma comme prévu. Rémi Jouenne obtint 9 voix, Manoury 2 voix et Louis Denis 1 voix et un bulletin blanc. Louis Denis fut réélu adjoint par 8 voix contre 2 à Manoury, 1 à René Droulon, 1 à Robert Decaen et 1 bulletin blanc qui était celui de René Renault qui démissionna peu après.

En dépit de l'atmosphère de plus en plus tendue qui régnait au sein de l'assemblée municipale provoqué par le tandem Manoury-Laurent, des travaux importants furent exécutés. Quelques chemins ruraux furent ainsi élargis et empierrés. Parmi ceux-ci, celui de Bellefontaine, du Manoir, de l'Ebaudière, de la Petite Rochelle, Sur le Mont. Le terrassement était effectué par les riverains, l'encaissement et le cylindrage étaient financés par la commune.

Cette solution certes n'était pas parfaite, mais c'était déjà une amélioration. Entretemps, l'affaire Laurent avait eu son épilogue devant le tribunal administratif dont le siège est à Caen. L'avocat du réclamant ne put persuader le commissaire du Gouvernement, lequel conclut que s'il y avait une erreur d'une dizaine de voix en faveur du candidat ce chiffre restait insuffisant pour lui permettre d'être élu au premier tour. Mais cette décision ne fut guère appréciée de Mr Manoury qui aurait souhaité l'annulation des élections. Tous les conseillers, membres du bureau dont je faisais également partie déposèrent à tour de rôle leur témoignage devant les magistrats de cette juridiction, et Mr Jouenne fut le premier à se réjouir du résultat.

A cette époque, il fut également décidé d'assainir les murs de l'église, lesquels absorbaient l'humidité, la pierre de construction étant spongieuse et l'édifice exposé à tous les vents. Désormais, il apparut nécessaire d'évacuer les eaux de pluie provenant de la toiture ce qui fut fait. Le beffroi dont la construction n'avait pas été achevée au siècle dernier suivant le plan prévu par l'architecte semblait se lézarder de plus en plus. L'entreprise Musso et Cie fut donc chargée d'établir une ceinture de béton pour consolider le clocher.

Par ailleurs, l'emplacement des véhicules en stationnement étant plutôt restreint, un parking avec un nouveau mur fut aménagé au sud de l'église en bordure du CD 309. Le terrassement fut confié à l'entreprise Pallis, la maçonnerie à Dufossé de Truttemer-le-Grand. Les ossements recueillis du cimetière primitif furent enterrés en bordure de l'église à l'est de la chapelle.

En 1955, un problème délicat se présentait à la municipalité. Mme Lejemtel, directrice de l'école des filles, avait mis sur pied la cantine scolaire, permettant ainsi aux enfants habitant les hameaux éloignés d'obtenir sur place un repas chaud assez copieux et bon marché, ceci grâce aux dons en nature, à la participation des parents pour une somme modique ainsi qu'une subvention de la commune. Seulement le puits qui jusqu'alors parvenait à alimenter les enseignants et les élèves n'arrivait plus à satisfaire les besoins. Il fallait donc aller chercher l'eau sur la place à une pompe dont le débit était également insuffisant malgré un forage exécuté par l'entreprise Moncuit de Saint-Georges-des-Groseillers. Il fallait donc trouver une autre solution mais laquelle? Mr Manoury présenta un géologue qui préconisait de creuser un puits sur le terrain de Monsieur Chanu près de la Fontaine Besnard qui aurait fourni l'eau nécessaire à tout le bourg, y compris le groupe scolaire, mais tout ceci nécessitait un château d'eau au sommet de la localité et une station de refoulement dont la dépense en énergie aurait été excessive. Le service des Ponts et Chaussées de Vire dont Mr Renault était responsable conseilla de faire appel à un certain Roullier puisatier à Beauficel (Manche) lequel avait travaillé sous sa direction à Roullours et avait donné satisfaction.

Celui-ci chargé de procéder au curage du puits des écoles déclara qu'une source intéressante se trouvait dans le milieu de la cour de l'école des garçons et que son débit pouvait alimenter toute la population du bourg, déclarant notamment que s'il subissait un échec, contrairement à ses prévisions, le travail accompli ne lui serait pas rétribué. Cette proposition était certes assez osée, surtout qu'il ne possédait pas de solides garanties, mais il inspirait confiance. Néanmoins le Conseil donna son accord à l'exception bien entendu de Manoury qui par la suite essaya de faire annuler le projet. Roullier se mit donc à l'œuvre avec ses deux employés. Le puits pouvait être creusé à une vingtaine de mètres lorsqu'un accident fatal allait occasionner la mort tragique du malheureux.

Suivant sa tactique habituelle, il descendait dans un grand seau ses deux ouvriers en tenant la manivelle, mais il ne put stopper la vitesse accélérée, perdit l'équilibre et alla s'écraser au fond du puits rejoignant ses deux compagnons qui eux eurent la chance de s'en tirer sains et saufs. Le malheureux laissait une veuve et trois orphelins.

Une assistance nombreuse était présente à son inhumation qui eut lieu à Beauficel. La municipalité était présente aux obsèques et une gerbe de fleurs fut offerte par nous en témoignage de reconnaissance.

Il ne nous appartient pas d'épiloguer sur ce drame, mais tout porte à croire qu'il avait agi imprudemment en se montrant trop téméraire vis à vis du danger.

Mais il faut reconnaître que cet homme jeune disparu prématurément était très doué pour le travail qu'il entreprenait, car il ne s'était pas trompé dans ses prévisions. Le puits qui a trente mètres de profondeur contient jusqu'à dix mètres cubes d'eau en moyenne et a toujours alimenté l'agglomération même en période de sécheresse et ceci sans avoir eu recours à un nouveau creusage. Ce fut à l'entreprise Gogo de Larchamp qu'il incombait de terminer le travail inachevé de Roullier et ceci pour une dépense supplémentaire naturellement car à cette profondeur la tâche était plus laborieuse et plus difficile.

Une station de pompage fut installée dans un local construit à cet effet. Les travaux des canalisations furent confiés à l'entreprise SACER dont le personnel n'était pas très compétent. Mais Mr Lebosq, ingénieur des Ponts et Chaussées, spécialisé dans les questions hydrauliques, surveillait attentivement les travaux et la Société responsable fut contrainte d'ouvrir une deuxième fois les tranchées afin de remédier à l'installation défectueuse.

C'est ainsi que depuis le logement de la Directrice de l'Ecole des filles jusqu'à la rivière "la Diane", les habitants qui le désiraient purent obtenir l'eau courante à leur domicile. Les besoins de l'école et de la cantine étaient non seulement satisfaits mais une trentaine d'abonnés à l'époque firent installer des compteurs. C'était un résultat concluant mais il ne s'était pas effectué sans difficulté. Manoury quoique isolé au sein de l'assemblée municipale avait essayé par tous les moyens d'empêcher la réalisation du projet. Son principal argument était la proximité du cimetière entraînant la non potabilité de l'eau. Mais ses multiples démarches se soldèrent par un échec total. Le Génie Rural, le Service Départemental de l'Hygiène donnèrent leur autorisation. La source alimentant le puits provenait du nord est, c'est-à-dire de la direction du "Buisson". C'est d'ailleurs ce qu'avait annoncé le malheureux Roullier qui ne vit pas le couronnement de sa tâche. L'inauguration de cette réalisation si importante eut lieu au début de l'année 1959. Elle était présidée par Monsieur Alvarez, Secrétaire en Chef de la Sous-Préfecture remplaçant le Sous-Préfet absent, Mr Renault, Ingénieur TPE, Mr Voivenel, Conseiller Général, le Conseil municipal, etc.. etc..

Ce fut aussi la dernière réalisation de Mr Jouenne en qualité de Maire. Mr Manoury, qui depuis six ans demeurait toujours un opposant perpétuel, refusant notamment de signer les différents budgets, à l'approche des élections municipales décida de présenter une liste incomplète dont il prit la tête, dont le but principal était d'évincer ses collègues et de diriger la future assemblée qui en l'occurrence devait lui être favorable. Cette liste était composée comme suit:

Manoury Joseph, conseiller sortant.
Renault René, ancien conseiller.
Ballon Fernand, cultivateur et fermier au Parc.
Frémont Ernest, ancien prisonnier, cultivateur.
Jeanne René, cultivateur et fermier, la Roque.
Leconte Louis, commerçant, le bourg.
Legrain Vitaline, propriétaire agricole à Carcel.
Tafflé Olivier, artisan au bourg.

Diverses tentatives dans le but de constituer une liste complète avaient échoué. On avait tenté d'obtenir les candidatures de l'abbé Laumonier, André Chanu, Léon Lebaudy, Henri Constantin, Emile Lefèvre qui s'étaient récusés.

Du côté de la municipalité sortante, se présentaient Rémi Jouenne, maire, Louis Denis, adjoint, René Droulon, Jules Peschard, Léon Busnot, Robert Decaen.

René Bonnesœur, conseiller sortant, avait refusé de figurer sur une liste, espérant que cette attitude favoriserait son élection ce qui d'ailleurs fut l'inverse.

Devant ce premier tour des élections, la situation était assez confuse et certains voyaient déjà la majorité sortante mise en minorité avec Mr Manoury maire et Mr Leconte adjoint.

Mr Jouenne qui avait mal supporté les interventions hostiles de Mr Manoury souhaitait l'échec de celui-ci et de sa liste et m'avait demandé de compléter la nôtre, ajoutant que pour les candidats possibles à la mairie, il n'y en avait que deux, Manoury et moi-même, et qu'il était indispensable de faire échec à son adversaire. Cette suggestion ne m'emballait nullement. J'avais mes occupations professionnelles, j'occupais bien un ouvrier agricole une journée par semaine et je ne désirais pas augmenter ma main d'œuvre en raison des charges que cela incombait. Je savais que cette fonction exigeait non seulement une certaine présence à la mairie mais aussi de fréquents déplacements au dehors.

Depuis longtemps, j'étais Président du Syndicat Agricole local et Secrétaire de la Caisse d'Assurance Mutuelle et je n'étais guère disposé à accepter de nouvelles charges. Par ailleurs quoique n'ayant peu d'estime pour Manoury, je n'avais aucun grief contre lui ni ses colistiers, je décidai donc de rester neutre. Cette attitude était d'ailleurs encouragée par ma femme qui ne souhaitait pas que j'assume d'autres responsabilités. Les collègues qui avaient soutenu Rémi Jouenne au cours du précédent mandat, tels Marcel Legris père, était parti à Viessoix, Mme Lejemtel terminait son année scolaire pour aller achever sa carrière d'enseignante dans la Manche à la Lucerne d'Outremer afin de se rapprocher du domicile de ses enfants. Charles Leprince voyant que j'hésitais à compléter la liste décida de ne pas se présenter, cela faisait donc des sièges à pourvoir. Il est vrai que Paul Laurent le fidèle ami de Manoury avait quitté la commune pour résider en banlieue parisienne. L'ancien entrepreneur devait redevenir salarié.

Cependant en accord avec le Secrétaire de Mairie, il fut décidé d'envoyer au corps électoral un tract où il était conseillé de voter pour d'autres candidats assez populaires et cette astuce devait les mettre en bonne position pour le scrutin de ballottage. Il s'agissait de Marcel Legris fils de l'ancien élu, Roger Restout fermier à la Rochelle, André Léger ancien maçon, cultivateur à la Fresnée, Julien Durand fermier et entrepreneur de travaux agricoles au Parc, René Lebarbé négociant en grains, Henri Lâiné, charpentier tous les deux au bourg.

Des tracts avaient été semés sur la chaussée par les partisans de Manoury à l'adresse du maire sortant libellés "Souvenez-vous des élections de 1953". En dernière heure, il y eut un certain flottement parmi les candidats que nous avions proposés.

Nos deux commerçants, Lebarbé et Lâiné, voyant que leurs noms figuraient sur les tracts et redoutant de mécontenter leur clientèle se récusèrent et firent imprimer une affiche affirmant qu'ils ne désiraient nullement solliciter les suffrages des électeurs. Devant cette attitude la situation était loin d'être clarifiée. Le scrutin eut donc lieu le dimanche 2 mars.

La municipalité sortante fut réélue toute entière sauf Bonnesœur qui s'était leurré en pensant retrouver son siège sans être candidat.

Pour la deuxième fois, je me trouvais en tête avec 270 voix suivi de Jules Peschard qui obtenait 260 voix. Manoury avec 203 voix n'arrivait qu'en septième position et était le seul élu de sa liste, il obtenait moins de suffrages que son adversaire, Rémi Jouenne. Voyant ce résultat, Tafflé refusa de se présenter au deuxième tour. Par contre, ses colistiers devaient tenter leur chance le dimanche suivant. Mais satisfaits du résultat précédent des bulletins furent donc imprimés au nom de Marcel Legris, Roger Restout, André Léger, Julien Durand, René Lebarbé, Henri Lâiné qui encouragés par le scrutin précédent se décidèrent cette fois à affronter le corps électoral.

A part Henri Lainé auquel il manquait 2 voix ils furent tous élus. René Jeanne de la liste adverse ne retrouva pas les voix du premier tour mais suffisamment pour obtenir l'avant dernier siège. De toute façon, la campagne orchestrée par Manoury s'était soldée par un cuisant échec.

Premier magistrat de l'Assemblée municipale.

Le 20 mars suivant devait avoir lieu l'élection du maire et de l'adjoint suivant les instructions préfectorales. Mr Jouenne m'avait informé discrètement qu'il n'accepterait pas un nouveau mandat de maire et qu'il voterait pour moi afin de décider mes collègues à voter pour moi. J'ignorais quelle serait l'attitude de la municipalité nouvelle, je restais prudemment sur la réserve car je ne briguais nullement de nouvelles fonctions.

Au premier tour de scrutin, Mr Jouenne fut réélu brillamment obtenant 11 voix sur 13 votants, Decaen 1 voix, Busnot 1 voix. Comme prévu, il nous remercia de la confiance qui lui était témoignée et déclara qu'en raison de son grand âge, il ne pouvait plus assumer cette tâche.

Le deuxième tour de scrutin donna les résultats suivants: Decaen Robert 9 voix élu, Busnot Léon 2 voix, Peschard Jules 1 voix et 1 bulletin blanc. Il m'était donc difficile de ne pas accepter. Mr Denis adjoint nous fit part également de son intention d'abandonner ses fonctions. Il fallait donc pourvoir à son remplacement. Ce nouveau tour de scrutin se déroula comme suit: votants 13, suffrages exprimés: 13, Busnot Léon 9 voix élu, Lebarbé René 2 voix, Peschard Jules 1 voix, Droulon René 1 voix.

Mr Manoury n'avait obtenu aucun suffrage dans ces différents tours de scrutin, même son colistier René Jeanne n'avait pas voté pour lui ce qui ne manquait pas de surprendre. C'était une nouvelle déception pour le chef de l'opposition. Les diverses commissions furent ensuite constituées et composées comme suit:

Chemins ruraux et voirie: Manoury, Legris, Jeanne, Restout, Lebarbé, Droulon.
Bâtiments communaux: Jouenne, Léger, Busnot, Denis, Durand, Peschard.
Finances: Jouenne, Jeanne, Busnot, Denis, Lebarbé.
Bureau d'aide sociale: Jouenne, Léger, Peschard, Durand.

J'étais Président de toutes ces commissions sauf du Comité des Fêtes qui venait d'être reconstitué et comprenait comme membres du Conseil: Restout, Durand, Peschard, Jeanne, Lebarbé étant Vice-Président.

La Présidence étant exercée par Henri Lainé débitant, trésorier Louis Leconte, secrétaire René Jouenne, fils de l'ancien maire qui multiplia ses efforts pour donner un nouvel élan à notre fête locale "le Rosaire" qui a lieu le premier dimanche d'octobre sauf lorsque la fête foraine St-Denis à Montilly-sur-Noireau tombe le même jour, alors Bernières organise sa manifestation le dimanche suivant.

Cette année 1959 avait donc marqué d'importants changements dans l'équipe chargée d'administrer la commune et de promouvoir ses réjouissances. Devant les nouvelles responsabilités qui m'incombait, je décidai d'abandonner la Présidence du Syndicat agricole local. Je trouvais d'ailleurs cette fonction peu compatible avec celle de maire. Une réunion eut donc lieu à la Mairie et André Gosselin, cultivateur au Bieu, fut désigné comme Président et Gaëtan Hamel secrétaire remplaça René Letellier. Du côté de l'organisation professionnelle on avait opéré là aussi des changements. Toutefois je continuai à remplir mon rôle de Secrétaire des Mutuelles Agricoles que j'exerçais depuis 1941. Ainsi une page de l'histoire locale était tournée et dans les années qui allaient suivre de nouvelles tâches m'attendaient.

Modernisation des Bâtiments communaux.

Mon prédécesseur m'avait encouragé à prendre sa charge en me répétant souvent qu'il y aurait peu de problèmes à solutionner d'ici longtemps. Sans doute, je n'allais pas connaître comme lui les exigences de la guerre avec ses multiples obligations, dues en partie à une occupation prolongée de l'ennemi. Mais la vie reprenait et il fallait bien se conformer à l'évolution de l'époque.

Dans un précédent chapitre, j'avais signalé que grâce à la compétence et au dynamisme de notre Directrice d'Ecole et conseillère municipale, Mme Lejemtel, la cantine scolaire fonctionnait d'une façon parfaite et était très appréciée des enfants et de leurs parents. Mais elle occupait le local servant de préau pour les filles et les enfants de la petite classe. Il s'avéra donc nécessaire de construire un nouveau préau pour suppléer à l'ancien affecté à l'usage que l'on sait.

Mr David architecte communal avec son adjoint Mr Tendron établirent donc un plan et la construction fut réalisée par un entrepreneur d'origine italienne qui habitait le Mesnillet et qui s'appelait Frisio di Guisto. L'inauguration eut lieu au mois d'octobre 1960, jour de la fête communale sous la présidence de Mr Denis alors Sous-Préfet de Vire, de Mr l'Inspecteur primaire en présence de Mr Leroy-Ladurie député de la circonscription, Mr le curé de la paroisse, le prédicateur, le corps enseignant, les artisans de la construction ainsi que le conseil municipal, etc.. etc..

Le coût de ce bâtiment s'était élevé à 1 956 469 anciens francs d'où il fallait déduire une subvention de 85% soit 1661500 AF. On peut conclure que cette opération était très intéressante pour la commune.

En 1961, l'abbé Laumonier âgé de 72 ans devenait de plus en plus fatigué et éprouvait de grandes difficultés à exercer son ministère. Il lui fallut donc se résigner à partir pour la maison de retraite de Grentheville. La cérémonie d'adieu eut lieu à la Salle paroissiale (elle n'appartenait pas encore à la commune) au milieu d'une foule un peu émue par les adieux des maires respectifs de Bernières-le-Patry et Rully et les remerciements du pasteur qui quittait ces deux paroisses où il était très estimé après un séjour de trente six ans.

Notre église lui doit la pose de deux magnifiques vitraux. Le premier, dans la chapelle de la Sainte Vierge relate les noms des enfants de la paroisse morts au service de la France pendant la guerre 1914-1918. Le second commémore une mission prêchée par les R.P. Maure et Champion en 1930.

Nouvelles Constructions. Le Bureau de Poste.

Depuis sa création à la fin du siècle dernier, la commune louait un immeuble appartenant à la famille Porquet où était installée la recette postale. Celle-ci depuis plusieurs années était devenue une recette de plein exercice car le trafic avait pris une certaine ampleur. La propriétaire décida en 1965 de vendre cette maison qui était en quelque sorte un immeuble collectif, puisqu'il était habité par des locataires différents. D'une part la famille Voivenel, d'autre part la commune qui logeait Mme Masmé, la receveuse des PTT. Deux solutions pouvaient être envisagées, l'achat de la totalité de l'immeuble ou la construction d'un nouveau bureau de poste. Mr Amet, nouveau Sous-Préfet de Vire, nous rendit visite et nous fit observer qu'en raison de la vétusté des locaux, il était de loin préférable d'envisager la construction d'un bureau de poste plus moderne, plus en rapport avec les besoins du temps présent. Mais cette solution nécessitait une lourde charge financière pour la commune. Il fallait acquérir un terrain et procéder à la construction de ce nouvel hôtel des postes. Le terrain fut rétrocédé à un prix raisonnable par Mr René Letellier, l'exploitant qui venait d'acheter la ferme mais le financement des travaux incombait en totalité à la commune, celle-ci ne bénéficiant d'une subvention que pour la partie logement au titre "aménagement des communes rurales".

Il fallut donc consentir un emprunt important soit un montant de dix millions de francs anciens.

La maçonnerie fut exécutée par Jean Dvorak, entrepreneur à Bernières, la peinture par Léon Duhamel de la même localité, la toiture par la maison Dumont de Tinchebray, le reste par des

entrepreneurs de Vire. La direction des travaux avait été confiée au cabinet David de Vire également. Mais cette construction et le chemin départemental de Tinchebray à Aunay laissait un espace libre qui fut aménagé en parking, lequel devait rendre service aux usagers de la poste et de la mairie, principalement les jours de mariage et de réunions publiques. Cette innovation réalisée par l'entreprise Pérez de Condé nous coûta deux millions et demi d'anciens francs pour laquelle il nous fut accordé une subvention de 25%. D'ailleurs depuis plusieurs années, les deux cars de ramassage scolaire, chaque matin et chaque soir, prennent ou déposent les élèves qui fréquentent nos classes. Ce projet injustement critiqué à l'époque a été bénéfique pour la commune puisque l'administration des PTT nous accorde un loyer annuel de 500 000 AF. L'inauguration eut lieu au mois d'octobre 1961 par un temps gris et pluvieux sous la présidence de Mr le Sous-Préfet, de Mr Bécart, Directeur départemental des PTT, de Monsieur Halbout nouveau député, Mr Bertrand, conseiller général, etc.. Un banquet réunit les personnalités ainsi que les déposés aux PTT de la commune au restaurant du Perron.

Installation du pont-bascule.

Mais le Conseil municipal s'intéressa également aux besoins de la profession agricole. Nous avons donc deux négociants en grains dans notre bourgade, lesquels achetaient à nos producteurs la plus grande partie de leurs récoltes de pommes. Depuis de longues années, chacun sait que ce produit comme la récolte des céréales est payé à la tonne et non à l'hectolitre comme autrefois. Les agriculteurs estimaient la contenance de leurs tombereaux ou de leurs bannes à un certain nombre de barattées (demi-hectolitre) qui devait correspondre à un certain tonnage. Mais à l'arrivée à la cidrerie, il y avait souvent un déficit, car les estimations approximatives étaient souvent erronées.

Le pont bascule n'était non seulement utilisé pour la livraison des pommes, mais également pour les betteraves, pailles, fourrages et le bétail de viande dont on pouvait contrôler le poids avant la vente envisagée. Le coût de cette installation avait coûté 3 250 000 AF pour laquelle nous avons obtenu une subvention de 25%.

Afin d'appuyer cette demande j'avais demandé et obtenu un avis favorable des maires de certaines communes environnantes, telles que Rully, Pierres, Truttemer-le-Grand, Saint-Quentin-les-Chardonnets.

En 1971, grâce aux nombreuses pesées effectuées cette installation par son rapport avait amorti la moitié de la somme engagée pour son financement.

Aménagement du plateau d'éducation physique.

Notre Directeur d'Ecole qui était également Secrétaire de Mairie était très sportif. Pendant plusieurs années, il avait animé et dirigé une équipe de football à Bernières-le-Patry. C'est ainsi qu'il souhaitait que ses élèves pratiquent également le sport. Or après l'aménagement du puits récemment creusé et la construction du préau, les cours étaient trop exigües et ne répondaient plus aux exigences des nouveaux programmes scolaires d'éducation sportive.

Mlle Mauduit qui avait succédé à Mme Lejemtel qui avait la jouissance du plant de pommiers dépendant de son habitation consentit à abandonner ce terrain qui fut aménagé en plateau d'évolution. Le montant de ces travaux s'éleva à 4919846 AF, moins une subvention de 20% soit un million anciens francs. L'inauguration eut lieu au mois d'octobre 1968 sous la présidence de Mr Froment nouveau Sous-Préfet de Vire avec la présence de Mr Puts, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports. Ceci a donc permis chaque samedi d'initier les écoliers des environs aux jeux collectifs grâce au concours d'un professeur de gymnastique qui n'était autre que Mlle Beauclair, institutrice adjointe. En outre en fin d'année scolaire une compétition amicale réunit tous les enfants des communes du canton. Pendant plusieurs années, la distribution des prix se déroulait sur ce plateau et le nombreux public était heureux d'applaudir les écoliers qui exécutaient leurs numéros avec tant d'enthousiasme. Par la suite il

a fallu renoncer à ce divertissement, car la commune associée de Viessoix n'accordait pas de récompense de ce genre à ses élèves.

Afin de réaliser un ensemble, le goudronnage des cours des écoles s'imposait. Ce travail fut exécuté également en 1968 et le coût de cette opération s'éleva à 1889931 AF moins une subvention de 50% soit 994 900 AF. Ce sont des réalisations scolaires dont la commune peut être fière.

Travaux à l'église et au presbytère.

Depuis de nombreuses années, il était prévisible que les vocations sacerdotales se faisant de plus en plus rares entraîneraient inévitablement dans un délai assez rapide la disparition progressive des curés desservants et résidant dans la paroisse. A l'heure où j'écris ces lignes, le doyenné de Vassy qui compte quatorze paroisses n'a plus que quatre prêtres desservants ce qui était impensable au début du siècle. Dans mon enfance chaque paroisse ayant son église avait donc son curé qui célébrait deux messes le dimanche, les vêpres l'après-midi et résidait dans son presbytère avec une gouvernante souvent âgée qui était parfois de sa famille, mère ou sœur. Dans le doyenné de Tinchebray des paroisses comme Chanu, Saint-Cornier-des-Landes et même Beauchêne avaient en plus de leur curé un vicaire à leur disposition.

Mais ces temps sont révolus depuis longtemps, la population rurale n'a cessé de diminuer depuis cette époque. Pour cette raison, il est donc de plus en plus difficile d'obtenir et de conserver un prêtre résident.

Après le départ de l'abbé Laumonier en 1961, il fut donc envisagé de moderniser d'abord l'église, ensuite le presbytère. De temps immémorial, chaque année, le sacristain parcourait la paroisse et recevait l'obole des paroissiens, ceci aux environs de Pâques, c'était sa rétribution pour les services rendus à l'église, telles que les sonneries des offices, les angelus, etc..

En accord avec ce dernier, il fut d'abord décidé de lui attribuer une indemnité comme sonneur civil. Par ailleurs, il obtenait une quête à l'église, le jour de Pâques et le jour de la Toussaint. Mais chaque jour de la semaine, le prêtre se trouvait obligé de tirer sur la corde lorsqu'il célébrait sa messe quotidienne ou qu'il enseignait le catéchisme.

Le Conseil décida donc d'abolir cette antique tradition et d'électrifier les cloches, ce qui plut beaucoup à l'abbé de Larturière et l'indemnité servie au sonneur civil fut donc supprimée.

Après le départ de l'abbé Laumonier en 1961, il fut donc décidé de procéder à l'aménagement de l'installation sanitaire du presbytère, d'ailleurs réclamée par l'abbé Briard, nouveau curé-doyen de Vassy qui n'hésitait jamais à solliciter les communes pour venir en aide aux prêtres du canton.

Le téléphone fut également installé et après le départ de l'abbé de Larturière sept ans plus tard il fut procédé à diverses réparations, restauration de la cheminée à l'ouest, carrelage dans la cuisine et la salle de séjour, réfection des peintures au rez-de-chaussée et au premier étage. Enfin en 1970 le chauffage central fut installé dans toutes les pièces par l'entreprise Lecoq de Tinchebray.

La salle principale servant désormais de salle de catéchisme. Tous ces travaux réalisés pour donner un confort moderne au presbytère avaient nécessité une dépense de trois millions et demi d'anciens francs. C'était certes une dépense élevée à l'époque, ceci en raison de l'importance de l'immeuble, mais elle était nécessaire pour obtenir de l'Evêché la nomination d'un curé résidant pouvant y célébrer la messe dominicale, permettant ainsi aux fidèles de s'approvisionner chez nos commerçants.

Je ne voudrais pas terminer ce chapitre sans évoquer la personnalité de l'abbé Louis de la Huppe de Larturière successeur de l'abbé Laumonier à la cure de Bernières. Originaire de Mortain où il était né en 1922, il appartenait à une vieille famille aristocratique du sud de la Manche.

Pendant la Révolution, un de ses ancêtres avait combattu les républicains et lors de la Restauration fut maire et conseiller général de Brécey. L'un de ses descendants fut également maire de Vire pendant le Second Empire. Notre nouveau prêtre venait du diocèse de Soissons où il exerçait son ministère, c'était un ami personnel de Mgr Jacquemin évêque de ce lieu qui venait lui aussi de remplacer Monseigneur Picault à la tête du diocèse de Bayeux.

L'abbé de Larturière devint vite populaire parmi nous. Il était très accueillant, hospitalier et très dévoué. Malheureusement, il était d'une santé délicate et pour cette raison, la paroisse de Rully fut desservie par le curé doyen de Vassy.

En qualité de maire de la commune, je fus donc chargé avec le Conseil paroissial et municipal d'organiser la cérémonie d'installation selon une vieille coutume. Il m'appartenait donc de prononcer l'allocution de bienvenue au nouveau desservant avant de lui remettre les clés de l'église bâtiment communal, puis l'Evêque le conduisit à l'autel, au confessionnal, ensuite à la chaire où l'abbé de Larturière s'adressa aux fidèles.

Après l'office, un banquet réunit au "Perron" les personnalités de la paroisse ainsi qu'une partie de la famille du nouveau curé présente à la messe et dont je pus faire connaissance, sa mère qui habitait son château de Mortain, deux de ses frères, Michel et Jean ostréiculteurs à Cancale, deux sœurs, Clotilde et Marie-Thérèse. Cette dernière ne tarda pas à venir habiter au presbytère avec son frère et s'employa principalement à seconder la scola paroissiale.

Au bout d'un certain temps, elle nous quitta pour se rendre à l'évêché de Monaco afin de remplir les fonctions de secrétaire, mais elle aussi étant de santé déficiente ne tarda pas à succomber à la maladie.

Mgr l'Evêque ainsi que les membres du clergé présents à cette manifestation se montrèrent très satisfaits de cette réception. Notre ancien pasteur, l'abbé Laumonier se montra très heureux de se retrouver parmi ses anciens paroissiens.

Par la suite, j'eus l'occasion de revoir Mgr Jacquemin à Bernières. Une fois je fus invité à déjeuner avec lui au presbytère avec le conseil paroissial et Mr et Mme Chanu dont le fils était séminariste. La dernière fois je l'accueillis à la mairie à l'occasion d'une imposante manifestation organisée par les Anciens Prisonniers de l'arrondissement de Vire qu'on appelait "le Grand Pardon du Bocage". Ce genre de cérémonie imitait un peu les Grands Pardons Bretons. C'était je crois un hommage rendu à la Vierge à titre de reconnaissance de la part des anciens prisonniers ayant retrouvé leurs foyers. Les principaux animateurs résidaient à Vire et depuis plusieurs années, ils organisaient semblable cérémonie dans l'arrondissement dans les localités qui voulaient bien s'y prêter.

Je crois que c'est au cours de l'été 1967 qu'eut lieu cette manifestation à Bernières. La messe dominicale présidée par le prélat du diocèse assisté de nombreux ecclésiastiques eut lieu en plein air dans le parc du château de la Rochelle. Ce fut une cérémonie grandiose qui se déroula par un temps magnifique à laquelle était présente une nombreuse assistance groupant non seulement des anciens prisonniers mais également des personnalités politiques de la région. Il faut ajouter que le cadre était idéal et enchantait le public.

Ce genre de cérémonies ne subsista que quelques années après. C'était certes grandiose mais assez onéreux pour les communes qui les organisaient. Au cours de ce chapitre, j'ai fait l'éloge de notre nouveau pasteur dont la bonté avait conquis rapidement tous les cœurs. Mais son tempérament si indulgent et si tolérant allait bientôt être mis à l'épreuve. Mr Manoury, encore lui, président et responsable de la Salle paroissiale avait insisté auprès de celui-ci pour qu'il recueille les fonds nécessaires indispensables à l'achèvement de ce bâtiment resté en suspens faute de crédits. Mr le curé fit remarquer à son interlocuteur qui insistait sans cesse, qu'il n'avait pas les qualités requises pour organiser spectacles ou kermesses pouvant procurer les finances nécessaires à une telle entreprise. Par

ailleurs, il savait que cet immeuble avait créé une certaine division dans la commune, alors que lui souhaitait l'union. Il essaya donc mais en vain de persuader Mr Manoury que la solution la plus valable était que la Société immobilière du Bessin cède l'immeuble à la commune qui se chargerait de l'aménager et pourrait également en disposer ce qui éviterait des rivalités. C'était d'ailleurs mon point de vue ainsi que celui de la majorité de la population. Mais l'adversaire répliquait qu'étant désignée "Salle Sainte Thérèse" il ne fallait pas lui enlever son caractère confessionnel et que si cet immeuble devenait une salle publique on organiserait des bals ce qui pouvait conduire à l'indécence et à l'immoralité. Celui-ci multiplia les démarches, d'abord au doyenné, à l'évêché, etc.. etc..

Il utilisa tous les moyens, dont certains étaient perfides pour récupérer l'argent prêté par les souscripteurs qui soi-disant la réclamaient. Mais ils furent peu nombreux, ce fut le contraire, la plupart en firent don à la paroisse et la Société immobilière du Bessin vendit l'immeuble à la commune pour la somme de 700 000 AF qui fut également reversé à la paroisse ce qui détermina le conseil municipal à ajouter un crédit qui permit à la commune de chauffer son église à l'air pulsé.

Mais Mr Manoury débouté de sa demande se montra furieux, il cessa de se rendre à la messe, interdit à sa femme d'enseigner le catéchisme et à sa fille de jouer de l'harmonium aux offices. Cette attitude avait profondément choqué notre pasteur qui ne s'attendait pas à une telle hostilité d'un paroissien dont l'éducation était un peu semblable, mais les tempéraments étaient opposés. Je crois que ce malentendu contribua peu après à son départ et le rendit malade.

Il fut donc le premier prêtre à Bernières à appliquer la nouvelle liturgie préconisée par le Concile Vatican II. Installation d'un nouvel autel, financée par ses propres deniers afin de célébrer la messe face aux fidèles, suppression de la chaire et de la croix située en face. L'aspersion de l'eau bénite ainsi que la procession dans l'église cessèrent d'exister. La chappe et le surpli traditionnellement portés par les chantes furent abandonnés ainsi que certains ornements sacerdotaux. Par contre, sous son ministère eut lieu la grande procession du Saint Sacrement dans le bourg où quatre repositoires avaient été édifiés. Ce devait être la dernière. Il fut aussi le premier prêtre à porter la tenue de clergymen.

Tome V (1969-1981)

Aménagement de la Salle municipale.

Lorsque la commune prit possession de la salle paroissiale devenue salle communale, elle était loin d'être aménagée. Elle était simplement close, il n'y avait ni plancher, ni plafond. La Commission des travaux m'accompagna à Saint-Germain-de-Tallevende, Pont-d'Ouille et Montchamp afin de se documenter sur ce qu'il convenait de faire pour la rendre attrayante, en particulier pour les bals.

L'électricité fut rénovée avec jeux de lumière, un aire en ciment au sol sur lequel fut disposé un plancher en bois de châtaignier qui depuis lors a attiré une foule de danseurs. Le plafond, tel qu'il existe, fut également installé, de même qu'un bar pour la buvette. En 1970, le coût de ces travaux avec l'achat s'était élevé à 4.400.000 AF d'où il fallait déduire une subvention de 649.800 AF à laquelle s'ajoutaient les contributions financières du Comité des Fêtes et de la Coopérative scolaire.

Ce local se trouve utilisé une dizaine de fois dans le cours de l'année. Lorsqu'il y a réunion de famille, soit un mariage pour offrir un vin d'honneur aux invités ou se livrer à la danse à l'issue d'un repas ou toute autre réjouissance, la salle demeure à la disposition du public à condition d'acquitter la location dont le prix est fixé par la municipalité. La recette des bals organisés par le Comité des fêtes est destinée à financer certaines attractions indispensables à la réussite de la fête communale "le Rosaire", sociétés de musique, groupes folkloriques, etc... Le produit des bals organisés par le Groupe artistique est réservé à un but social, voyage des enfants des écoles, repas des "Cheveux Blancs", etc...

La dernière association créée, les Anciens A.F.N., organise elle aussi des manifestations lui procurant ainsi des recettes lui permettant d'obtenir les fonds nécessaires à certaines excursions et à

l'organisation des banquets. Le produit de la location qui a déjà été révisée plusieurs fois alimente pour une part le budget de la commune et rend également service aux familles et aux sociétés qui veulent bien l'utiliser.

Contrairement aux allégations de Mr Manoury, il n'y a jamais eu de problèmes avec les organisations professionnelles. Mgr Badre, évêque de Bayeux, est venu y prendre la parole et de nos jours, les comités paroissiaux organisent des soirées familiales sans verser à la commune aucune location. Lorsque l'abbé de Larturière a dû apprendre ce résultat dans sa nouvelle cure de Lingèvres où il a exercé son ministère pendant quelques, il a dû être satisfait de son heureuse initiative. Si l'abbé Laumonier avait vécu plus longtemps, il aurait partagé le même enthousiasme. Malheureusement, il s'est éteint subitement en 1964 sans avoir connu toutes ces réalisations. Son corps fut ramené à Bernières selon ses volontés et je fus chargé de prononcer l'éloge funèbre qu'il méritait.

La scolarité et son évolution.

Chacun sait que la commune de Bernières-le-Patry a pour limite naturelle au sud la petite rivière "la Jouvine" qui la sépare de la commune de Saint-Quentin-les-Chardonnetts, et qui sert également de frontière entre le département de l'Orne et celui du Calvados. De cette situation géographique, il en résulte que les hameaux suivants: Bellefontaine, la Mazure, la Maubardière, la Ruffaudière, la Fresnée, la Restoudière et les Mottes se trouvent beaucoup plus rapprochés de Saint-Quentin que de Bernières. Rien de surprenant pour que les enfants de ces lieux accomplissent leurs études dans la classe la plus rapprochée. Or au début de mon mandat, une quinzaine au moins de ces enfants se rendaient à l'école de Saint-Quentin. Or le maire de cette localité, Monsieur Quentin Foucault récemment élu, avait envisagé la construction d'un groupe scolaire et pour commencer avait loué un baraquement provisoire.

La municipalité voisine ayant considéré que les bâtiments scolaires qu'elle possédait étaient vétustes et insuffisants, décida d'acquérir un terrain et d'y construire trois classes. Invoquant l'augmentation des effectifs apportés par la commune de Bernières, Mr Foucault souhaitait donc que notre commune accorde son accord financier à la réalisation de son programme. Son argumentation était la suivante. Il n'était pas normal d'imposer les contribuables de sa commune pour aménager des locaux scolaires dont bénéficiaient un certain nombre d'élèves de Bernières! A mon tour, je rétorquais qu'il n'était pas normal d'imposer les habitants de Bernières pour la construction de bâtiments situés sur une commune voisine. Mon collègue ne se contenta pas de cette réponse, alerta le Sous-Préfet d'Argentan puis le Préfet de l'Orne, qui à son tour avisa le Sous-Préfet de Vire. Je fus donc convoqué à son cabinet afin de lui fournir les explications nécessaires à ce refus. J'invoquai donc les motifs déjà cités, indiquant notamment que nous avions les locaux nécessaires à tous les élèves pouvant fréquenter l'école primaire, et que par ailleurs nous avions bien accepté les enfants des localités voisines, telles que Rully, Chênedollé, Viessoix, etc...

Toutefois le Sous-Préfet exigea une délibération du Conseil municipal, lequel rejeta la demande de Saint-Quentin par 10 voix contre 3. Nous n'avons pas eu à le regretter car le groupe scolaire construit par la suite, qui comprenait trois classes, n'en utilise que deux depuis plusieurs années.

Une nouvelle innovation ne tarda pas à se produire. Le Ministère de l'Education Nationale ayant décidé que les enfants âgés de onze ans et ayant atteint un certain niveau d'instruction devaient quitter l'école primaire pour terminer leur obligation scolaire, c'est-à-dire seize ans, dans les C.E.S. (collège d'enseignement supérieur), la plupart installés dans les chefs-lieux de canton. Cette nouvelle loi eut donc pour conséquence de nous enlever des écoliers qui terminaient leurs trois années d'études primaires à l'école communale.

Désireux de maintenir à l'avenir nos effectifs scolaires, il fut donc décidé d'organiser un ramassage dans tous les hameaux de notre localité afin d'éviter que certains élèves ne se rendent pas comme leurs aînés à l'école la plus proche de leur domicile.

Cette innovation, la première dans le canton, fut mise au point avec la société "les Courriers Normands" qui devait assurer le transport, et Mr Pottier, Directeur de l'Ecole primaire. L'itinéraire adopté devait passer par les bourgs de Rully et Clairefougère. Cette dernière localité n'avait plus d'enseignants faute d'effectifs suffisants. De son côté, Rully voyait ses élèves s'en aller en raison de mutations fréquentes d'instituteurs plus ou moins qualifiés. Cette nouvelle situation contribua à augmenter le nombre des enfants fréquentant nos classes et il ne resta plus guère qu'une demi-douzaine de ceux-ci à se diriger vers Saint-Quentin.

Les parents se montrèrent satisfaits de cette réussite qui était opérée gratuitement, le financement était bien réalisé par la commune mais remboursé par l'Etat et le département.

En 1972, une nouvelle réforme fut décidée par le Ministère de l'Education Nationale. On suggéra aux parents ayant des enfants de moins de six ans de les envoyer dans une classe enfantine, ceci à partir de quatre ans. Cette réalisation devait se faire à l'échelon intercommunal groupant de préférence trois communes voisines. A cet effet, je fus convoqué avec mes collègues de Rully et Viessoix au bureau de Monsieur l'Inspecteur primaire à Vire. Ce dernier nous fit comprendre que cette solution était indispensable à notre époque, même dans nos campagnes, car lorsque les enfants des communes rurales faisaient leur entrée dans les collèges d'enseignement supérieur à l'âge de onze ans, on avait l'impression que leur quotient intellectuel était moins développé que celui des enfants des communes urbaines, qui, de bonne heure, fréquentaient les écoles maternelles.

Il ajouta également que cette méthode allait permettre, grâce à l'apport de ces jeunes effectifs, de maintenir nos classes en activité et de conserver nos enseignants. Après avoir contacté les parents intéressés qui se montrèrent favorables à cette innovation et nos municipalités respectives, il fut donc admis que l'école enfantine serait installée à Bernières, celle-ci se trouvant au centre des trois communes. Il était envisagé qu'un contingent de vingt cinq enfants devait être suffisant pour une telle création. Or il s'avéra par la suite que ce chiffre atteignit non vingt-cinq élèves, mais quarante.

Pour réaliser ce projet, il était nécessaire d'aménager des locaux. Ce fut donc le préau de l'ancienne école des garçons qui allait être utilisé par les élèves en cours de fin d'études qui cédèrent leur local à leurs jeunes condisciples. Mais ceci n'était pas suffisant, il fallait procéder à l'équipement, petites tables appropriées, literie, jouets, etc.. La commune de Bernières assumait seule cette dépense. Par contre, les frais de fonctionnement étaient répartis au nombre d'habitants des communes intéressées: Viessoix réussit à obtenir un car de la Maison Galopin de Vire qui effectua le ramassage pour cette commune et transporta les enfants de Bernières, Rully, etc... ayant quitté l'école enfantine et débutant leurs études primaires proprement dites à Viessoix, ce qui permettait à cette localité de conserver une enseignante.

A cet effet, la première maîtresse désignée fut Mlle Lecois, intérimaire originaire de Saint-Jean-le-Blanc, qui fut remplacée l'année suivante par Mme Mas, institutrice titulaire, laquelle avait déjà enseigné à Truttemer-le-Grand mais avait quitté cette commune en raison du logement trop exigü. Cette famille étant composée de cinq personnes. Or à Bernières, satisfaction pouvait lui être donnée, car la maison d'habitation comprenait six pièces. Toutefois, comme l'adjointe occupait une chambre dans cet immeuble, qu'elle se trouvait contrainte d'abandonner, il appartenait à la municipalité d'aménager une mansarde dans l'habitation de la Directrice, Mlle Mauduit. La majorité de cette assemblée s'était plutôt montrée réticente à ce projet, ceci en raison du coût des travaux, mais Mr le Sous-Préfet qui s'était déplacé exprès à Bernières enleva la décision.

L'inauguration de l'école enfantine eut lieu le dimanche 14 octobre 1973 sous la présidence de Mr Stirn, secrétaire d'Etat, assisté de Mr Piétri Sous-Préfet, Mr Malouin, Député. C'était la première fois que ces deux personnalités assistaient à une cérémonie officielle à Bernières, de même que Madame Jouin, la nouvelle Inspectrice primaire également présente à cette manifestation. Combien de temps pourrions-nous conserver nos trois classes? L'avenir est peu rassurant car les effectifs s'amenuisent chaque année en raison de la baisse de la natalité due à l'absence de jeunes ménages.

La voirie communal et rurale.

La commune de Bernières-le-Patry s'étend sur une superficie un peu supérieure à 1600 hectares et se trouve desservie par un réseau routier comprenant trois chemins départementaux:

1°. Le CD 311 traversant le hameau du Parc venant de Rully et se dirigeant sur Viessoix.

2°. Le CD 309 venant de Truttemer-le-Grand, traversant les hameaux du Grésillon, Noron, le Hamel Collet, le bourg, le Buisson, pour atteindre Rully.

3.° Le CD 57 venant de Tinchebray travers la commune du sud au nord, traversant les hameaux du Mesnillet, la Bazourdière, la Pilière, le bourg, le Parc, Monfroux, se dirigeant vers Aunay.

Depuis longtemps, ces routes départementales étaient convenablement aménagées et ne posaient pas de problèmes. Par contre, la voirie communale achevée peu d'années avant la guerre n'était pas entièrement goudronnée. Il restait encore quelques tronçons à terminer vers Fréval, la Barberie, la Ruffaudière. Cette opération se trouva terminée en 1967 pour un ensemble de 11 km. Désormais, le temps était révolu où Prosper Marie, le cantonnier communal, équipé de sa brouette et muni de sa fourche à cailloux, colmatait les trous avec la pierre disposée en tas d'un mètre cube environ en bordure de la chaussée. Pour maintenir ces "pièces" comme on les appelait, il fallait encore les recouvrir de terre afin d'éviter l'éparpillement occasionné par les véhicules automobiles devenant de plus en plus nombreux.

Ce cantonnier légendaire connu principalement par son prénom de "Prosper" était un fonctionnaire communal assez zélé. Il portait les plis de la mairie aux administrés, tels que les ordres de réquisition, et il ne s'attardait jamais à écouter les récriminations des mécontents. On peut ajouter qu'il a rempli son rôle avec le sentiment du devoir accompli.

C'est vers cette époque que je fus avisé par mon collègue, le maire de Rully, d'avoir à adopter une solution en ce qui concernait le hameau de la Brouillerie qui avait été désenclavé en 1936 par cette dernière, grâce aux souscriptions de ses habitants. Il existait deux solutions: soit participer au revêtement envisagé sur le territoire de la commune de Rully pour cette voie communale, ou aménager un chemin permettant d'accéder à la route de Bernières à Montsecret. Le conseil municipal adopta cette solution qui était la plus logique, car elle donnait satisfaction aux habitants qui faisaient partie de notre commune.

Mais cette réalisation ne s'effectua pas sans difficultés, et celles-ci surgirent avec plus ou moins d'acuité chaque fois qu'un tel projet sera mis à exécution. Il faudra de nombreuses démarches et d'âpres discussions pour aménager de 1967 à 1971 les 5 km de chemins ruraux desservant les hameaux suivants: la Brouillerie et la Houellerie, réalisations effectuées par l'entreprise Beaufils de Saint-Maur-des-Bois (Manche), ensuite Noron, Carpiquet, l'Ebaudière, la Rochelle, la Petite Rochelle, les Landes, Carcel, Bellefontaine, la Mazure, la Rétoudière, les Mottes Morin, travaux exécutés par l'entreprise Pallis de Bernières-le-Patry. Le montant de ces aménagements s'était élevé à plus de vingt millions d'anciens francs.

Il faut reconnaître que cette opération était une réussite et fut très appréciée des usagers. C'était une importante innovation par rapport à ce qui existait précédemment. Depuis une trentaine d'années seulement, on s'était contenté d'attribuer une certaine quantité de pierre provenant de la carrière Roman, ensuite Pallis, qui était déchargée au bout du chemin rural desservant le hameau. Ensuite les usagers munis de leurs attelages la rechargeaient dans leurs tombereaux, puis remplissaient les ornières. La répartition était d'environ un mètre pour cent mètres. Le résultat était qu'il y avait moins de cahots avec les véhicules hippomobiles, mais l'emprise de ces chemins n'était pas modifiée.

C'est ainsi que de nombreux et importants travaux s'imposaient dans ce domaine: désenclavement des fermes, telles que le Quesril, la Roquette, la Poutelière, sans compter les parcelles de terre ou de prés desservies par des chemins impraticables restés dans leur état primitif, tels qu'ils existaient avant la Révolution de 1789. Par ailleurs, certains tronçons n'étaient même plus utilisés, n'étant pas carrossables, d'autres avaient été achetés ou même accaparés par des riverains peu scrupuleux qui n'avaient jamais daigné avertir la mairie de la commune.

Le remembrement rural à Bernières-le-Patry.

Le 30 décembre 1966, le Conseil municipal prit une décision importante motivée par le problème du mauvais état des chemins desservant les parcelles de terrain, évoqué dans le chapitre précédent. La commission désignée à cet effet et dont j'étais le président rencontrait toujours d'énormes difficultés pour effectuer d'une façon convenable le tracé de ces chemins. Il se trouvait toujours des propriétaires plus ou moins réticents, surtout s'ils n'utilisaient pas la desserte. J'avais également étudié la topographie de la commune et j'avais constaté que la superficie moyenne des parcelles ne dépassait guère 60 ares, c'est-à-dire peu adaptables aux moyens mécaniques modernes de plus en plus utilisés. Il apparaissait donc que le remembrement rural devait être la solution idéale pour venir à bout de toutes ces difficultés.

Par la suite, la commune de Rully envisagea de s'associer à cette opération mais l'insuffisance de crédits à l'époque ne permit pas cette réalisation. Néanmoins, ce n'était pas une innovation dans le Bocage, car la commune de Landelles-et-Coupigny administrée à l'époque par M^e Delorme, notaire, qui inaugura le premier cette opération.

Elle fut bientôt suivie par d'autres communes du canton de Saint-Sever. Sous l'impulsion de Mr Restout, conseiller général de ce canton, Beaumesnil dont il était le maire, Annebecq, Mesnil-Robert, Campagnolles et Sept-Frères suivirent cet exemple. Dans le canton de Vassy, ce fut la commune de Saint-Charles-de-Percy qui prit le départ avec Beaulieu, Montchamp, Estry avec extension sur les communes voisines. Afin d'éclairer les propriétaires et les exploitants de Bernières et Rully, je pris l'initiative d'organiser une réunion publique à la Salle des fêtes.

M. Legros, Ingénieur du Génie rural, Mr Restout et le Directeur du Foyer Agricole de Vire y prirent la parole devant un auditoire nombreux et attentif, mais plus ou moins convaincu de ce projet. Ce fut seulement le 23 novembre 1967 que je fus avisé par les services de la Préfecture de la composition de la Commission communale dont les membres étaient les suivants:

- Président: Mlle Juin, juge d'instance.
- Le Maire de Bernières-le-Patry.
- Les trois délégués de l'Ingénieur en chef de la Direction départementale de l'Agriculture.
- Bonnesœur René, propriétaire exploitant.
- Frémont René, id.
- Duhoux André, id.
- Guillouet René, id.
- Gosselin André, président du Syndicat agricole.
- Wurmser, géomètre à Paris.
- Reinhold, géomètre adjoint à Vire.

Mais pendant plus de cinq ans on allait piétiner. Je m'étais rendu à Caen avec mon collègue, René Lebarbé, où nous avons eu un entretien avec Mr Legros de la D.D.A. qui nous conseillait simplement d'avoir du courage. A Vire à l'occasion du départ de Mr Fauroux, Sous-Préfet, je sollicitai à nouveau le Préfet de Région, Mr Pontal, ainsi que Mr Rothé, Directeur de la D.D.A. C'était toujours la même réponse, le manque de crédits ne permettait pas de nouvelles opérations, il fallait d'abord terminer les

chantiers en cours: Truttemer-le-Grand qui attendait impatiemment depuis 1963 fut mis en chantier vers cette époque.

Comme maire d'une commune limitrophe, je fus désigné comme membre de la Sous-Commission pour cette localité. Ce fut donc dans celle-ci que je fis amplement connaissance avec les géomètres que j'ai précédemment cités. C'est ainsi que je pris part à plusieurs réunions intéressantes, notamment au choix des parcelles types, lesquelles servent de base pour déterminer la qualité du sol.

Je déployais sans cesse tous mes efforts pour attirer l'attention des pouvoirs publics, notamment celle de Mr Stirn, député de la circonscription. Il ne fallait pas compter sur l'appui de son suppléant, Mr Bertrand, hostile au remembrement. Enfin au cours de l'hiver 1972, Mr Froment, nouveau Sous-Préfet de Vire, m'informa que Bernières-le-Patry, Cahagnes et Saint-Jean-le-Blanc étaient désormais inscrits au programme en cours. C'était le résultat de laborieuses tractations.

Le 16 mars 1974, la Commission communale était convoquée pour désigner à son tour les membres de la sous-commission qui devait se composer en tenant compte de la dispersion des exploitations dans la commune, ce qui fut adopté comme suit:

- Roger Denis, propriétaire exploitant, les Mottes.
- Robert Bonnesœur, pr. ex, la Ruffaudière.
- René Leroy, pr. et fermier, Bellefontaine.
- Marcel Legris, fermier, Carpiquet, qui refusa.
- Guy Busnot, fermier, le Quesril.
- Bernard Danguy, id., le Mesnillet.
- Léon Lebaudy, pr. et fermier, Fréval.
- Ferdinand Théot, fermier, la Roque.
- André Patard, pr. exploitant, la Brouillerie.
- Yves Chaventré, fermier, la Petite Rochelle.
- Roger Restout, pr. et fermier, la Rochelle.
- Maurice Maupas, fermier, le Parc.
- André Vautier, fermier, la Rousselière.
- Joseph Guérin, maire de Saint-Quentin-les-Chardonnets et propriétaire à Bernières.
- Bernard Launay, maire, et Albert Guérin, de Rully, tous les deux propriétaires à Bernières.
- Mr Guilmin, pr., maire de Montsecret.
- Mr le Maire de Truttemer-le-Grand, remplacé par Mr Garnier, maire adjoint.

Le 16 juillet 1973, Mr Stirn m'informait qu'un crédit de 250.000 francs était attribué à la commune pour participer aux frais du remembrement. Le périmètre fut déterminé lors de la première réunion des deux commissions. Il englobait toute la commune, débordant sur Montsecret, Saint-Quentin-les-Chardonnets, Chênedollé et Rully, à l'exception des terrains appartenant à la S.N.C.F., des propriétés du bourg en agglomération et quelques petites propriétés bâties à Noron et la Pilière.

Le 15 avril 1976, une réunion comprenant le Conseil municipal, les deux commissions, sous la présidence de Mr Rouvière de la D.D.A. établit le programme du réseau des chemins ruraux à aménager, soit environ une dizaine de kilomètres, dont le coût approximatif s'élevait à 135 millions d'anciens francs, mais le total des subventions accordées devait s'élever à 62 pour 100 des travaux. Pour le complément, la commune s'engageait à l'emprunter au Crédit Agricole et le département, en l'occurrence la D.D.A., se chargeait d'effectuer les démarches nécessaires.

Le Président de la Commission communale, Mlle Juin, avait été mutée et remplacée provisoirement par Mr Malon, juge d'instance près le Tribunal de Falaise. C'était un homme d'un certain âge avec lequel il ne fallait pas plaisanter. En matière de remembrement, il avait une certaine

expérience et les contestataires qui se présentaient devant la commission siégeant au tribunal de Vire se trouvaient tout de suite désarmés car il n'était pas longtemps à réfuter leurs arguments.

Il faut ajouter que lors de la première réunion concernant l'avant-projet, où les intéressés furent convoqués, celle-ci fut assez agitée. Les opposants, encouragés par certains officiers ministériels ainsi que par Mr Manoury, toujours lui, contestaient ce projet prétextant qu'on aurait dû consulter les propriétaires en organisant un référendum. Mais cette formalité appliquée certes dans certaines communes n'est pas exigée par la loi.

Le classement et le choix des parcelles types ne tarda pas à avoir lieu. Les membres de la commission et de la sous-commission se rendirent sur les lieux proposés et tombèrent d'accord sur le choix envisagé. Enfin ce fut le 29 août 1974 que parut le décret préfectoral autorisant le remembrement des propriétés foncières de la commune. Ce fut mon collègue, Mr Morel, maire de Montchamp, qui avait été désigné comme commissaire enquêteur, lors de la visite des propriétaires venus examiner les nouveaux plans établis en accord avec la sous-commission.

Le 14 juin suivant fut constituée l'Association foncière de la commune où fut décidé l'arasement des talus soit 29 km, et l'arrachage des haies, environ 17 km, dont le coût total devait s'élever à 23 millions d'anciens francs, mais la partie financée par les propriétaires n'atteignait seulement que 8000 francs anciens à l'hectare. Cette association devait être constituée pour trois ans et le rôle de la présidence devait m'être confié, mais je refusai et celle-ci fut donc confiée à l'adjoint, Mr Lebarbé.

Cette opération modifia la structure agricole de la commune. Le nombre de parcelles n'était plus que de 636 au lieu de 3010 précédemment, moyenne actuelle 2 ha 48 au lieu de 0 ha 52.

L'entreprise Morin de Mayenne qui se chargea d'araser les talus avec trois bulldozers exécuta ce travail dans les meilleures conditions pour la somme de 76146,11 nouveaux francs. La prise de possession des nouvelles parcelles fut fixée définitivement au 7 mars 1977.

Il est toutefois regrettable que certains propriétaires, quelques uns seulement, refusèrent de prendre possession des chemins qui leur étaient attribués. Ce fut le cas de Mr Manoury auquel l'ancien chemin de Truttemer-le-Grand lui avait été concédé, ce qui représentait pourtant une surface appréciable. A l'heure actuelle, il est rempli de broussailles et un piéton a toutes les peines du monde à pouvoir y circuler. Encore un entêtement stupide qui lui était toujours personnel.

Un autre propriétaire obstiné qui paralysa l'action municipale pendant de nombreux mois, ce fut Léon Duhamel. Il était propriétaire d'un bief désaffecté en bordure de la voie communale au lieu-dit "Fréval". Autrefois un cours d'eau artificiel actionnait une turbine qui faisait tourner une filature de laine abandonnée depuis près de quarante années. Or ce bief passait également sous le pont de la voie ferrée Paris-Granville, ce qui limitait la largeur de la chaussée à trois mètres environ à cet endroit, donc il était impossible à deux véhicules de se croiser, d'ailleurs un accident s'était produit entre le car de ramassage scolaire et une voiture particulière. Heureusement, il n'y eut que des dégâts matériels.

Ensuite la circulation de véhicules de plus en plus lourds avait provoqué par endroits l'affaissement de la chaussée. Pour remédier à cette situation, il fallait donc combler le bief qui était à sec depuis des années afin de réaliser un accotement solide qui s'imposait. Malgré l'intervention du Sous-Préfet et du service des Ponts et Chaussées, le propriétaire ne voulait rien savoir. L'Ingénieur m'avait dit plusieurs fois que Mr Duhamel considérait son bief comme une "affaire d'or en barres" !

Devant l'insistance des pouvoirs publics, il voulait bien consentir à le céder à la commune, mais au prix de concessions excessives auxquelles le Conseil municipal se refusa d'accepter par deux fois. Au Tribunal d'Instance de Vire, devant la Commission communale présidée par le Juge Malon, il fut débouté de sa demande, ce dernier considérant qu'une cession d'égale superficie, soit trois ares

environ, était suffisante. Mécontent de cette décision, il s'adressa à la Commission Départementale à Caen, laquelle conseilla un arrangement à l'amiable.

C'est alors que le géomètre envisagea de lui rétrocéder un pré d'une superficie de 56 ares environ situé au bout d'un chemin rural en mauvais état à un endroit nommé les Prés de Faux, près de la ferme de Goupillet. A mon idée c'était un cadeau excessif, néanmoins cette solution fut adoptée par le conseil municipal par 10 voix contre 3. J'étais de ce nombre ainsi que l'adjoint. Mes collègues étaient ennuyés sans doute de ces tergiversations sans fin et souhaitaient que cette voie communale soit remise en état le plus tôt possible, ce qui fut fait assez rapidement.

La commune pouvait porter l'affaire devant le Tribunal administratif qui pouvait peut-être exproprier le terrain à Duhamel pour cause d'utilité publique, seulement la procédure aurait été longue et la route n'aurait pas été aménagée de sitôt. On peut conclure que l'entêtement de ce dernier lui avait réussi, il obtenait un pré qui lui rapporte un loyer substantiel en échange d'un terrain vague improductif. Quant à la commune, elle n'avait engagé aucune dépense, le terrain concédé provenant de la surface des chemins ruraux rétrocédés aux riverains lors des opérations du remembrement.

C'est ainsi que la petite ferme de la Poutelière léguée à la commune fut démembrée et acquise par la famille Bonnesœur. Avec le produit de cette vente, on a réussi à posséder une parcelle d'un hectare environ à proximité de la salle municipale où on envisage de créer un lotissement.

L'adduction d'eau à Bernières-le-Patry.

Depuis 1957, le bourg était alimenté en eau potable par le puits creusé dans la cour de l'école des garçons dont le débit était largement suffisant, mais il était impossible de prolonger les canalisations au-delà d'une certaine limite. Il aurait fallu trouver de nouveaux points d'eau, construire un ou plusieurs réservoirs avec station de pompage, ceci en raison des habitations dispersées, caractéristique du Bocage. Un tel projet n'était pas réalisable financièrement pour la commune. Or, celle de Chênedollé se trouvait aux deux tiers alimentée en raison des crédits qui lui avaient été attribués par le Ministère de l'Agriculture au titre des communes sinistrées lors de la dernière guerre. Mr Bertrand maire de cette commune et conseiller général envisagea de créer un syndicat intercommunal permettant d'obtenir les crédits indispensables afin de financer l'opération destinée à alimenter les communes voisines.

Le nouveau syndicat ainsi créé groupa les localités suivantes, Chênedollé, Bernières, Burcy, Presles, Pierres, Rully, Viessoix. Il fut désigné sous le nom de Syndicat de l'Allière en raison de la rivière de ce nom qui traverse les communes de Presles et Pierres. La présidence fut confiée à Monsieur Bertrand et la vice-présidence à Monsieur Gaston de Coupigny, maire de Pierres, mais ce dernier donna sa démission en 1975 et fut remplacé par Mr Robert Désert, maire de Viessoix. Les conseils municipaux des communes intéressées avaient désigné chacune deux délégués. J'étais du nombre ainsi que Mr René Jouenne en ce qui concernait Bernières. Ce projet s'avérait assez long à réaliser en raison de la multiplicité des canalisations et de leur longueur. Ceci nécessitait des crédits importants qui furent obtenus par une aide substantielle du Ministère de l'Agriculture et par des emprunts contractés auprès de la Caisse d'Epargne de Vire.

Mais ceci obligeait les communes intéressées à contribuer à payer les annuités au Syndicat afin d'amortir les emprunts.

En 1973, Bernières se trouva dans l'obligation d'abandonner son réseau du bourg au profit du Syndicat intercommunal. Or les habitants eurent une surprise désagréable, car au lieu de payer un forfait annuel de 30,00 F il fallut acquitter un montant forfaitaire de 160,00 F par an et le prix du mètre cube d'eau fut fixé à 1,70 F.

Le nouveau réservoir qui s'ajoutait à celui de Chênedollé fut construit au lieudit "l'Epine Mottet" au nord de notre commune. Mais en raison de la consommation de plus en plus croissante due à l'installation des aménagements sanitaires, des salles de traite, des machines à laver, de l'augmentation du cheptel bovin, etc.. il s'avéra bientôt que les captages réalisés seraient insuffisants dans un délai assez rapproché. Deux solutions s'imposaient, soit: 1° capter de nouvelles sources avec installation de stations de pompage nécessitant de nouvelles lignes électriques, 2° ou construire un barrage sur un cours d'eau afin d'effectuer un prélèvement sur l'eau de surface. Le Génie rural adopta ce dernier principe et décida de capter l'eau de la rivière "la Sienne" qui sépare les départements de la Manche et du Calvados à la limite de la commune dénommée "le Gast". La construction des bâtiments et l'implantation du matériel nécessaire se trouvait en partie situé sur le territoire de Saint-Sever.

Le projet était grandiose, il devait permettre de fournir l'appoint nécessaire indispensable à plusieurs syndicats constitués dans le Bocage soit une cinquantaine de communes dénommés comme suit: la Haute Vire, les Bruyères, Bellefontaine, l'Allière, etc...

Un comité syndical fut constitué ayant pour titre: Syndicat de production d'eau de la Sienne. Président: Marcel Restout, conseiller général du canton de Saint-Sever. Vice-Président: Mr Laporte, maire de cette localité. Membres: Mrs Bertrand, maire de Chênedollé, Costil, maire de Pont-Farcy, Godet, maire d'Etouvy, Lerebours, maire de la Graverie, Hue, maire de Danvou, de Coupigny, maire de Pierres, Désert, maire de Viessoix, Vautier, maire de Roullours, Le Père de Graveron, maire de Maisoncelles-la-Jourdan, Quesnée, conseiller municipal de Le Theil-Bocage, Cahours, conseiller municipal d'Estry. Mais lors d'une réunion à Chênedollé, Mr de Coupigny déclara démissionner de ses fonctions de délégué et je fus désigné pour le remplacer.

Ce projet ne tarda pas à être contesté par les élus de la Manche, dont Mr Jozeau-Marigné, Président du Conseil Général de ce département et Vice-Président du Sénat. On prétendait que si ce prélèvement avait lieu, le canton de Villedieu n'obtiendrait plus l'eau indispensable à son alimentation. Une réunion où assistaient également les responsables des Sociétés de pêche de la Manche eut lieu dans cette localité. Elle fut particulièrement mouvementée. Mais quelques semaines après, Mr Mestre, Préfet de Région, autorisait le Syndicat de la Sienne à prélever un tiers du débit de ce cours d'eau. Le litige se trouvait ainsi aplani.

Au mois d'août 1975, par suite de la sécheresse, les sources de Chênedollé manifestèrent une certaine faiblesse et il fallut créer une installation provisoire à Bernières au lieu-dit "Goupillet" afin de pouvoir subvenir aux besoins des usagers. Mais au printemps de 1976, en raison de la sécheresse exceptionnelle qu'on n'avait pas connue au cours de ce siècle, l'installation d'une station de pompage à cet endroit devint définitive et s'avéra bientôt insuffisante. Il fallut capter une nouvelle source à Presles, puis à Chênedollé au lieudit "la Vonderie".

La situation devint plus grave l'année suivante, car dès le début du printemps la sécheresse commença à sévir. La pousse de l'herbe se trouva stoppée, le rendement en fourrage fut réduit des deux tiers dans certains cas. Le Bocage normand si vert habituellement était devenu une région complètement aride et les bestiaux consommaient le foin qu'on venait de récolter. Au mois d'août, les paysans s'organisèrent pour aller ramasser la paille dans les plaines de la Beauce et de la Brie. Il faut reconnaître que le gouvernement fit de louables efforts dans ce domaine. L'armée avec ses véhicules fut mise à la disposition des agriculteurs.

Pour empêcher les animaux de mourir de faim, certains éleveurs étaient réduits à couper les branches des arbres pour nourrir leurs bestiaux. On n'avait pas vu pareille calamité depuis 1893. Naturellement le débit des sources faiblit dangereusement. Pour puiser l'eau dans "la Diane", il fallut établir un barrage où chacun s'approvisionna pour arroser son jardin, autrement les légumes dépérissaient. Devant cette situation dramatique, le Comité syndical de l'Allière décida d'interdire le lavage des voitures et l'arrosage des jardins avec l'eau potable, celle-ci étant réservée uniquement aux besoins de la consommation. Des affiches furent placardées dans les différents hameaux car cette

situation ne s'améliora qu'au mois de novembre. Il faut tout de même reconnaître que les habitants de Bernières n'ont pas connu les restrictions ni les ennuis de certaines communes voisines. Cependant la tranche d'adduction d'eau envisagée pour 1977 ne put être réalisée faute de crédits.

Le projet demeura ajourné jusqu'en 1978. Il faut espérer qu'avec le barrage de la Sienne, le Bocage ne connaîtra plus ces difficultés. On envisage même dans le futur d'utiliser la vallée de la Souleuvre pour y établir également un barrage qui favoriserait l'alimentation en eau dans le nord de notre région.

La fin de ma carrière municipale.

On a toujours dit qu'à la longue, les hommes au pouvoir s'usent. Ce qui est vrai sur le plan national l'est également sur le plan communal. Il existait déjà dès 1971, une minorité d'électeurs qui désiraient un changement dans la municipalité. Certains prétendaient que le secrétaire de mairie avait trop d'influence et si le maire était éliminé, on pourrait désigner un nouveau secrétaire.

D'autres propriétaires exploitants assez bien pourvus étaient hostiles au remembrement rural, sachant qu'ils auraient une part à payer sans recueillir beaucoup d'avantages. Ils invoquaient comme raison qu'il aurait fallu organiser un référendum pour connaître leur avis, ce qui aurait sûrement abouti à un échec. Cette méthode appliquée à Rully démontra à une grosse majorité que les propriétaires consultés s'y montraient hostiles. Enfin, il y avait des personnes qui briguaient la place par intérêt, dont certains avaient échoué précédemment et voulaient s'introduire dans la place coûte que coûte. Bref, une liste d'opposition fut constituée qui comprenait: Marcel Pallis, René Bonnesœur, non élus en 1953, Julien Legrix, non élu en 1965, Marcel Lemonnier, ébéniste, Roger Leroy, cantonnier, Jean Durand, cultivateur, Edmond Jeansonnie, assureur, Fernand Ballon, candidat pour la troisième fois, au total huit personnes, plus qu'il n'en fallait s'ils avaient été élus pour modifier la majorité.

La municipalité sortante ne comptait plus que neuf membres, tous ne se représentaient pas et un avait quitté la commune. Personnellement, je n'avais pas voulu compléter la liste, mais un tract fut joint aux bulletins, lesquels furent remis aux électeurs à la date limite de telle façon qu'il était impossible d'y répondre.

Le scrutin se déroula normalement, les conseillers sortants furent tous réélus, mais j'étais le dernier et l'adjoint l'avant-dernier. L'opposition n'avait réussi qu'à faire élire trois candidats, Bonnesœur, Durand et Legrix. Il restait donc un siège à pourvoir. En principe, il semblait que Ballon allait se mettre sur les rangs étant le mieux placé mais on l'obligea à se désister en faveur de Madame Pallis, l'épouse du candidat évincé qui n'arrivait qu'en quatrième position. Devant cette situation, en accord avec mes collègues je décidai de présenter la candidature de Gaëtan Hamel, appartenant à une vieille famille de la commune, fils de l'ancien adjoint, Secrétaire du Syndicat Agricole, ancien soldat d'Afrique du Nord, mais il fut battu par sa concurrente qui obtint les deux tiers des suffrages.

Entre-temps, Mr Manoury qui n'avait pas perdu de son agressivité avait rédigé un tract où il critiquait la gestion financière de la commune, prétextant qu'elle vivait au-dessus de ses moyens. Il ne s'était pas fait connaître, voulant conserver l'anonymat, mais son style l'avait trahi. On peut ajouter malgré tout que l'alerte avait été chaude.

On procéda ensuite à l'élection du maire qui donna les résultats suivants:

Robert Decaen, 8 voix, élu.

Bonnesœur 3 voix, Léon Busnot, 1 voix.

Mme Pallis 1 voix.

Election de l'adjoint: Léon Busnot 8 voix, élu.

René Bonnesœur 3 voix, René Lebarbé, 1 voix.

Mme Pallis 1 voix.

Léon Busnot, adjoint sortant et réélu, déclara ne pas accepter, un second tour fut donc nécessaire et le scrutin donna les résultats suivants:

René Lebarbé 8 voix, élu, Bonnesœur 3 voix.
Jules Peschard, premier conseiller, 1 voix.
Mme Pallis, 1 voix.

L'opposition n'avait pas désarmé, mais elle était vaincue, l'objectif envisagé n'avait pas réussi. Par la suite, il n'exista aucun climat d'hostilité et les séances du conseil municipal furent toujours empreintes d'une parfaite cordialité pendant les six années qui s'écoulèrent.

Au cours des semaines qui avaient précédé les élections, on avait surtout exploité le départ de Mme Thomas qui avait entrepris de diriger un atelier de confection à son propre compte après avoir été salariée. Elle occupait ainsi une demi-douzaine de jeunes filles et elle souhaitait développer son activité et doubler ainsi sa main d'œuvre, mais le local utilisé était trop restreint. Pour lui donner satisfaction, il fallait donc un nouveau bâtiment et il n'y en avait pas de disponible. Acheter une parcelle de terrain était également impossible, les propriétaires du bourg étant herbagers se refusaient à toute cession. Le seul avantage que la municipalité avait pu lui concéder c'était l'exonération de la patente.

Par la suite Madame Thomas arriva à réaliser son rêve. Originnaire de Ger, elle avait son oncle qui était adjoint et réussit à lui faciliter l'attribution des locaux nécessaires à son entreprise. En effet au lendemain de la Libération, cette bourgade était sinistrée, comme beaucoup d'autres dans le Mortainais, la municipalité avait décidé la construction d'un groupe scolaire, plutôt trop important pour les effectifs de l'époque, d'autant plus que le Ministère de l'Education Nationale décida une dizaine d'années après, l'incorporation des élèves de sixième dans un C.E.S.

Profitant de cette situation inespérée, Mme Thomas put donc utiliser les locaux scolaires devenus vacants en acquittant un loyer à la commune.

Désirant sans doute avoir des précisions, les nouveaux conseillers de Bernières se rendirent donc à Ger et purent constater que ce qui était réalisable dans cette localité ne l'était pas à Bernières.

Six ans après, j'étais donc septuagénaire depuis deux ans et je n'envisageais nullement de briguer un nouveau mandat. D'ailleurs je l'avais signalé à plusieurs reprises à mes concitoyens, car je trouvais qu'à cet âge, il ne faut pas compliquer son existence dans les quelques années qu'il peut encore nous rester à vivre.

Le vendredi 4 mars, je réunis mes collègues en prévisions des élections fixées aux 13 et 20 mars 1977. Messieurs Busnot et Jeanne déclarèrent qu'ils ne seraient plus candidats. Jules Peschard se montra plus hésitant et accepta de se mettre sur les rangs à condition que je fasse partie de la liste. De son côté Mr Lebarbé insista, car tout en étant maire adjoint, il ne désirait pas me remplacer car il estimait que je pouvais très bien continuer d'assumer les fonctions pendant quelques années, qu'il pouvait me seconder dans ma tâche, car pour le moment, il était très occupé par sa profession. En présence de tant d'insistance, j'acceptai à contre-cœur de figurer sur la liste des conseillers sortants qui se présentaient au nombre de onze.

C'est ainsi que Bernard Désert, entrepreneur de battages et de tous travaux agricoles essaya de constituer une liste d'opposition mais il ne put trouver avec lui qu'un ancien d'Afrique du Nord, titulaire de la Croix de la Valeur militaire, Pierre Marie, fermier à la Fresnée.

Pour recruter des suffrages, il avait critiqué l'imprévoyance de la municipalité qui aurait dû profiter des opérations de remembrement pour s'octroyer des terrains à proximité du bourg afin de construire des pavillons ce qui aurait permis d'augmenter la population locale de façon appréciable. Mais ce que

beaucoup de citoyens ignorent, c'est qu'une municipalité ne peut exproprier de terrain que pour cause d'utilité publique, c'est-à-dire groupe scolaire, bureau de poste, perception, terrain de sports, etc...

Quant aux logements individuels, ceci est totalement exclu, tout est soumis à la loi de l'offre et de la demande. Seulement il existe toujours des gens naïfs qui comparent les cités urbaines et qui prétendent que tout est réalisable. J'avais déjà réussi à obtenir difficilement deux parcelles de terrain de la part de Mr Labigne, propriétaire au bourg. La première, route de Tinchebray, destinée à aménager le parking existant, la seconde à agrandir le cimetière, côté nord, ce qui n'était déjà pas si mal. En compensation, Mr Jouenne lui cédaient une superficie équivalente dans un herbage bordant sa propriété.

L'échéance électorale avait donc lieu dans une période délicate où les agriculteurs étaient un peu submergés par les travaux supplémentaires qu'il fallait exécuter dans des délais assez brefs.

La prise de possession des nouvelles parcelles avait été fixée au 7 mars. Il fallait donc se hâter d'abattre et d'enlever les arbres des pièces cédées aux successeurs, car le paysan hésite toujours à faire cadeau de son bien au voisin. Il fallait également établir de nouvelles clôtures pour borner les propriétés remembrées. Il y avait aussi à acquitter la somme de 80 fr par hectare pour financer les travaux. A ceci, il convient d'ajouter l'affaire Duhamel dont j'ai parlé dans un chapitre précédent.

C'est donc dans cette atmosphère un peu confuse où on ne se privait pas d'exposer des critiques plus ou moins justifiées que les élections eurent lieu le 13 mars.

Le dépouillement de ce premier tour de scrutin fut laborieux et assez décevant: 158 personnes non candidates avaient obtenu des suffrages. C'était la première fois qu'on atteignait un tel record, dont voici le résultat:

Inscrits: 412, votants: 346, suf. exp. 337. Majorité absolue: 169.
Avaient obtenu: Pallis Denise cons. sort. 251 voix.
Durand Jean, conseiller sortant: 236 voix.
Peschard Jules, conseiller sortant: 229 voix.
Legris Marcel, conseiller sortant: 226 voix.
Lebarbé René, maire adjoint sortant: 225 voix.
Jouenne René, conseiller sortant: 203 voix.
Désert Bernard, nouveau candidat: 176 voix, élu.
Restout Roger, conseiller sortant: 174 voix.
Legrix Julien, conseiller sortant: 174 voix.

Soit 9 élus sur 13 sièges à pourvoir.

Venaient ensuite:

Decaen Robert, maire sortant, 137 voix.
Léger André, conseiller sortant, 127 voix.
Gosselin André, non candidat, 126 voix.
Bonnesœur René, conseiller sortant: 121 voix.
Marie Pierre, candidat, 112 voix.
Busnot Guy, non candidat, 95 voix.
Hamel Gaëtan, non candidat, 60 voix.
Hamel Daniel, non candidat, 52 voix.
Lecoq Suzanne, non candidat, 48 voix.
Chanu André, non candidat, 46 voix, etc...

C'était donc la première fois depuis bientôt un tiers de siècle, soit après six mandats successifs que je me trouvais mis en ballottage.

Etant le mieux placé pour le second tour, j'aurais pu tenter ma chance, je fus d'ailleurs sollicité en ce sens par mes collègues, mais je pris la résolution de ne pas me représenter, suivi par mes collègues, André Léger et René Bonnesœur. Ce dernier aurait souhaité s'allier avec André Gosselin, mais celui-ci préféra Guy Busnot. Quant à Pierre Marie, il figura avec Daniel Hamel, boulanger.

Le second tour de scrutin eut donc lieu le 20 mars et 5 candidats briguaient les suffrages. Furent donc élus: Busnot Guy, 219 voix, Hamel Daniel 184 voix, Gosselin André, 175, Marie Pierre 140 voix. Venaient ensuite 46 personnes ayant recueilli des suffrages, tel que moi-même avec 118 voix, des tracts avaient été lancés dans la nuit pour favoriser mon élection. Venaient ensuite Bonnesœur René, 71 voix, Mimouni Armand, nouveau candidat, 62 voix, Hamel Gaëtan, 50 voix, Mauduit Marcelle, 28 voix, Léger André, 23.

Si j'avais été candidat au 2e tour, j'étais probablement élu à la place de Pierre Marie. Mais j'avais résolu de m'effacer devant les jeunes postulants. Afin de remercier mes électeurs, je fis publier dans la presse l'article que j'avais rédigé ainsi libellé:

"Remerciements"

Je remercie les électrices et les électeurs qui pendant trente deux ans m'ont toujours manifesté leur confiance.

Je remercie également les 118 votants qui m'ont accordé leurs suffrages dimanche dernier alors que je n'étais pas candidat. Je tiens à exprimer ma gratitude à mes anciens collègues du Conseil municipal qui pendant les dix-huit années que j'ai exercé mes fonctions de maire ont pris une part active à nos réalisations. Je souhaite à la nouvelle municipalité de travailler dans le même esprit d'union au bien et à la prospérité de la commune à laquelle je suis profondément attaché.

Robert DECAEN

Suivant le règlement en vigueur, je fus chargé de convoquer et d'installer le nouveau conseil municipal qui devait élire le maire et les deux maires adjoints le jeudi suivant.

Selon le rite traditionnel, j'adressai mes félicitations aux nouveaux élus en souhaitant qu'ils soient assidus et ponctuels aux réunions comme l'avaient été les membres précédents. Mon ami Jules Peschard âgé de 71 ans devenu le nouveau doyen d'âge prit la parole pour m'adresser d'une voix très émue les louanges les plus sincères et procéda à l'appel de ses collègues pour l'élection de mon successeur.

Comme il fallait s'y attendre, le scrutin donna les résultats suivants:

René Lebarbé, maire adjoint sortant, élu maire par 12 voix, une à Mme Pallis.

Premier adjoint: Denise Pallis, 12 voix, 1 à Marcel Legris.

Deuxième adjoint, Marcel, Claude Legris, 11 voix, une à Jules Peschard, une à Jean Durand.

C'était la première fois que 2 maires adjoints étaient désignés pour notre localité, ceci en vertu d'une loi récente qui s'appliquait même aux petites communes. Le nouveau maire remercia ses collègues et la voix remplie d'émotion fit l'éloge de mon action municipale. Ce fut à la fois, pour moi, un moment de satisfaction et de tristesse que j'arrivais facilement à maîtriser. Une nouvelle page était tournée. Ainsi va la vie, surtout dans la politique, même à l'échelon communal. Le verre de l'amitié termina cette soirée.

Mes collègues m'avaient probablement gardé une certaine sympathie, car à la réunion suivante, ils me désignèrent pour faire partie du Bureau d'Aide Sociale ainsi que de la Commission des Impôts

Directs, ce qui devait être approuvé par l'Administration supérieure. Tout ceci devait me permettre à l'avenir d'être renseigné sur les affaires publiques de la commune.

Peu de mois après, eut lieu la remise des écharpes aux nouveaux titulaires et je fus invité à sabler le champagne à la cantine scolaire avec les membres du conseil municipal, leurs familles, le curé et les enseignants.

Pour couronner cette année 1977, où s'achevait mon mandat municipal ainsi que le remembrement foncier de la commune, Monsieur le Ministre de l'Agriculture me décerna la Croix d'Officier du Mérite Agricole. C'était la première fois qu'un habitant de la commune obtenait une telle récompense. Cette distinction me fut offerte et remise par Monsieur Stirn, Secrétaire d'Etat, Conseiller général et Maire de Vire, lequel d'ailleurs avait posé ma candidature en novembre 1976.

La cérémonie eut lieu le dimanche 13 octobre, jour de la fête du Rosaire. Elle se déroula à la Salle communale, en présence de Monsieur le Sous-Préfet Schémama, Mr Malouin, député, Mr Bertrand, conseiller général, le commandant de gendarmerie Mazeau de Vire, la plupart des maires du canton, ainsi que les maires de Saint-Germain-de-Tallevende, Roullours, Truttemer-le-Grand, etc... Mgr le Vicaire Episcopal, Mr le Curé, quelques Présidents des Comités des fêtes du Bocage, car ce jour-là, Monsieur René Jouenne, mon ancien collègue et actif Président du Comité Régional de Coordination était également décoré de la Croix de Chevalier du Mérite National en raison de son dévouement aux festivités locales.

Tour à tour, Mr le Maire, Mr le Conseiller Général et Mr le Ministre nous adressèrent les compliments les plus chaleureux, ceci en présence d'environ cent vingt personnes dont l'Harmonie municipale de Vassy et une délégation du groupe folklorique "les Echassiers Landais" venue de Mont-de-Marsan distraire l'abondant public pendant l'après-midi à notre fête communale.

A l'issue de cette cérémonie, un banquet organisé par le Comité des fêtes comprenant une vingtaine de personnes nous réunissait au restaurant du "Perron". Mr le Secrétaire d'Etat et Mr le Sous-Préfet nous avaient quitté après le vin d'honneur, mais Mr le Député, Mme Lefèvre de la D.D.A., son époux, Mr Reynold, le géomètre et son épouse, principaux artisans du remembrement déjeunèrent avec nous. C'était à la fois un geste de reconnaissance et de sympathie que la commune leur témoignait pour la mise en place des nouvelles structures agricoles. Malgré le temps plutôt maussade, la foule était venue nombreuse applaudir les Landais et le traditionnel feu d'artifice clôtura cette mémorable journée.

La vie actuelle dans nos campagnes.

En 1976, le 14 avril, à la suite du repas des personnes du 3e âge, il fut envisagé de créer une nouvelle association comprenant les personnes retraitées désirant se réunir une fois par mois afin de se récréer. A cet effet un bureau fut constitué sur l'initiative de Mr Pottier, secrétaire de mairie, instituteur retraité et l'organisateur du repas des Cheveux Blancs.

Il fut donc désigné de la façon suivante:

Président: Robert Decaen.
Vice-présidente: Mme Germaine Legrain.
Secrétaire: Jules Peschard.
Trésorière: Mme Hélène Constantin.

Soit quatre membres. Chaque mois, souvent le mercredi en raison du congé scolaire, une trentaine d'anciens, parfois davantage se trouvent réunis à la cantine scolaire pour échanger leurs impressions et prendre le verre de l'amitié.

Madame Pottier, l'épouse du Directeur honoraire, prépare un goûter, soit un plat de riz ou de crème assorti de gâteaux et servi par ses collaboratrices, Milles Mauduit et Beauclair, toutes les deux enseignantes, le tout arrosé par un excellent café. Le cidre et le calvados sont fournis par l'un des membres et chacun versa d'abord une cotisation de 3 francs, puis 4, puis 5 en fonction de la hausse du coût de la vie.

De 14 heures à 17 heures, on se distrait en jouant soit aux dominos, aux cartes ou encore au damier. C'est ainsi que se déroule nos réunions du Club du 3e âge. En outre avec nos ressources, un don du Comité des fêtes, à l'avenir une subvention du Conseil municipal, ainsi qu'une légère participation de chacun on peut organiser une excursion une journée par an. Au cours de ces dernières années, ces séances récréatives se sont peu à peu généralisées dans la plupart de nos communes rurales. Encore une innovation que n'ont pas connue nos parents et qui semblait impensable, il y a moins de vingt ans.

Le vendredi 16 décembre 1977 fut le théâtre d'une grande manifestation politique qui se déroula à Vassy par un temps idéal par rapport à la saison. Le Président de la République accompagné de son épouse atterrirent en hélicoptère sur le terrain des sports de cette commune.

Une foule innombrable, on a parlé de dix mille personnes, venue des trois départements bas-normands, vint écouter et applaudir le discours de Valéry Giscard d'Estaing. C'était la première fois qu'un Chef d'Etat se déplaçait à Vassy, l'un des plus petits cantons ruraux du département. Cette manifestation avait été en grande partie préparée et organisée par Mr Bassot, maire et conseiller général de Tinchebray, proche collaborateur du Président. Quelques mois après, aux élections législatives de mars 1978, il allait ravir le siège de député au Dr Noal élu en 1973.

On n'avait pas lésiné sur cette grande réunion. Chacun des électeurs et des électrices avaient reçu une carte d'invitation qu'il devait présenter au service d'ordre. Des cars avaient été mobilisés pour transporter cette foule imposante, ce qui n'empêchait pas certains d'entre nous d'utiliser leur propre véhicule. Un car des "Courriers Normands" vint prendre les voyageurs au bourg de Bernières, mais devant l'encombrement inimaginable des véhicules, il fallut descendre aux abords de Vassy et se rendre à pied au lieu de la réunion. J'eus toutes les peines du monde à me frayer un passage pour pénétrer dans l'immense chapiteau dressé pour cette occasion. Cependant, grâce à l'amabilité d'une hôtesse, je pus obtenir un siège au bout d'une demie heure de présence. Cette manifestation débuta d'abord par un concert de musique joué par la fanfare locale, le tout animé par la speakrine, Danièle Gilbert. Plusieurs chansons furent interprétées par Serge Lama, tout ceci avant l'arrivée du Président.

Enfin ce dernier fit son apparition accueilli par Mr Geoffroy, maire, la municipalité et entouré de Mr Christian Bonnet, alors Ministre de l'Agriculture, Stirn, Secrétaire d'Etat, les parlementaires du département, les conseillers généraux, etc...

Dans un long discours, Giscard d'Estaing s'étendit surtout sur les problèmes agricoles indiquant notamment que l'agriculture était le pétrole vert de la France, qu'il n'était pas normal que notre pays importe du porc, qu'on pouvait très bien produire, que nos ressources forestières pouvaient également nous fournir le bois qu'on achetait à l'étranger, etc...

Il ajouta également que l'exode rural était stoppé. Malgré les applaudissements dont il fut l'objet, je n'étais point convaincu par ses déclarations.

Si les agriculteurs français délaissent l'élevage du porc, c'est que cette opération n'est pas rentable. Le coût de production est probablement trop élevé et le prix de vente insuffisamment rémunérateur, car l'éleveur sait par expérience discerner si telle ou telle production est bénéfique. Quant à l'exode rural, il n'est pas près d'être terminé. Si certaines localités semi-urbaines comme Vire, Condé ou même Tinchebray peuvent s'accroître, si elles obtiennent de nouvelles implantations industrielles, il n'en sera pas de même des communes rurales éloignées de ces centres.

La population vieillit, les jeunes ménages désertent la campagne, faute d'emplois et gagnent les grandes villes. Les exploitations agricoles sont de moins en moins nombreuses car le cumul a fait son œuvre et le développement inespéré de la mécanisation ont incité les agriculteurs à faire valoir des surfaces de plus en plus étendues. Dans peu d'années, la main d'œuvre salariée nombreuse au début du siècle aura disparu. L'artisanat et le petit commerce abandonnent de plus en plus la campagne, la clientèle devenant trop réduite.

Lors de la campagne électorale de 1978, Olivier Stirn candidat de la 5e circonscription parlait le même langage à la mairie. J'ai rétorqué que le prêt d'installation aux jeunes agriculteurs exigeant une superficie minimum de 22 hectares pour le Bocage était une base excessive. La superficie précédente de 14 hectares était bien suffisante, car à quoi bon endetter si longtemps les agriculteurs, de même que cette loi va encore entraîner le départ des moins favorisés vers la ville, grossir ainsi la foule des chômeurs déjà trop nombreux, d'autant plus que la plupart ne possède aucune qualification professionnelle.

Il en résulte que désormais, seuls les enfants de propriétaires aisés peuvent s'installer sur une ferme appartenant à leurs parents, car il faut considérer que les propriétaires exploitants qui étaient minoritaires dans notre région en 1914 sont largement majoritaires à présent.

Autrefois, un jeune ménage d'ouvriers agricoles pouvait espérer louer une ferme de quelques hectares, puis si les circonstances lui étaient favorables, à l'expiration de son bail, il pouvait augmenter son cheptel et obtenir une exploitation plus importante. C'est ainsi que beaucoup de cultivateurs, tels mon grand-père paternel et moi-même avaient réussi à accomplir leur carrière professionnelle en toute indépendance. De nos jours cette réalisation est impossible. D'ailleurs, depuis plusieurs décennies, les enfants des journaliers ont abandonné la profession agricole et se sont embauchés dans différentes entreprises, soit commerciales, soit industrielles. A l'heure où j'écris ces lignes, on compte dans la commune 3 chauffeurs, 2 forgerons à domicile, 10 ouvriers d'usine, 4 ouvriers du bâtiment. Mais il n'y a plus que 4 ouvriers agricoles à temps complet. Tinchebray demeure le principal pôle d'attraction, quelques uns malgré tout se rendent à Vire, même Condé.

Cette venue du Président de la République à Vassy avait nécessité un certain déploiement de forces de protection dans la région, gendarmerie, gardes mobile, armée active. Pour sa part, à Bernières, la Salle des Fêtes fut réquisitionnée pour coucher et héberger un détachement militaire. A l'issue de cette manifestation, Mr Giscard d'Estaing quitta le Bocage comme il était venu, c'est-à-dire en hélicoptère.

Les traditions religieuses disparues au cours du siècle.

Lorsque je fis mon entrée dans l'église d'Yvrandes en 1912 pour y réciter ma leçon de catéchisme à l'abbé Marguerite, curé de la paroisse, bien osé celui qui aurait prédit que celui-ci serait le dernier desservant à être inhumé dans l'antique cimetière près de l'abbé Amiard-Fortunière et l'abbé Etienne Lemonnier, lequel prépara à la communion mon grand-père maternel, ceci vers 1847.

En 1913, l'abbé Alfred Marguerite succomba un dimanche matin, alors qu'il s'apprêtait à célébrer la messe dominicale, frappé je crois me souvenir d'une congestion cérébrale. Il eut donc pour successeur l'abbé Jules Ledonné qui une dizaine d'années plus tard fut nommé curé de Dompierre et fut remplacé à son tour par l'abbé René Edeline qui quitta la paroisse vers 1933 pour prendre la cure de la Carneille. Celui-ci allait donc être le dernier desservant habitant le presbytère. A cette époque encore, bien que la population diminuait progressivement, on ne pouvait imaginer qu'un laïque habiterait un presbytère et que la paroisse n'aurait plus ses deux messes dominicales.

Vers 8 heures, une messe basse était célébrée et une messe chantée donc plus solennelle avait lieu à 10 heures. Le sacristain qui était également chanteur avant la guerre de 1914 venait de la Despoiserie, sonnait l'Angélus à 7 heures, nouvelle sonnerie à 8 heures, première messe, 9 heures, nouveau son

appelant les fidèles à se préparer pour la messe chantée de 10 heures, nouvelle sonnerie suivie d'un tintement de cloches qui était le dernier signal avant l'office qui se terminait vers 11 heures 30 suivant la fête du jour.

A 13 heures 30, nous avions la séance de catéchisme et enfin à 15 heures c'était l'office des vêpres et complies suivi encore de la récitation du chapelet à partir de 1914 jusqu'en 1918 pour les victimes de la guerre.

Le dévoué sacristain de ces temps lointains s'appelait Léon Despois, ouvrier serrurier au village de la Despoiserie. Il paraît que cette famille exerçait ce rôle depuis la Révolution.

Les offices religieux étaient très suivis, car la foi et la piété étaient de rigueur beaucoup plus qu'aujourd'hui. On comptait les rares personnes qui n'assistaient pas à la messe dominicale. C'était la plupart du temps des infirmes ou des paroissiens dont les ressources ne permettaient pas de se vêtir convenablement. C'était souvent le cas de mes parents. Lorsqu'on était obligé d'assister à une inhumation on empruntait les habits d'un ami dont la taille était plus ou moins correspondante. D'ailleurs la garde robe était loin d'être garnie comme aujourd'hui. La tenue d'été comme celle d'hiver était absolument identique.

Les hommes portaient une blouse noire qu'on enfilait par dessus la tête et étaient coiffés d'un chapeau rond ou d'un melon de même couleur. Quelques uns, c'était le petit nombre, portaient une blouse de "lacet" de couleur bleue avec des rayures blanches, se coiffaient d'une casquette à poil marron avec visière de cuir.

On était toujours chaussé de souliers ferrés avec tige. L'hiver on utilisait parfois les galoches, les plus pauvres se contentaient des sabots de bois qu'on noircissait avec la suie de la marmite.

D'ailleurs cette chaussure était la seule utilisée par tous les travailleurs de la campagne sans conditions de sexe. Cette même chaussure était celle des écoliers se rendant à la classe ce qui résonnait singulièrement sur le pavé d'autant plus qu'ils étaient toujours munis abondamment de clous forgés afin de protéger leur durée. Les femmes se chaussaient de bottines à tiges munies de boutons sur le côté qu'on fermait avec un crochet spécial.

A part les jeunes filles qui portaient un chapeau à larges bords, garnis souvent de fleurs et retenus sur leur tête par de longues broches ou épingles enfoncées dans leur chevelure, la plupart des dames portaient un bonnet relevé par devant et attaché sous le menton avec un ruban noir. Quelques unes utilisaient encore une coiffure plus ancienne, ressemblant à un bonnet de nuit d'une blancheur impeccable, tuyauté tout autour, toujours bien repassé et qu'on attachait sous le menton avec un ruban de même couleur.

On portait beaucoup le deuil en ce temps là. Non seulement le jour de l'enterrement de son mari, mais pendant plusieurs mois, la veuve portait un grand voile de crêpe, mais pendant le reste de sa vie, elle continuait de s'habiller en noir. Les femmes et les jeunes filles ne devaient jamais entrer dans un sanctuaire sans avoir un chapeau ou un fichu sur leur chevelure. Le corsage devait être fermé soigneusement et les jambes munies de bas noirs. Les bas de couleur étaient interdits. Vers les années 1920-1925, lorsque les jeunes filles adoptèrent la mode des cheveux courts, ce fut considéré comme une chose indécente.

L'abbé Durand, curé de Saint-Cornier, partit aussitôt en guerre dans ses sermons contre cette nouveauté qu'il jugeait immorale et indécente. Cette innovation fut assez lente à se répandre dans nos campagnes, puis peu à peu, les dames d'un certain âge adoptèrent la nouvelle mode. On a toujours constaté que les mœurs évoluaient beaucoup moins rapidement à la campagne qu'à la ville.

Mais revenons aux coutumes religieuses de ce début du siècle. Il n'était pas rare de voir des paysannes éloignées de plusieurs kilomètres de l'église se rendre à pied à la messe le premier vendredi de chaque mois, ceci été comme hiver. Le mercredi des Cendres, avec d'autres fidèles, mon grand-oncle Paul Droulon bien que septuagénaire n'aurait jamais manqué d'assister à cet office. Les trois jours des Rogations, on pouvait dénombrer une vingtaine de personnes se rendant au calvaire de la Despoiserie en chantant les litanies des Saints pour invoquer l'abondance des fruits de la terre. A Bernières comme ailleurs, cette ancienne coutume a été abandonnée lors de la dernière guerre. Il existait donc trois lieux de rendez-vous: le calvaire du cimetière, celui de l'Ebaudière et la chapelle de la Roque.

La procession des Fête-Dieu, Saint Sacrement et Sacré Cœur de Jésus se déroulait pendant deux dimanches consécutifs, à la grand messe et aux vêpres. Comme il faisait souvent beau à cette époque de l'année, à Yvrandes on installait deux reposoirs, l'un devant le presbytère à l'angle du chemin du Mont Renard et de la route de Saint-Cornier, l'autre à l'angle de la route de Ger et de celle de Saint-Jean-des-Bois. Les quatre conseillers paroissiaux vêtus de la redingote pour la circonstance portaient le dais recouvert de tentures dorées sous lequel cheminait le prêtre portant l'ostensoir. Pendant quatre années consécutives, je participais de près à cette manifestation, c'est-à-dire de 1913 à 1917. Vêtu du traditionnel surplis, avec trois autres camarades, nous avions pour mission à chaque station de jeter des fleurs en face du Saint-Sacrement, pendant que d'autres enfants de chœur balançaient leur encensoir. Pour remplir ce rôle, nous avions des corbeilles décorées retenues derrière le cou par un large ruban. C'était une voisine, Nathalie Prunier, habitant les Trois Cheminées qui me fournissait la plupart des fleurs cueillies dans son jardin, auxquelles s'ajoutaient des fleurs sauvages telles que la digitale, etc..

Cette tradition séculaire existait dans toutes les paroisses de la région. A Bernières, pendant le ministère de l'abbé de Larturière, on organisa suivant les directives de l'Évêché une procession inter-paroissiale groupant les fidèles du doyenné. A cet effet on installa quatre reposoirs. Le premier devant le presbytère, le second devant la salle des fêtes, le troisième dans la cour de Mr Lebarbé, négociant en grains et le dernier au bas du bourg à l'angle de la route de Tinchebray et de celle de Saint-Quentin.

Depuis une douzaine d'années, cette coutume a cessé d'exister, tout au moins dans le Bocage. Pendant le premier quart du siècle, cette tradition s'était même maintenue en ville, mais peu à peu on l'a abandonnée en raison de la circulation devenue de plus en plus importante.

La communion solennelle des enfants se situait souvent le dimanche de la Trinité ou l'un des dimanches suivants. Dans ma jeunesse, pour accomplir cet acte, il fallait être âgé de onze ans au premier janvier, même si on avait accompli la communion privée qui nous était accordée vers neuf ou dix ans suivant le degré d'instruction religieuse.

Pour la préparation à la communion solennelle on était dans l'obligation d'assister à la messe non seulement chaque dimanche de l'année, mais également chaque jour de la semaine, ceci pendant le mois qui précédait la cérémonie. L'un d'entre nous récitait alors toute la prière du matin, notamment le Pater, l'Ave Maria, le Credo et le Confiteor en latin. Tous les soirs après la classe on se rendait à l'église réciter la leçon de catéchisme. La dernière semaine, on subissait un examen en présence de trois prêtres qui nous attribuaient un certain nombre de points selon nos réponses. Si la moyenne n'était pas atteinte, l'enfant était ajourné à l'année suivante. J'ai vu un de mes camarades atteindre sa treizième année pour accomplir cet acte de dévotion.

Ensuite les trois derniers jours de la semaine qui précédait cet événement, un prêtre la plupart du temps de la région prononçait un sermon sur l'horreur du péché et le bonheur céleste, en un mot une invitation à observer la morale chrétienne tout au long de notre vie.

Pour accomplir cet acte solennel, il fallait être à jeun, c'est-à-dire n'avoir bu ni mangé depuis minuit. A la messe comme aux vêpres, nous avions un acte à réciter qu'il fallait savoir par cœur. Les garçons classés les trois premiers obtenaient l'acte des fonds baptismaux, l'acte à Saint Joseph, le

troisième celui dédié au Saint Sacrement. Quant aux filles, les trois premières récitaient l'acte aux parents, l'acte à la Sainte Vierge et enfin l'acte à la Croix. Les suivants se contentaient des actes figurant dans leur missel.

Pendant deux années consécutives, toujours à la même époque, nous étions astreints à cette obligation. Quelques filles même sur l'instance de leurs parents accomplissaient une troisième communion, mais elles n'avaient plus d'acte à réciter.

Pour cette cérémonie que je viens d'évoquer les filles étaient vêtues d'une longue robe blanche serrée à la taille et coiffée d'une couronne avec un voile blanc descendant sur le dos jusqu'à terre. Les garçons devaient être habillés d'un complet noir avec le pantalon long, ce qui était exceptionnel, car habituellement on portait la culotte courte. Puis on portait un brassard au bras gauche, un chapelet enroulé au même bras et on était coiffé d'un petit chapeau noir.

Chacun avait son cierge de cire muni d'un ruban blanc pour les filles et rouge pour les garçons. Cette dépense incombait aux parents et variait suivant la situation et le prix qu'on voulait bien accorder. Certains atteignaient 25 francs à l'époque, le mien coûtait 5 fr 50. Après les cérémonies, ils restaient à l'église où ils étaient ensuite refondus afin d'être utilisés pour le service de la paroisse. La tenue des communiantes n'était achetée que par les parents ayant une certaine aisance du fait qu'elle n'était portée qu'une ou deux fois dans la vie et lors de la Confirmation qui avait lieu sous la présidence de l'Évêque tous les trois ans au chef-lieu du doyenné.

C'est ainsi que ma sœur et moi-même avaient toujours bénéficié des habits prêtés par des voisins charitables, qui semblaient d'ailleurs s'en faire un honneur car on les conservait précieusement dans l'armoire où ils étaient réservés uniquement à cet usage. Cette coutume n'a disparu qu'après la dernière guerre où elle a été remplacée par l'aube aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Ceci étant évoqué, parlons maintenant des inhumations. Avant 1935, lorsqu'un paroissien était décédé, on procédait à l'inhumation de la façon suivante. Le prêtre se rendait au domicile du défunt accompagné du sacristain et de deux enfants de chœur, portant le bénitier et la croix de l'église, celle-ci munie d'un voile noir pour les personnes mariées et blanc pour les célibataires. Il procédait à la levée du corps renfermé dans le cercueil exposé à la porte du domicile mortuaire recouvert d'un doublier blanc entouré de draps de même couleur sur lesquels on avait épinglé de larmes en papier noir pour la circonstance. Le cercueil était toujours porté à bras d'homme quelque soit la distance de l'habitation à l'église. Seul le prêtre s'il éprouvait trop de difficultés à parcourir le chemin à pied était autorisé à monter en voiture puis le clergé tout en se rendant à l'église chantait de temps à autre un verset du "Miserere".

Pour réconforter les porteurs de la bière, on leur offrait un casse-croûte au domicile mortuaire, car les inhumations avaient toujours lieu la matinée, sauf le dimanche où la cérémonie se déroulait après les vêpres. Avant le Concile Vatican II, les ornements funéraires de l'église étaient noirs, qu'il s'agisse de la chasuble du prêtre, des chapes des chantres, du drap mortuaire, etc...

Pendant ce premier tiers de siècle, on maintenait toujours trois classes d'enterrement. La première classe concernait les propriétaires aisés, la cérémonie était fixée à 10 heures 30. A cette occasion, l'église était tendue de noir ainsi que le portail. Le célébrant était assisté d'un diacre et d'un sous-diacre qui étaient également des prêtres. Une certaine somme d'argent était léguée par la famille du défunt au boulanger du lieu afin qu'il distribue une certaine quantité de pain aux indigents de la commune inscrits au Bureau de Bienfaisance.

L'inhumation de deuxième classe, la plus répandue, se déroulait à 9 heures 30 et seul le chœur du sanctuaire était tendu de noir. Enfin la troisième classe qui concernait surtout les indigents était fixée à 8 heures ou 8 heures 30. Aucune tenture noire n'était disposée dans l'église. Les chantres se contentaient du surplis et laissaient la traditionnelle chape dans l'armoire de la sacristie. Après

l'absoute, la foule des fidèles suivait le convoi au cimetière pour bénir la dépouille du défunt et présenter les condoléances à la famille. S'il s'agissait d'une mort par suicide le défunt n'entrait pas à l'église, de même un divorcé, à moins qu'il ne renonce en cas de guérison à quitter le conjoint survivant.

Depuis un certain temps, l'Épiscopat s'est montré plus tolérant, car on a admis que la personne qui se donnait volontairement la mort souffrait antérieurement et n'était pas responsable de son acte désespéré.

L'évolution agricole dans le Bocage.

Si les cérémonies religieuses que je viens d'évoquer dans le domaine religieux ont évolué d'une façon imprévisible, il en est de même dans la profession agricole que j'ai toujours exercé depuis que j'ai quitté les bancs de l'école d'Yvrandes en 1917.

Sachons d'abord qu'avant 1914, tous les champs cultivables étaient ensemencés en céréales, il n'existait pas d'herbages proprement dit. On débutait l'assolement par une plante nettoyante, le sarrasin dont la farine utilisée en galettes ou bouillie constituait la nourriture principale de nos paysans. L'année suivante c'était le blé qui était livré au boulanger, lequel en échange délivrait une certaine quantité de pain à son fournisseur. Pour atteindre un certain rendement de cette précieuse céréale, on utilisait tout le fumier de la ferme. Le volume était beaucoup moins important qu'aujourd'hui car le bétail était quatre à cinq fois moins nombreux.

Pourtant on logeait encore les bovins pendant les mois d'été en raison de la chaleur du jour à cause des mouches qui les tourmentaient, ceci de 10 heures du matin à 4 heures de l'après-midi. Après le blé, succédaient deux céréales secondaires, l'orge utilisée pour l'engraissement des porcs et l'avoine pour nourrir les chevaux. On ensemait dans ces dernières le trèfle violet et le ray-grass qui devait produire un fourrage abondant donnant deux coupes l'année suivante, la première au mois de juin, la seconde au mois d'août.

Comme on estimait que la terre devait se reposer, on attendait deux années avant d'effectuer un nouveau labour.

Le battage du sarrasin qui avait lieu au mois de septembre s'effectuait la plupart du temps au fléau, car on était obligé de le prendre directement dans le champ, cette plante en raison de sa tige épaisse et de son feuillage abondant ne pouvait s'engranger. On commençait dans certaines fermes à utiliser la machine à battre (pour l'orge et l'avoine) d'abord actionnée par un manège où on attelait plusieurs chevaux, ceci avant d'utiliser la batteuse actionnée d'abord par le moteur à pétrole en attendant le moteur à essence. Plus tard, il y aura la batteuse qui nettoiera le grain, à laquelle s'ajoutera plus tard une presse pour botteler la paille, mais pour cette dernière, il faudra attendre les années 1930, 1935.

Par contre le blé était battu au fléau pendant l'hiver, car la paille était peignée et liée avec soin, ceci formait un ensemble rigide d'un poids d'environ 10 kg qu'on appelait le glui, lequel était destiné à l'entretien des toitures en chaume les plus nombreuses à l'époque. Pour pratiquer les corvées de battage on avait recours aux voisins. Il arrivait parfois suivant l'importance du travail qu'on réunissait quinze à vingt personnes, parfois davantage. C'était souvent un travail pénible, peu agréable en raison de la poussière qui sévissait, mais la table était copieuse et l'ambiance était bonne. On se séparait le soir assez tard après avoir fredonné quelques romances.

Depuis un quart de siècle la moto-batteuse a remplacé peu à peu cette méthode de travail à jamais périmée.

Dans un précédent chapitre, j'ai fait allusion à la profession agricole que j'ai vécue jusqu'à la retraite. J'ai parlé des assolements qui n'avaient guère varié depuis de nombreuses décennies. Or le

sarrasin qui était en tête d'assolement comme céréale nettoyante a totalement disparu, la culture de l'avoine se trouve en régression constante car elle était utilisée principalement pour l'alimentation du cheval. Or depuis quelques années cet animal de trait a été abandonné car le tracteur a pris de l'importance même dans les petites exploitations et se trouve de plus en plus employé. Ce sera ma génération la dernière à avoir utilisé la traction hippomobile. Par contre, une nouvelle céréale, le maïs fourrage prend de plus en plus d'extension. Récolté au mois d'octobre, ensilé convenablement il se trouve très apprécié des bovins qui le consomment pendant la période hivernale.

Cet élevage s'est accru d'une façon considérable depuis la dernière guerre et il est fort possible qu'on arrive à nourrir trois grosses têtes de bétail à l'hectare. L'agriculture longtemps routinière dans le Bocage s'est transformée grâce aux nouvelles techniques. Les vieilles prairies sont retournées et converties en prairies artificielles qui produisent d'excellents rendements, car il y a aussi l'apport judicieux d'engrais chimiques qui accroissent la fertilité des sols. C'est ainsi que le paysan longtemps hostile au modernisme s'est finalement adapté aux méthodes nouvelles.

La désertion de nos campagnes au cours du siècle.

Chaque année, au cours de l'été, je me rends au cimetière d'Yvrandes où reposent ma mère et ma sœur. L'ancienne nécropole qui bordait l'église où sont inhumés mes ancêtres maternels a disparu. Seule subsiste l'antique croix de granit du dix-huitième siècle érigée par Messire Turpin, le dernier moine augustin qui desservait la paroisse à cette époque. Les ornements funéraires ont été enlevés, même les pierres tombales qui recouvraient les sépultures des trois derniers prêtres inhumés en ce lieu.

On aurait peut-être pu les conserver comme un dernier vestige du passé. Les générations futures auraient été renseignées sur les noms de ces ministres du culte qui avaient eu la charge d'administrer la paroisse au cours du dix-neuvième et vingtième siècle. La municipalité en a décidé autrement considérant sans doute qu'il importait surtout de rendre l'accès plus facile aux véhicules lors des cérémonies religieuses.

Ici comme dans toutes les communes rurales du Bocage, la population a régressé d'une façon spectaculaire. Alors qu'on dénombrait 750 habitants au milieu du siècle dernier, 450 lorsque j'allais en classe, on n'en compte plus guère que 230 aujourd'hui. Il n'y a plus qu'une seule école et pour combien de temps? L'école des filles de mon enfance a été transformée en mairie. A mon avis, ce n'était pas un bon choix, car l'ancienne avec sa belle façade sur la route de Ger avait un autre aspect.

Des deux épiceries-cafés qui existaient dans ma jeunesse, une seule suffit à présent pour satisfaire une clientèle devenant de moins en moins nombreuse. A l'heure où j'écris ces lignes, le presbytère longtemps habité par le sacristain depuis le départ du dernier curé est désert et la municipalité envisage d'y créer un "gîte rural", innovation récente devenue à la mode.

Le hameau des Trois Cheminées où j'ai vécu mon enfance ne possède plus que 6 feux, alors que jadis il était si peuplé. Celui de la Vente Orson où naquit ma mère en 1880 et qui comptait trois foyers n'existe plus que sur la carte. J'ai vraiment le cœur serré lorsque je regarde toutes ces maisons que j'ai connu habitées qui se sont écroulées ou transformées en bâtiments d'exploitation.

A Bernières où j'habite depuis plus d'un demi-siècle, la situation est identique. La commune qui comptait 1563 habitants en 1846 est tombée à 973 en 1900, 25 ans plus tard 757 et au dernier recensement 534 et cette régression ne semble pas terminée. La population est de plus en plus âgée et peu de jeunes ménages s'installent car il devient impossible d'y trouver une situation intéressante. Le nombre des exploitations agricoles a diminué d'une façon considérable. La mécanisation qui s'est développée progressivement depuis la dernière guerre a incité les agriculteurs à exploiter des superficies de plus en plus étendues, ceci entraînant la disparition des petites fermes où jadis un couple de jeunes cultivateurs pouvait s'installer. Cette évolution a entraîné également la disparition de la main d'œuvre si nombreuse il y a cinquante ans. La machine a remplacé l'homme et la motorisation a effacé

les distances, permettant ainsi de se rendre dans des parcelles éloignées parfois de plusieurs dizaines de kilomètres.

Cette dépopulation a eu pour conséquence la diminution du nombre des commerçants et des artisans. En 1929, le bourg de Bernières abritait 4 épiciers, 3 cafés dont un restaurant, 2 cordonniers, 2 coiffeurs, une modiste, un bourrelier, un maréchal-ferrant, une blanchisseuse, un négociant en grains et fourrages. Dans l'ensemble de la commune, on pouvait dénombrer une dizaine de charpentiers et menuisiers, deux maçons, deux couvreurs, deux meuniers, deux forgerons.

Chaque passage à niveau avait sa garde-barrière, et l'époux était occupé à l'entretien de la voie ferrée. Désormais, la S.N.C.F. a installé des barrières automatiques, réduisant ainsi le nombre de ses employés. Toutefois, il est à noter que si certaines activités ont cessé d'exister, d'autres se sont créées. Nous avons à présent deux négociants en grains et fourrages, un garagiste, une entreprise de travaux publics, deux entrepreneurs de travaux agricoles employant une certaine main d'œuvre, mais elle est très loin de remplacer celle d'autrefois. Il en est ainsi dans le voisinage qui nous entoure en ce qui concerne les commerçants des localités comme Rully, Clairefougère, Pierres, Chênedollé, Truttemerle-Petit, Burcy n'ont plus aucun commerce. Presles a laissé partir son boulanger, Estry son boucher et le Theil ne possède plus de café. L'avenir reste sombre pour le commerce local, l'implantation des grandes surfaces, Tinchebray, Vire et même Flers attirent de plus en plus les consommateurs.

L'évolution sociale au cours du siècle.

Depuis la dernière guerre, la politique sociale des gouvernements de la IV^e et V^e République ont sensiblement modifié la vie sociale dans nos campagnes. On ne connaît plus la misère que subissaient principalement les familles nombreuses et les vieillards du début du siècle. Actuellement la mendicité est inconnue, mais avant 1914, elle était fréquente. Aux Trois Cheminées, l'un de nos voisins, le père Baugé comme on l'appelait, passait son temps à demander l'aumône de porte en porte. Son épouse avait élevé quinze enfants. Un certain jour on le trouva mort dans un chemin au village du Goulet à Beauchêne. Les allocations familiales, l'assurance maladie, la retraite vieillesse n'existaient point et leur réalisation n'était même pas envisagée.

Dans chaque commune, une liste d'indigents était dressée en mairie et le Bureau de bienfaisance, c'est ainsi qu'on l'appelait, attribuait au plus nécessiteux quelques bons de pain et de graisse pour qu'ils puissent préparer leur soupe, mais les bénéficiaires étaient peu nombreux car ce comité était financé uniquement par la collectivité locale, c'est-à-dire par les contribuables. C'est ainsi que les ouvriers même très âgés travaillaient jusqu'à la limite de leurs forces et les enfants dès qu'ils avaient accompli leur première communion, c'est-à-dire vers onze ans, étaient placés dans les fermes où ils étaient simplement nourris pour leur travail.

Depuis 1920, la situation des salariés s'était améliorée, elle était devenue nécessaire par suite de la hausse du coût de la vie.

Enfin la scolarité a été prolongée et devenue obligatoire jusqu'à 16 ans. De nos jours, les enfants qui s'intéressent à la profession agricole suivent des cours spéciaux dans des établissements qualifiés telles que les Maisons familiales de Vire, Montchamp, etc...

Les épouses des ouvriers agricoles qui ne pouvaient exercer un métier à domicile, telles les tisserandes où les ouvrières en bas, comme était ma mère, lorsqu'elles n'avaient pas d'enfants en bas âge, travaillaient au dehors chez les particuliers comme laveuses ou couturières, ceci à raison de 0,75 F par jour avant 1914.

Dans les fermes, chacun avait un rôle bien déterminé. La conduite des chevaux incombait uniquement au patron, ou à ses fils ou encore au domestique s'il était qualifié. Par contre la traite des vaches était effectuée par les femmes, qui écrémaient le lait, soignaient les porcs et les veaux, car cette

tâche aurait été considérée comme déshonorante pour les hommes. Puis la guerre étant survenue en 1914 avait à la longue mobilisé tous les hommes valides de 18 à 48 ans et plus, ne laissant que des adolescents et des vieillards. Alors courageusement les femmes les remplacèrent exécutant les travaux les plus pénibles qu'exigeait la profession agricole. Lorsque éclata le second conflit mondial en 1939, les épouses des prisonniers imitant leurs aînées ne faillirent pas à leur tâche.

C'est ainsi que peu à peu s'effaça leur rôle secondaire. Enfin à l'issue des hostilités en 1945, le général de Gaulle leur accorda le droit de vote ce qui fit d'elles des citoyennes à part entière, exerçant des professions et des responsabilités qui semblaient inaccessibles au début du siècle, car à cette époque on n'en rencontrait guère que dans l'enseignement, les bureaux de poste ou les hôpitaux. Aujourd'hui, beaucoup de femmes exercent une profession longtemps réservée au sexe masculin, non seulement dans les travaux manuels, mais également dans les carrières libérales, dans le monde judiciaire, dans la médecine, etc...

Avant 1920, il était exceptionnel d'apercevoir une femme conduire une voiture automobile, alors qu'aujourd'hui toutes les jeunes pilotent leur voiture. Rares sont à présent les foyers qui ne possèdent pas leur automobile. Il n'y a plus que quelques personnes âgées comme nous même qui ont refusé cette acquisition, car lorsque les jeunes gens garçons ou filles ont atteint 18 ans, ils procèdent à l'achat d'une voiture.

Sur le plan général, les conditions de vie se sont sensiblement améliorées depuis mon enfance. La nourriture est moins grossière et dans l'ensemble le paysan est plus sobre qu'autrefois. On avait la fâcheuse habitude d'inciter les adolescents à boire une bonne goutte (eau-de-vie) afin disait-on qu'ils deviennent des hommes forts et vigoureux! Cette passion immodérée de l'alcool contribuait souvent à la misère principalement chez les ouvriers.

La télévision, le téléphone sont installés dans la plupart des habitations, nous sommes de ces derniers. Les maisons sont plus coquettes. Chaque intérieur a son frigidaire, sa machine à laver. Les lavoirs publics si fréquentés autrefois sont maintenant abandonnés. Signalons également l'évolution de la tenue vestimentaire. A présent lorsqu'on se rend au marché de la ville voisine, il est difficile de distinguer le paysan d'avec le citadin.

De même l'ouvrier est aussi bien habillé que le patron et bon nombre d'entre eux ont leur propre voiture pour se rendre à leur travail ce qui aurait semblé une utopie, il y a un demi-siècle. Ce n'est peut-être pas l'âge d'or mais il faut reconnaître que notre génération a bénéficié de cette évolution sociale que nos ancêtres auraient été heureux d'obtenir.

On dira peut-être que j'admire la campagne où j'ai vécu mon existence, mais à l'heure où j'écris ces lignes on peut constater que la moralité est mieux respectée que dans la plupart de nos communes urbaines. Il y a peut-être quelques infractions à la loi, mais la criminalité est inconnue, les viols, les hold-ups, la toxicomanie, etc... sont pratiquement ignorés.

En terminant ce recueil, devenu bientôt octogénaire, je demande que la sagesse des hommes nous épargne les catastrophes auxquelles on fait si souvent allusion et dont nos enfants seraient les victimes.